



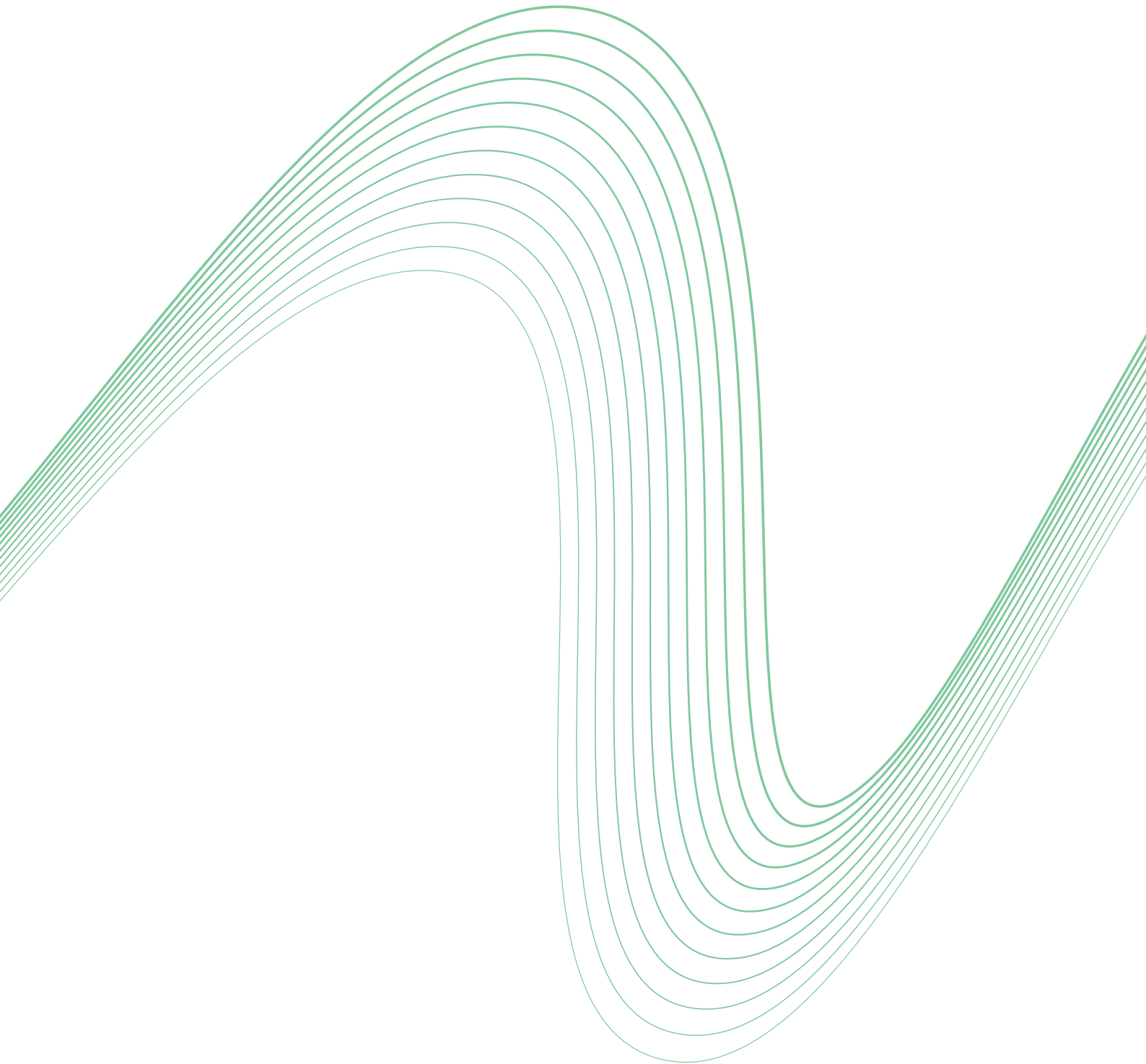
vaudoise



# Rapport annuel 2024

Groupe Vaudoise Assurances





# Rapport annuel 2024

Groupe Vaudoise Assurances

#### **Siège social**

Vaudoise Assurances  
Place de Milan  
Case postale 120  
1001 Lausanne  
Tél. +41 21 618 80 80  
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.  
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

#### **Renseignements financiers**

Christoph Borgmann  
Chief Financial Officer (CFO)  
investor@vaudoise.ch

#### **Renseignements généraux**

Nathalie Follonier-Kehrli  
Directrice, secrétaire générale  
media@vaudoise.ch

#### **Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir**

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce dernier est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

#### **Conception visuelle et graphisme**

blossom-partenaires.ch, agence de conseil en durabilité et communication responsable

#### **Crédits photographiques**

Page 1: istockphoto.com  
Pages 6-7, 11, 30-31, 54-55, 86-87, 105, 134-135, 152-153, 163, 164-165: Swiss Tennis  
Pages 8, 69-72, 74-75: Benny Tache

#### **Impression**

Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch



Imprimé en Suisse sur du papier Lessebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO<sub>2</sub>, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

# Table des matières

---

## 7 Commentaires sur l'exercice 2024

Message du président et du directeur général  
Chiffres clés  
Réseau de distribution  
Stratégie du Groupe  
Activités d'assurance  
Assurances non-vie  
Assurances vie  
Autres activités  
Placements financiers

---

## 31 Synthèse du rapport de durabilité

La durabilité à la Vaudoise en 2024  
Stratégie de durabilité  
Principaux objectifs à l'horizon 2025  
Assureur engagé  
Investisseur responsable  
Employeur motivant  
Entreprise citoyenne  
Gestion consciente des ressources et du climat

---

## 55 Gouvernance d'entreprise

Organigramme du Groupe  
Membres du Conseil d'administration  
Organigramme fonctionnel  
Membres de la Direction

---

## 87 Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé  
Bilan consolidé  
Capitaux propres consolidés  
Tableau de flux de trésorerie  
Annexe aux comptes consolidés  
Rapport de l'organe de révision

---

## 135 Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice  
Compte de résultat  
Bilan avant répartition du bénéfice  
Annexe aux comptes annuels  
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan  
Rapport de l'organe de révision  
Statistique boursière

---

## 153 Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice  
Compte de résultat  
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif  
Tableau de flux de trésorerie  
Annexe aux comptes annuels  
Proposition de répartition de l'excédent d'actif  
Rapport annuel

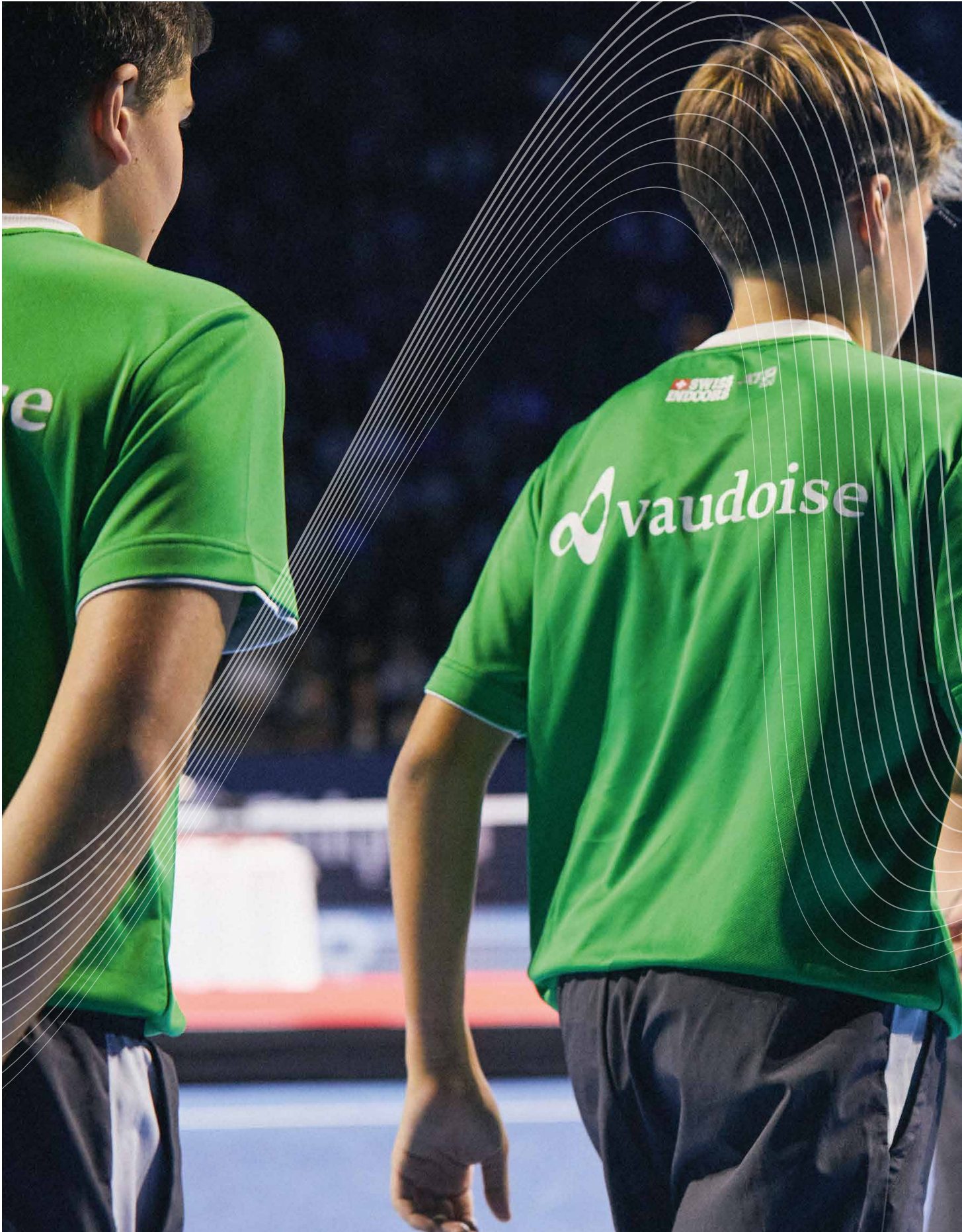
---

## 165 Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations  
Rapport de l'organe de révision

---

## 178 Swiss Tennis: service gagnant pour la Vaudoise



# Commentaires sur l'exercice 2024



# Message du président et du directeur général



**Madame, Monsieur,  
Chère lectrice, cher lecteur,**

Face à un monde complexe et incertain, où les enjeux géopolitiques et économiques se multiplient, notre capacité à nous adapter rapidement et à anticiper les évolutions devient essentielle. À la Vaudoise, nous sommes convaincus que chaque difficulté est une opportunité de renforcer notre résilience et de continuer à évoluer. C'est dans cet esprit que nous avons abordé les défis de l'année écoulée et préparons l'avenir avec détermination. Nous poursuivons ainsi notre mission de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – forgent et guident nos décisions, nos actions et notre leadership au sein de la Compagnie, de sorte que les collaboratrices et collaborateurs les vivent dans leur travail quotidien et les incarnent auprès de notre clientèle.

Grâce à notre identité coopérative, nous avons su surmonter les défis avec succès, tout en continuant à croître et à offrir des résultats significatifs. Nous vivons une transformation avec un esprit d'innovation qui nous permet de rester compétitifs et de répondre aux besoins de notre clientèle.

Le Groupe Vaudoise réalise ainsi un excellent exercice 2024, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 147,0 millions, contre CHF 132,5 millions en 2023. Il s'agit du deuxième meilleur résultat de l'histoire de notre Compagnie. Ce succès, notamment lié aux bons résultats en matière de placement, nous permet de relever les défis à venir, de transformer notre Groupe et de proposer un environnement stable et sûr à notre clientèle, à nos collaboratrices et collaborateurs en cette période de turbulences. Nos fonds propres, en croissance de 9,0%, sont également à un niveau historique et dépassent CHF 2,5 milliards.



Nous profitons de ce message pour remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos clientes et clients, sociétaires et actionnaires pour leur soutien indéfectible tout au long de l'année. Leur confiance en notre vision et nos valeurs nous permet de grandir et d'évoluer dans un environnement en constante mutation.

La redistribution d'une partie de nos bénéfices reste au cœur de notre engagement et de nos racines coopératives. Nous verserons ainsi CHF 44 millions sous forme de rabais sur les primes RC/Choses à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.-, à CHF 24.-, et de CHF 0.05 le dividende de l'action nominative A à CHF 0.35. Ces résultats permettent de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une progression de 4,2% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1'436 millions. Dans les affaires non-vie, les primes émises progressent de 5,1% par rapport à 2023 pour s'établir à CHF 1'156 millions.

Le résultat technique d'assurance reste stable, mais n'atteint pas encore le niveau souhaité. L'évolution de la sinistralité liée aux dommages naturels et l'évolution des coûts de réparation en automobile nous forcent à être vigilants dans les années à venir.

Sur le plan des sinistres P&C, l'année 2024 a enregistré un peu plus de 137'000 déclarations. Après trois années très intenses, les dommages causés par la grêle sur les véhicules ont été moins nombreux. Cependant, le mois de juin a été marqué par des événements climatiques qui ont particulièrement affecté nos assurées et assurés en Valais et dans les vallées tessinoises.

L'année 2024 est réjouissante en assurances de personnes non-vie; elle conjugue une croissance du chiffre d'affaires proche du record historique de 2023 et une amélioration des rentabilités en accidents et maladie.

En revanche, nous constatons, dans les affaires vie, une diminution des primes émises totales de -3,8% pour atteindre un montant de CHF 241 millions. Le marché suisse a connu une situation complexe (inflation, taux d'intérêt, volatilité des marchés, etc.) et un fléchissement des primes périodiques.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'évolution de notre chiffre d'affaires devrait se poursuivre avec une croissance importante pour l'année à venir. Nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription, à un juste niveau de tarification et à l'évolution de la sinistralité.

L'évolution des marchés financiers en 2024, avec la baisse progressive des taux d'intérêt en CHF et la bonne performance des actions, a offert des opportunités que notre politique d'investissement diversifiée a su saisir.

À travers notre portefeuille obligataire, nous avons pu tirer parti de l'assouplissement monétaire tout en maintenant une exposition maîtrisée aux actions. Par ailleurs, notre politique de couverture sur les actions et les devises nous permet d'exploiter efficacement notre budget de risques en protégeant les portefeuilles contre des mouvements adverses tout en conservant une exposition adaptée aux marchés financiers. Nous poursuivons également notre engagement en faveur d'une stratégie de placement durable. Au 31 décembre 2024, 94% des actifs de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie étaient gérés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Partenaire principal de la relève de Swiss Tennis, nous renouvelons notre confiance pour les trois prochaines années. Cet engagement durable vise à soutenir la relève suisse du tennis et à inspirer les enfants, assurant ainsi l'avenir du tennis amateur et des champions suisses de demain. C'est d'ailleurs le tennis et les jeunes joueuses et joueurs que nous avons choisis de présenter comme fil rouge dans ce rapport. Vivez avec nous ces moments sportifs sur le court à travers ces pages.

Depuis plusieurs années, la Vaudoise démontre un engagement fort en matière de durabilité, notamment sous l'angle du climat. Dans ce sens, et conformément à l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, le Groupe publie, pour la première fois, un plan de transition climatique. Ce document stratégique détaille précisément la manière dont la Vaudoise se positionne sur ce thème en mettant en avant des objectifs et des politiques de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Pour plus d'informations sur cette thématique, nous vous invitons à lire notre rapport de durabilité en ligne.

En 2024, nous avons célébré les dix ans d'involvere, un programme de volontariat. Ces journées permettent aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Compagnie de s'engager bénévolement auprès de diverses associations et de renforcer les liens communautaires.

En ce qui concerne la gouvernance de notre Groupe, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA propose d'élire Hélène Béguin lors de l'Assemblée générale 2025 qui aura lieu le 12 mai 2025. Le Conseil d'administration a désigné Kristel Rouiller en qualité de directrice du département Ressources humaines depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024 ainsi que Bruno Férolles comme directeur du département Assurances de personnes. Il remplace, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, Jacques Marmier au Comité de direction. Nous profitons de ces lignes pour remercier chaleureusement ce dernier pour son engagement inconditionnel durant plus de 28 ans pour notre Compagnie.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous informer de nos activités et de nos résultats.

Bonne lecture!



**Philippe Hebeisen**  
Président du Conseil d'administration



**Jean-Daniel Laffely**  
Directeur général, CEO



 **vaudoise**

[www.kidstennis.ch](http://www.kidstennis.ch)

## Chiffres clés

Redistribution des excédents non-vie 2024-2025

44

millions (+7 millions)

Bénéfice de l'exercice

147

millions (+11%)

Dividendes proposés à l'Assemblée générale

27,5

millions (+2,5 millions)

Chiffre d'affaires

+4,2%

1'436,4

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'549,5

millions (+9%)

Ratio combiné non-vie

96,6%

Rendement net des placements

2,5%

(+0,4 point de pourcentage)

Clientes et clients qui nous font confiance

**478'429**

Assurances (hors Epona)

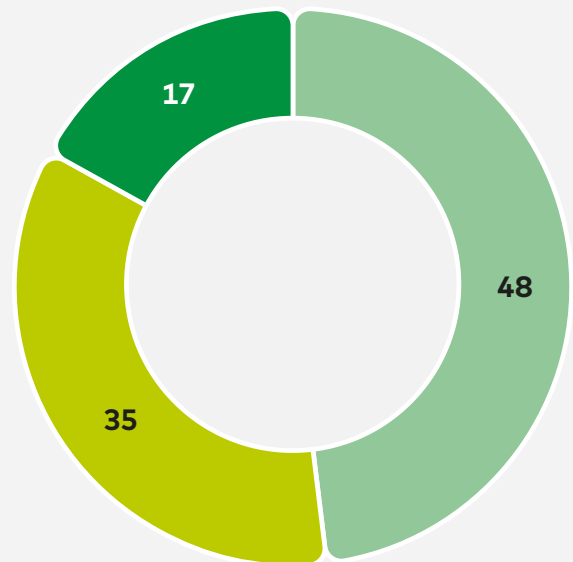
Collaboratrices et collaborateurs

**2'009** EPT

(y compris Berninvest AG, Pittet Associés SA, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, et Prevanto AG)

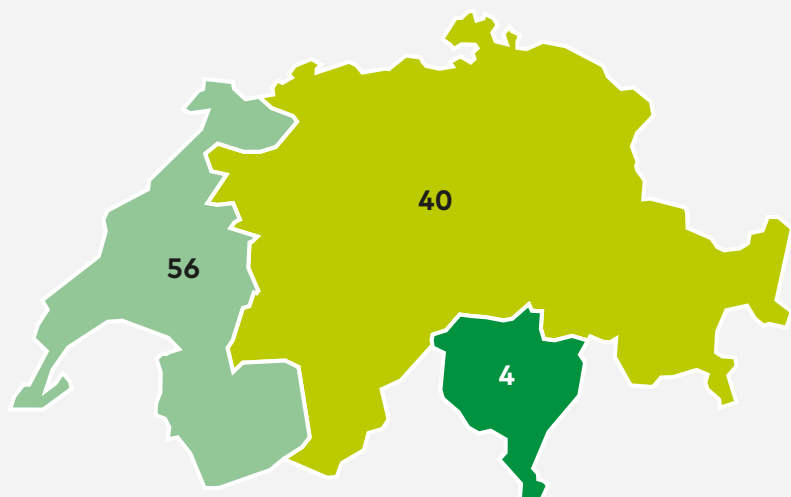
Primes par secteur en %

- Assurances P&C
- Assurances de personnes non-vie
- Assurances vie



Répartition des primes sur le marché suisse en %

- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin



# Réseau de distribution

118 agences réunies en 26 agences générales

3 services courtiers de Direction

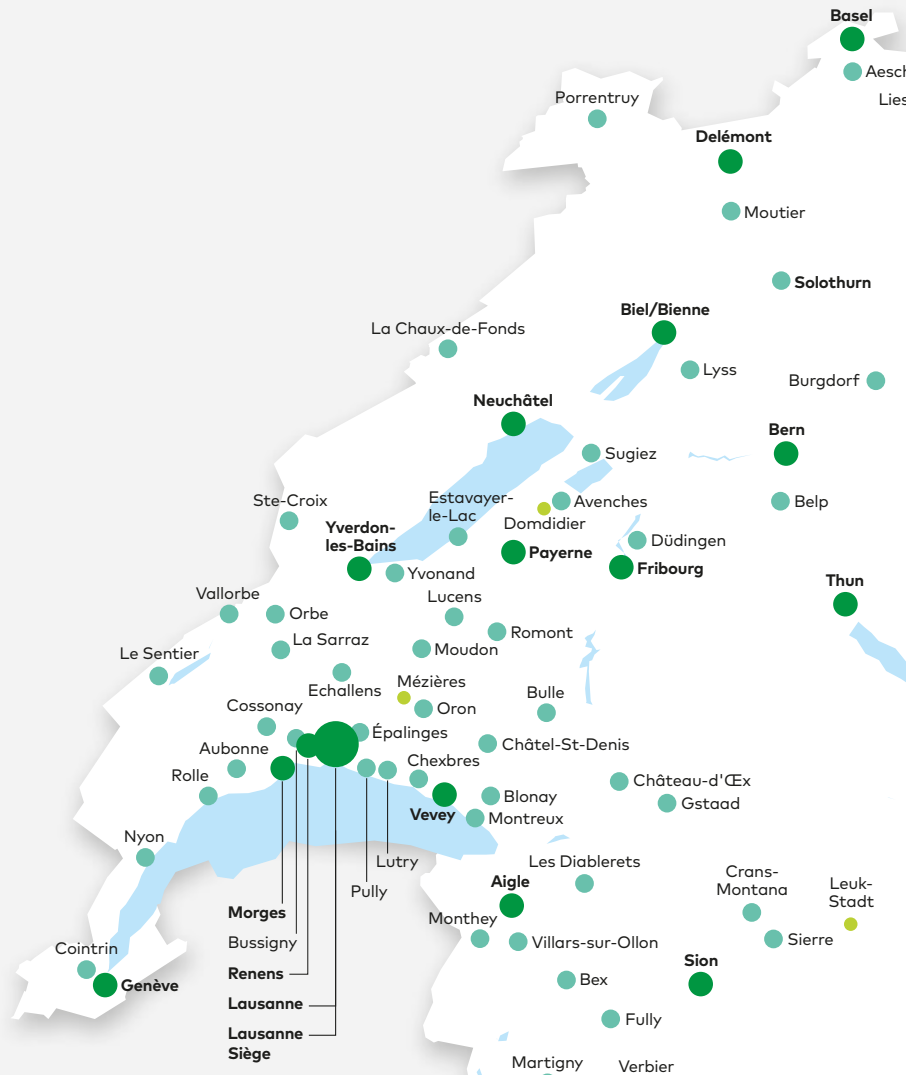
(Lausanne, Dübendorf et Lugano)

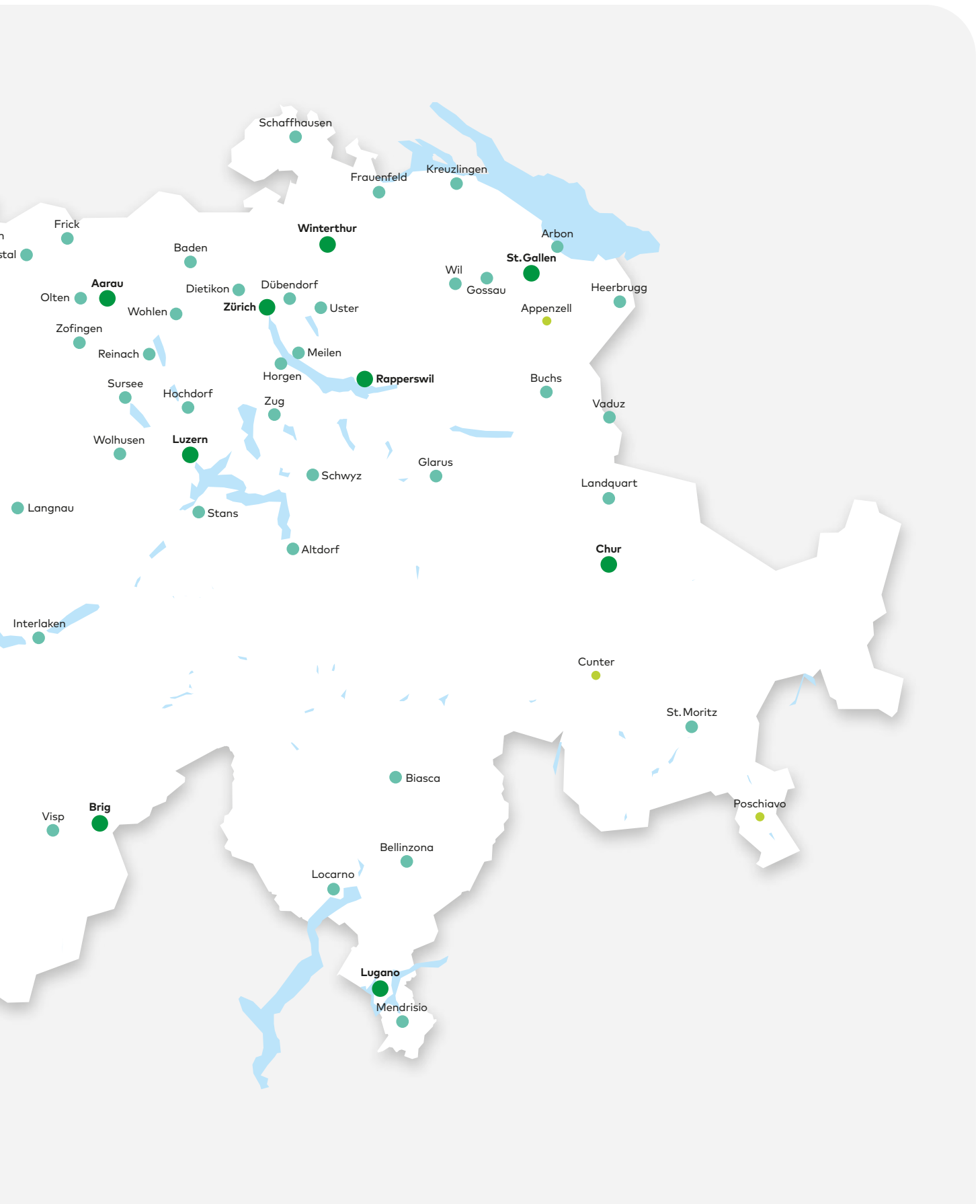
- Agence générale
- Agence
- Bureau

## Agences générales

Agence de Direction

- Argovie
- Bâle
- Berne
- Bienne – Soleure
- Chablais
- Fribourg
- Genève
- Haut-Valais
- Jura
- La Broye
- Lausanne
- Morges
- Neuchâtel
- Nord vaudois
- Oberland bernois
- Ouest lausannois/Gros-de-Vaud
- Rapperswil
- Riviera
- Sud-Est de la Suisse
- Suisse centrale
- Suisse orientale
- Tessin
- Valais romand
- Winterthour
- Zurich





# Stratégie du Groupe

**Notre stratégie évolue en tenant compte de l'environnement dans lequel nous vivons (politique, juridique, technologique, légal, etc.) et par conséquent des besoins du marché, de nos clientes et clients ainsi que de nos différentes parties prenantes. C'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – s'inscrivent dans notre identité coopérative. Notre mission est de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible. Assureur suisse, notre cœur de métier consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux PME des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.**

Notre Groupe s'adapte et évolue en permanence. Notre stratégie est centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

## **Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse**

Grâce à notre identité coopérative, notre Groupe se développe de manière autonome dans une perspective à long terme, dans l'intérêt de sa clientèle et de ses parties prenantes. Nous souhaitons ainsi garantir une solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Chaque année, nous partageons une partie de nos bénéfices. Pour la période 2025-2026, notre Compagnie redistribuera CHF 44 millions à ses assurées et assurés.

Selon les enquêtes de satisfaction client 2024, et notamment celles menées par comparis.ch et bonus.ch, notre Compagnie s'est hissée en tête du classement dans la catégorie Véhicules à moteur. Nous figurons également sur le podium en matière d'assurance ménage/RC privée.

## **La proximité demeure une valeur clé de notre entreprise. Cette année, nous avons d'ailleurs obtenu le label Swiss Customer Service Excellence.**

Cette récompense reflète l'engagement des collaboratrices et collaborateurs du Contact Center à fournir un service client de qualité supérieure, en étant à l'écoute, compréhensifs et en prenant le temps de bien renseigner la clientèle.

Nous travaillons sur l'attractivité de l'entreprise comme employeur pour favoriser la rétention de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que l'engagement de jeunes talents et de professionnels expérimentés. L'environnement de travail sain, dynamique et inclusif ainsi que les opportunités de formation et de développement des compétences favorisent une fidélité élevée à l'égard de l'entreprise.

## **Nous soutenons la relève suisse du tennis. Grâce à notre partenariat avec la fédération Swiss Tennis, nous sommes partenaires de l'ensemble des événements dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans.**

En complément, nous apportons notre soutien à deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker. De plus, nous nous investissons pour de nombreux événements culturels et sportifs en Suisse comme le Montreux Jazz Festival, l'Opéra de Lausanne, Weltklasse Zürich, Athletissima ou encore le tournoi de golf Omega European Masters.

## **Améliorer nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies**

Notre Compagnie offre une expérience client optimisée et des solutions répondant aux besoins du marché. Grâce aux meilleures technologies, nous souhaitons améliorer notre efficacité sur toute la chaîne de valeur et accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans ce processus de changement.

## **En 2024, nous avons poursuivi notre programme de transformation digitale, levier majeur pour notre entreprise, et avons ainsi franchi des étapes importantes.**

Nous avons notamment développé notre Espace client. Ce dernier va continuer de s'enrichir dans les prochains mois afin d'en faire la réelle pierre angulaire de la relation client. Nous avons également déployé le premier socle de notre outil de CRM destiné à simplifier le quotidien de nos équipes sur le terrain. Les nouvelles fonctionnalités permettent à nos conseillères et conseillers une gestion facilitée des opportunités de vente grâce à des processus simplifiés.



Ces avancées confirment notre ambition de répondre aux besoins actuels et futurs de notre clientèle, mais aussi de nos équipes en attente d'une expérience toujours plus simple, rapide et transparente.

Le programme de transformation digitale vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, notre Compagnie peut se concentrer sur les missions à forte plus-value.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons lancé plusieurs initiatives exploratoires dans ce domaine. Ces démarches sont réalisées en conformité avec nos valeurs d'entreprise.

En 2024, nous avons étendu l'une des solutions de Microsoft au sein de la Compagnie. De nombreux collaborateurs et collaboratrices utilisent Copilot, qui intègre l'IA à l'ensemble des applications de Microsoft 365.

### **Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière de notre Groupe**

Notre Compagnie poursuit une croissance rentable dans son cœur de métier assurantiel. Nous intervenons en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurances et de prévoyance.

Nous avons réalisé des résultats financiers de qualité au regard de notre appétit aux risques et aux conditions du marché suisse afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne. En 2024, l'évolution du volume de primes en assurances non-vie est supérieure au marché en se situant à +5,1%. Le ratio combiné en non-vie s'élève à 96,6%.

### **Depuis plusieurs années, nous renforçons notre présence en Suisse alémanique. Il s'agit d'une priorité stratégique pour notre Groupe.**

Notre portefeuille progresse dans cette région, tant par les affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présents en Suisse romande, nous souhaitons nous développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire suisse. En 2024, nous avons ouvert quatre nouvelles agences à Aesch (BL), Biasca (TI), Reinach (AG) et Yvonand (VD).

La distribution de nos solutions d'assurance s'appuie sur deux canaux principaux: le réseau d'agences et les courtiers indépendants. Notre réseau compte 118 points de vente organisés en deux régions de marché. En 2024, l'optimisation en matière de conseil et de gestion des équipes s'est poursuivie avec l'objectif de toujours mieux servir nos clientes et clients et améliorer leur satisfaction. La Vaudoise poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de distribution omnicanale, en phase avec sa valeur de proximité. Elle est ainsi une des seules compagnies à traiter les cas de sinistres en agence. En 2024, elle a aussi renforcé le soutien à la distribution grâce à des activités de marketing locales.

Proches de notre clientèle, nos conseillères et conseillers interviennent auprès des particuliers et des PME.

Grâce à notre organisation composée de trois services courtiers et de conseillers aux courtiers d'agence, notre Compagnie est reconnue pour être un partenaire privilégié par l'ensemble de nos intermédiaires.

### **Compléter notre offre par des solutions et des services complémentaires**

Nous saisissons des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et dans d'autres domaines stratégiques. En 2024, notre Groupe a poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants: assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) et assurance maladie (Groupe Mutuel). Notre Compagnie est leader sur le marché suisse dans les assurances pour animaux. Avec Epona et Animalia, nous développons une stratégie multimarque dans ce segment.

Avec Procimmo Group SA, nous soutenons la gestion d'actifs immobiliers en Suisse pour le compte de tiers. Cet investissement stratégique nous permet de gagner en importance et de générer des effets d'échelle lors de l'acquisition de projets immobiliers de taille conséquente en Suisse. Ce portefeuille orienté vers l'immobilier industriel et logistique complète les prestations de Berninvest AG concentré sur le segment résidentiel.

Nous investissons dans la scale-up NewCo Switzerland SA, une société qui accompagne les

entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne. De la réception de la demande à l'enregistrement au Registre du commerce en passant par la légalisation des signatures et la modification de l'inscription, NewCo offre une solution digitale simple et rapide. Fondée en 2020 et déjà leader dans le domaine de la LegalTech en Suisse romande, la société se développe outre-Sarine. Pour la soutenir dans sa croissance future, nous avons pris une part de 20% dans son capital-actions.

Nous poursuivons notre soutien à Popety SA, start-up spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier en Suisse. Grâce à son logiciel de prospection immobilière, la société collecte et combine des millions de données immobilières pour faciliter le travail de prospection.

En 2024, nous avons maintenu notre confiance en «Future of Health Grant» et plus spécifiquement notre soutien à Neuria, une start-up qui fait partie de ce programme. Lancé par CSS et EPFL Innovation Park, «Future of Health Grant» stimule l'innovation des jeunes pousses spécialisées dans la santé 3.0 en leur fournissant les ressources et le financement nécessaires pour se développer.

Nous apportons également notre soutien à Deep Tech Nation Switzerland Foundation. La fondation s'engage à améliorer durablement les conditions-cadres pour les start-up, pour les scale-up et pour les investisseurs suisses dans le secteur de la deep tech, afin que davantage de capital-risque afflue sur le marché helvétique. L'objectif est de mobiliser CHF 50 milliards de francs au cours des dix prochaines années et de renforcer à long terme la capacité d'innovation et la compétitivité de la Suisse.

Vaudoise Fondation de placement a pour but de placer et de gérer collectivement des fonds d'institution de prévoyance. Ce type de véhicule présente l'avantage par rapport aux fonds cotés d'être décorrélé de la volatilité des marchés financiers. La fondation souhaite atteindre un volume sous gestion de plus de CHF 500 millions dans les cinq prochaines années, avec des caisses de pension qui partagent les mêmes valeurs.

## **Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise**

Fidèles à nos valeurs, nous inscrivons la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

## **En tant que société coopérative, notre Compagnie possède les fondamentaux durables depuis sa création en 1895.**

Nous avons développé notre propre stratégie de durabilité en 2020. Celle-ci repose sur quatre piliers et un axe transverse, reflétant les enjeux extra-financiers qui sont au cœur de notre métier d'assureur: Assureur engagé; Investisseur responsable; Employeur motivant; Entreprise citoyenne et Gestion consciente des ressources et du climat. Dans chacun de ces piliers stratégiques, nous avons identifié des thèmes matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur lesquels nous nous reportons systématiquement en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Notre rapport met en avant la manière dont notre Compagnie progresse dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2025.

# Activités d'assurances

**Avec une évolution de 3,4% par rapport à l'année précédente, le volume de primes brutes émises du Groupe Vaudoise atteint près de CHF 1,4 milliard.**

En assurances non-vie, les primes dépassent CHF 1,1 milliard (+ 5,1%) après avoir atteint le milliard de primes pour la première fois de son histoire en 2022. Les affaires P&C enregistrent une croissance de 3,0% en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Les assurances Véhicules à moteur restent la branche la plus importante en matière de volume pour la société et progressent de 1,1%.

Les assurances Choses affichent une hausse réjouissante de 6,6%. La branche Responsabilité civile réalise une croissance de 2,7%.

Quant aux assurances de personnes non-vie, l'augmentation de CHF 36,1 millions de primes supplémentaires (+8,0%) est presque aussi élevée que la croissance historique de CHF 36,3 millions en 2023. Cette performance a été réalisée tout en améliorant le ratio combiné en assurances de personnes non-vie tant en accidents qu'en maladie.

Du côté des assurances vie, nous observons une diminution de l'encaissement des primes brutes émises de 3,8%. Ce recul s'explique par une baisse aussi bien en primes uniques qu'en primes périodiques.

## Évolution des affaires

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2024	2023	+/-%	2024	2023	+/-%
<b>Ensemble des affaires</b>						
Assurances non-vie	1'156'022	1'100'321	5,1	853'548	808'565	5,6
Assurances vie	240'713	250'283	-3,8	251'808	224'923	12,0
<b>Total</b>	<b>1'396'735</b>	<b>1'350'604</b>	<b>3,4</b>	<b>1'105'356</b>	<b>1'033'487</b>	<b>7,0</b>
<b>Affaires directes</b>						
Assurances non-vie	1'149'818	1'096'035	4,9	849'711	804'979	5,6
Assurances vie	239'795	249'375	-3,8	249'044	221'941	12,2
<b>Total</b>	<b>1'389'613</b>	<b>1'345'410</b>	<b>3,3</b>	<b>1'098'755</b>	<b>1'026'920</b>	<b>7,0</b>
<b>Affaires indirectes</b>						
Assurances non-vie	6'204	4'286	44,7	3'837	3'586	7,0
Assurances vie	918	907	1,2	2'765	2'981	-7,3
<b>Total</b>	<b>7'122</b>	<b>5'194</b>	<b>37,1</b>	<b>6'602</b>	<b>6'567</b>	<b>0,5</b>

# Assurances non-vie

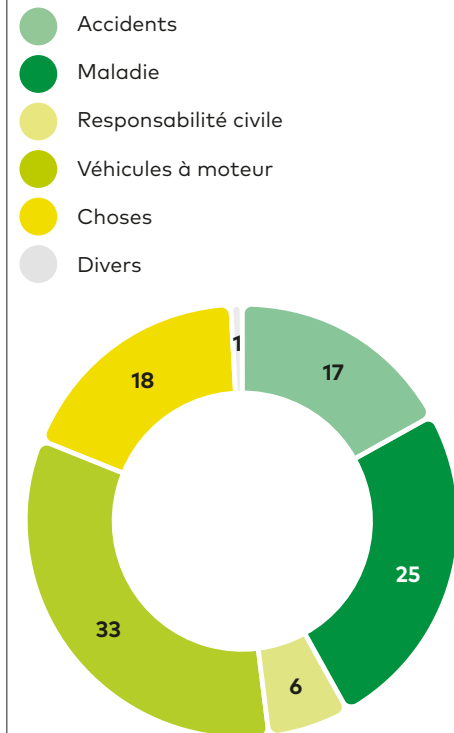
## Affaires P&C

**Avec une croissance de l'ordre de 3,0%, les affaires P&C poursuivent leur développement malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 668 millions de primes émises, les assurances P&C représentent près de 50% des primes d'assurances encaissées par le Groupe Vaudoise.**

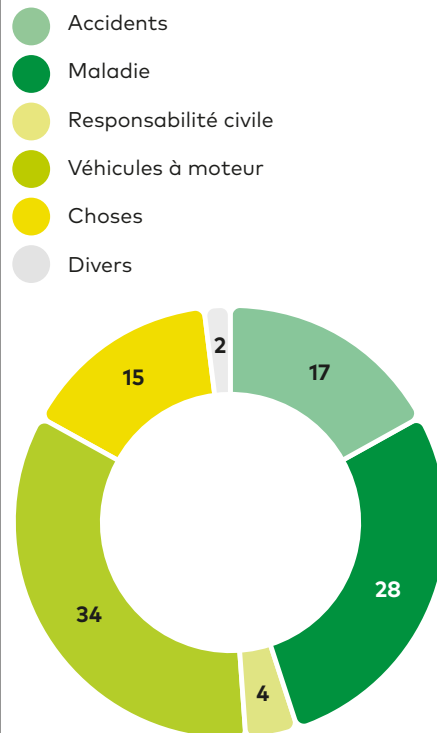
Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 1,1%. Les assurances Choses affichent une très bonne progression de 6,6% et la branche Responsabilité civile générale affiche une croissance de 2,7%.

Nous poursuivons nos partenariats avec Swiss Life pour la distribution des produits non-vie, et avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont très favorables. Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec Migros pour la distribution de solutions RC privée et ménage par le biais de l'insurtech Toni Digital.

Répartition des primes en %



Répartition des prestations en %



Au niveau de la charge de sinistres, le nombre de cas de grêle et autres dommages naturels dans les assurances Véhicules à moteur a diminué en 2024 par rapport aux trois précédentes années. Il reste toutefois à un niveau élevé. L'impact du renchérissement sur le coût moyen des sinistres continue de faire l'objet d'un suivi rigoureux. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Pour les entreprises, la ligne Business One a été complétée pour couvrir de nouveaux segments, comme le secteur médical et paramédical.

### Assurances Véhicules à moteur

Le secteur automobile a évolué dans un contexte difficile: les ventes de véhicules neufs ont enregistré une baisse de -6% à fin 2024. Le marché de l'occasion connaît également un déclin. Quant au marché de l'assurance Véhicules à moteur, qui avait connu plusieurs années de diminution des primes, il est reparti sur une tendance positive depuis fin 2021. Dans un contexte de vive concurrence, nous continuons à développer nos parts de marché.

Sur le plan des sinistres, l'année 2024 a été à nouveau marquée par le renchérissement des coûts de réparation. À noter qu'après trois années marquées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, le nombre de cas de sinistres liés à la grêle a quelque peu diminué.

### Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

En assurances Responsabilité civile, nous réalisons une croissance de notre volume de primes de plus de 2,7%. Ce résultat favorable est notamment dû aux affaires dans le segment des entreprises.

Le nombre des affaires conclues dans notre gamme de produits Business One est très élevé. Nous constatons que celle-ci répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré une légère augmentation du nombre de cas de sinistres tout en gardant un ratio combiné à un niveau favorable.

### Assurances Choses

Nos primes en assurances Choses (qui couvrent les incendies, les dommages naturels et autres dommages aux biens) progressent. Cette année, nous enregistrons une hausse de 6,6%.

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire et assurance technique Tech in One) participe à cette excellente année au niveau de la croissance.

## Animalia

Dans un contexte marqué par l'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détentrices et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons. En 2024, Animalia a connu une croissance à deux chiffres, soutenue par les performances de la souscription en ligne, de notre réseau de vente et de nos nombreux partenaires commerciaux.

Animalia a renforcé sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (primes adaptées en fonction de la race et de la région), et des outils modernes de demande de remboursement. La clientèle nous donne des retours positifs via nos enquêtes de satisfaction et nous plébiscite sur les réseaux sociaux. Animalia joue un rôle de plateforme d'innovation notamment en matière d'automatisation de la gestion des prestations.

## Epona

L'année 2024 confirme le tournant positif initié en 2023. Les ventes de produits d'assurance pour les chevaux ont connu une bonne croissance.

La gestion opérationnelle est excellente avec des délais de traitement moyens de huit jours calendaires et un service client accessible et efficace. Les sondages de satisfaction confirment ces chiffres par des taux de clients satisfaits ou très satisfaits supérieurs à 80%.

La rentabilité a été nettement améliorée malgré un renchérissement des coûts vétérinaires et une augmentation de la fréquence des consultations (par un changement des habitudes de consommation). Les frais de gestion ont été, pour leur part, réduits.

Epona fait partie du Groupe Vaudoise à 100%, ce qui permet d'accélérer le développement de synergies internes.

Enfin, Epona se distingue par son engagement durable pour la cause animalière (Vétérinaires solidaires pour les animaux de compagnie des personnes dans le besoin, soutien de REDOG, Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage, soutien au monde rural, etc.).

## Assurances de personnes non-vie

En 2024, les assurances de personnes non-vie ont connu une forte croissance, avec une hausse quasiment aussi élevée qu'en 2023 (CHF 36,1 millions contre CHF 36,3 millions l'année précédente), soit une augmentation de +8,0%. Cette hausse réjouissante a été réalisée en parallèle à une amélioration des rentabilités maladie et accidents.

Le contexte inflationniste exerce toujours une influence directe sur la croissance du marché suisse des assurances collectives maladie et accidents. En effet, l'inflation des salaires assurés influence la hausse des primes, mais également les prestations de prise en charge des salaires pour l'absentéisme des collaboratrices et collaborateurs. Comme pour la LAMal, les frais médicaux couverts en accidents se sont également renchérés.

Notre croissance des affaires en assurances de personnes non-vie est quasi aussi forte que l'année record 2023 (CHF 36,1 millions contre CHF 36,3 millions l'année précédente), la branche maladie étant la plus dynamique en 2024. La Suisse alémanique et la Suisse romande ont connu des croissances analogues en 2024. Parmi les réseaux de distribution, les courtiers et Swiss Life se sont distingués.

À l'instar des autres assureurs actifs en perte de gain maladie, nous surveillons cette branche d'assurance toujours déficitaire. Nos clients et nos prospects bénéficient de notre nouvelle solution pour cette couverture depuis octobre 2023.

Nos politiques de souscription et de renouvellement entreront en vigueur en avril 2025. Elles tiendront compte du contexte du marché et des expériences de l'exercice 2024.

En 2025, la Vaudoise et ses équipes resteront proches de leurs clientes et clients afin de les accompagner pour la couverture de leurs besoins tant en accidents qu'en maladie. Dans le domaine de la santé au travail, Corporate Health Services soutient les entreprises suisses (quel que soit leur assureur maladie et accidents), en proposant de nombreux services dans le domaine de la prévention, de la gestion et de l'accompagnement des absences.

## Évolution des affaires non-vie

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2024	2023	+/- %	2024	2023	+/- %
<b>Opérations d'assurances</b>						
Accidents	194'723	183'503	6,1	147'346	137'469	7,2
Maladie	293'675	268'800	9,3	238'549	221'828	7,5
Véhicules à moteur	379'582	375'405	1,1	289'566	295'148	-1,9
Choses	201'954	189'505	6,6	129'546	109'856	17,9
Responsabilité civile	73'446	71'496	2,7	36'622	33'518	9,3
Divers	12'641	11'613	8,9	11'921	10'746	10,9
<b>Total</b>	<b>1'156'022</b>	<b>1'100'321</b>	<b>5,1</b>	<b>853'548</b>	<b>808'565</b>	<b>5,6</b>

# Assurances vie

**En 2024, les instabilités géopolitiques à travers le monde ont persisté. L'inflation et les taux d'intérêt ont diminué, tandis que les marchés financiers ont rebondi. Cette situation complexe semble avoir freiné l'appétit de souscrire à nos solutions. Dans un climat de volatilité et de changement, nous privilégions l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance personnalisées et sur mesure.**

Dans les assurances vie, le contexte géopolitique international, l'environnement volatil sur les marchés financiers, la courbe des taux et l'évolution politique au niveau national semblent avoir perturbé la confiance des assurés. Nous observons une baisse généralisée des primes périodiques pour les affaires nouvelles sur le marché suisse en 2024. Contrairement au début de l'année 2023, l'inflation n'était plus source d'inquiétude en 2024 et s'est positionnée conformément aux objectifs fixés par la Banque nationale suisse. Les taux des obligations de la Confédération à dix ans ont fluctué au cours de cette année et ont fini l'année en baisse d'environ 0,9 point de pourcentage, à 0,3%.

En 2024, nous constatons une diminution des primes émises totales de 3,8% pour atteindre un montant de CHF 240,7 millions. Ce recul s'explique par une baisse aussi bien en primes uniques qu'en primes périodiques. Du côté des primes uniques, nous avons commercialisé une tranche TrendValor pour un volume inférieur à celui de l'année précédente. Pour notre produit Serenity Benefit Plan, notre

encaissement de primes a aussi vu une baisse de 4% par rapport à 2023. La proposition de valeur de ces deux produits dépend en partie des niveaux des taux d'intérêt, ce qui a freiné leur croissance en 2024.

Les primes périodiques ont baissé de 1% en raison des nombreuses échéances liées aux anciens produits traditionnels non compensées par la vente des nouvelles générations de produits. Les prestations ont augmenté de 12% par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique par une hausse des arrivées à terme (pour les produits traditionnels à primes périodiques et pour les produits à tranche TrendValor) et des rachats. À noter qu'un grand nombre de ces rachats intervient peu avant l'échéance programmée des contrats, par exemple pour l'optimisation fiscale de nos clients.

Des opérations de régularisation du compte d'attente ont été finalisées et ont contribué à l'augmentation des prestations. Cependant, le montant des prestations invalidité et décès a diminué de 3,2%.

## Évolution des affaires vie

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2024	2023	+/- %	2024	2023	+/- %
Affaires traditionnelles	166'633	174'492	-4,5	216'709	203'900	6,3
- Produit de capitaux	112'105	118'671	-5,5	156'075	146'555	6,5
- Produit de rentes	38'131	39'737	-4,0	53'519	50'645	5,7
- Produit d'assurances risque pur	16'396	16'083	1,9	7'115	6'700	6,2
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	74'081	75'791	-2,3	35'099	21'023	67,0
<b>Total général</b>	<b>240'713</b>	<b>250'283</b>	<b>-3,8</b>	<b>251'808</b>	<b>224'923</b>	<b>12,0</b>
Rachats				70'537	60'787	16,0
Arrivées à terme				114'043	97'221	17,3
Prestations décès et invalidité				22'289	23'020	-3,2
Rentes versées				44'938	43'895	2,4
<b>Total des prestations globales brutes</b>				<b>251'808</b>	<b>224'923</b>	<b>12,0</b>
Portefeuille – Somme sous risque total				8'405'774	8'187'008	2,7
Production – Somme sous risque				812'263	771'123	5,3



## Autres activités

**En complément de ses activités d'assurances, le Groupe Vaudoise détient des participations qui diversifient ses sources de revenus. Les éléments financiers de ces participations et des holdings qui les administrent (Vaudoise Assurances Holding SA et Vaudoise Asset Management SA) sont présentés dans les comptes sous «Autres activités».**

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers) et Vaudoise Investment Solutions SA, de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurances).

En 2024, le Groupe Vaudoise a acquis 100% du capital-actions de la société Prevanto Holding AG, active dans le conseil aux institutions de prévoyance publiques et privées par sa société fille Prevanto AG. Cette acquisition permet à la Compagnie de devenir le leader du conseil actuariel aux institutions de prévoyance en Suisse.

Pour l'année 2024, les produits de prestations de services des autres activités sont en hausse de 44,5% à CHF 39,7 millions. Cette progression est due en très grande partie à l'acquisition de Prevanto.

Notre stratégie de complémentarité des revenus déploie ses effets. Les autres activités contribuent à hauteur de CHF 14 millions, soit 10% du résultat consolidé du Groupe en 2024.

Les quotes-parts de résultat des sociétés associées, dont les participations sont mises en équivalence, sont présentées dans les autres activités.

# Placements financiers

**Au cours de l'exercice 2024, le volume des placements du Groupe Vaudoise a augmenté de CHF 107,2 millions à CHF 7'690,0 millions. Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en hausse à 2,5% en 2024 (2,1% en 2023). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 6,3%, contre 5,7% l'année précédente.**

La stratégie de notre Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, s'est poursuivie en 2024. Cette stratégie s'inscrit sur un horizon à long terme grâce à une large diversification des investissements. Notre portefeuille d'actions et notre portefeuille à revenus fixes affichent des performances positives. En ce qui concerne nos placements immobiliers, la performance est aussi réjouissante.

Notre Groupe est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2019. Nous avons développé une stratégie de placement durable pragmatique et évolutive autour de cinq ambitions présentées dans le rapport de durabilité publié en ligne (voir chapitre «Investisseur responsable»). Au 31 décembre 2024, 94,4% des investissements financiers de notre Groupe intégraient des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En ce qui concerne l'immobilier, notre Compagnie déploie sa stratégie holistique de durabilité en mettant l'accent sur la réduction de CO<sub>2</sub>, la résilience des bâtiments et l'investissement dans des projets labélisés et à potentiel de rénovation énergétique. Comme les deux années précédentes, nous avons réalisé le bilan carbone pour 2024, en incluant les émissions financières liées à nos actions et obligations.

## Marchés financiers positifs sur les principales classes d'actifs

Dans la continuité de 2023, l'année 2024 est marquée par un marché actions en forte hausse. En effet, les principaux marchés actions réalisent une performance positive. Par exemple, le MSCI World, qui représente l'évolution des actions globales, s'est apprécié de 28,9% en CHF. Le Swiss Performance Index a terminé l'année sur une hausse de 6,2% et l'indice Euro Stoxx 600 a également clôturé en hausse de 11,3%.

Les taux à dix ans des obligations gouvernementales des principaux pays ont été volatils en 2024. Le taux des obligations du Trésor américain et le taux des

emprunts du Gouvernement allemand finissent à des niveaux plus élevés qu'en début d'année, à 4,57% et 2,36% respectivement, et ce malgré une baisse des taux directeur pour ces deux monnaies. Quant à la Suisse, elle est le seul pays à voir ses taux à dix ans baisser. Cela se traduit notamment par une performance de l'indice de référence du marché obligataire SBI de 5,3% en 2024.

Le secteur de l'immobilier en Suisse reste lui aussi solide dans ce contexte incertain des taux d'intérêt. En effet, si l'on observe l'indice KGAST qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, il réalise une performance en hausse de 3,1%. Si l'on considère l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers dont au moins 75% des actifs sont investis en Suisse et cotés à la SIX Swiss Exchange, il termine l'année sur une hausse de 17,6%. Notons que nos investissements immobiliers sont dans une large mesure du type de l'indice KGAST.

## Portefeuille obligataire équilibré

Notre allocation en revenus fixes reste d'excellente qualité puisque 61% de nos obligations sont qualifiées «AAA» et «AA» au 31 décembre 2024. Une stabilité sur les obligations de ratings «A» et «BBB» et une augmentation sur celles à haut rendement équilibre un portefeuille obligataire de très bonne qualité.

La part des portefeuilles à revenus fixes dans le total des actifs est restée stable par rapport à l'année dernière, passant de 40,4% à 39,7%. Durant l'année, le Groupe a maintenu une duration adaptée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurance.

Concernant l'exposition géographique de nos placements, nous sommes principalement investis sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Nos portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

### Stabilité pour les prêts hypothécaires

Nous considérons les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier nos investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de notre clientèle.

L'allocation globale des hypothèques est de 8,7%, ce qui est au-dessus de nos objectifs stratégiques.

### Titres à revenus variables en hausse

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, une augmentation de l'allocation de ces actifs a été entreprise. Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères.

Au vu de l'importance de son portefeuille d'actions et de sa volonté de contrôler les risques de manière générale, notre Groupe a poursuivi sa stratégie de protection systématique contre les pertes élevées de ce portefeuille grâce aux produits dérivés.

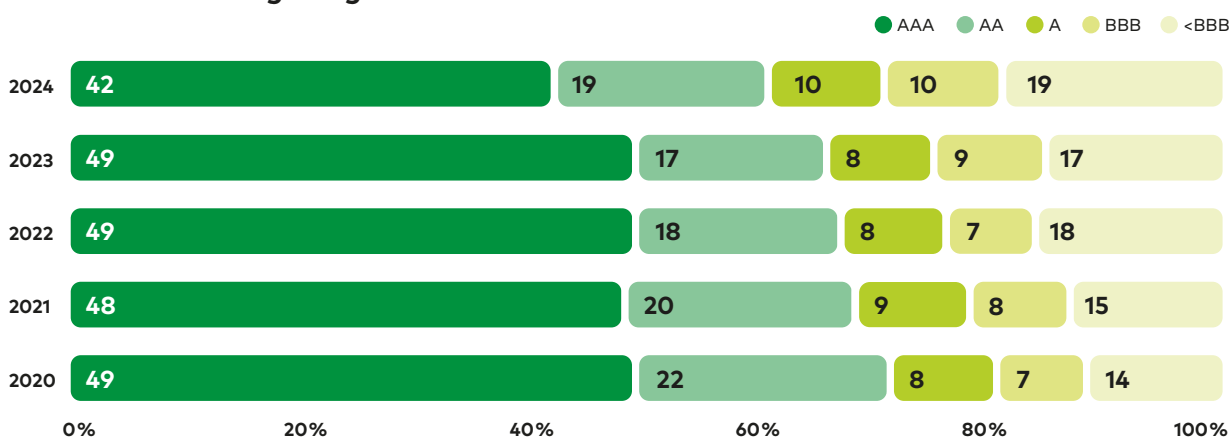
Notre Compagnie a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et sont composés de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux gestionnaires spécialisés dans ces domaines d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est passée de 4,2% en 2023 à 4,4% en 2024.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 25,9% de l'ensemble des placements, contre 24,2% une année auparavant.

### Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a un taux de couverture de change élevé pour l'exercice 2024, mais nettement plus bas qu'en 2023. L'importante augmentation des coûts de financement de ces protections a mené à une diminution du taux de couverture et donc à une augmentation de l'exposition nette en monnaies étrangères à 16% du bilan.

### Évolution du rating obligataire en %



### Placements immobiliers de qualité

Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification.

Malgré la baisse du taux de rendement des obligations de la Confédération en 2024, il n'y a pas eu de réelle diminution des attentes de rendement pour l'immobilier et le volume des transactions des immeubles de rendement est resté à un niveau bas.

Dans ce contexte, notre Groupe a poursuivi sa stratégie de placement immobilier Core basée sur une très bonne qualité d'emplacement. Nous avons ainsi poursuivi nos investissements sur nos projets de construction et de rénovation en livrant notre projet de construction Arbora de 21 logements à Crissier et en démarrant deux nouveaux chantiers

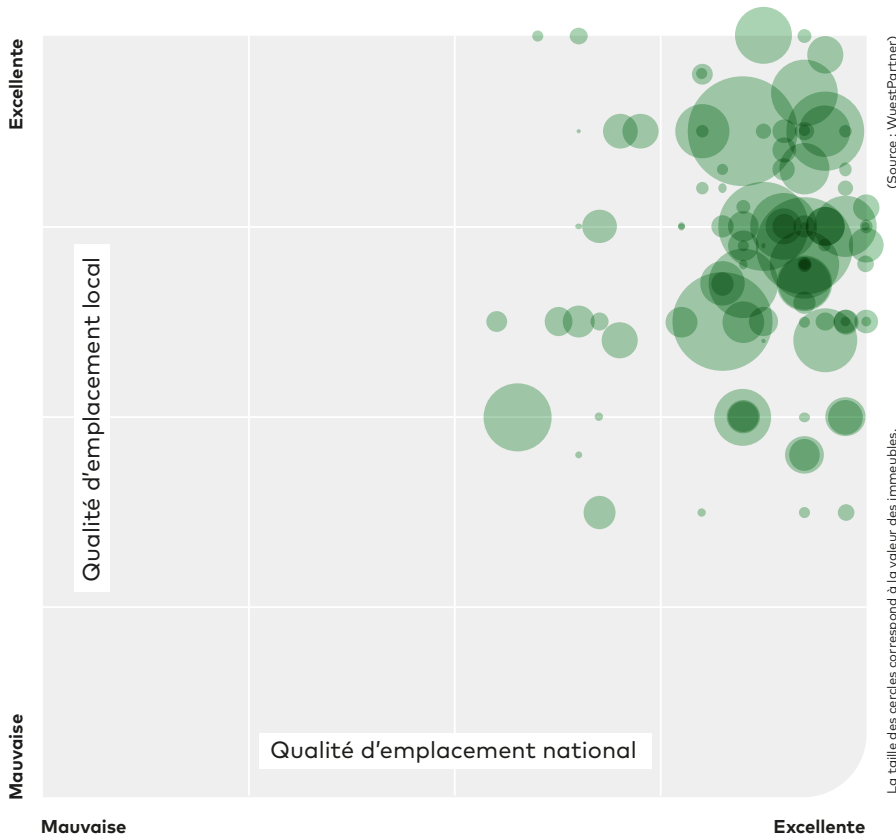
de construction à Blonay et au Mont-sur-Lausanne ainsi que trois nouveaux chantiers de rénovation à Lausanne, avenue Tissot 16-18 et avenue du Théâtre 14-16, et à Lucerne, Hirschmattstrasse 1.

À fin 2024, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint CHF 1'598,6 millions (CHF 1'629,9 millions en 2023), de sorte que la part dans l'immobilier passe à 20,8% (21,5% en 2023).

### Résultat des placements

Lors de l'exercice 2024, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 175,9 millions, à CHF 8'157,5 millions. Hors investissements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 107,2 millions, à CHF 7'690,0 millions.

### Qualité du portefeuille immobilier direct de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Les produits courants sur les placements ont augmenté en 2024 de CHF 13,9 millions, à CHF 172,3 millions. Le graphique ci-après illustre l'évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans.

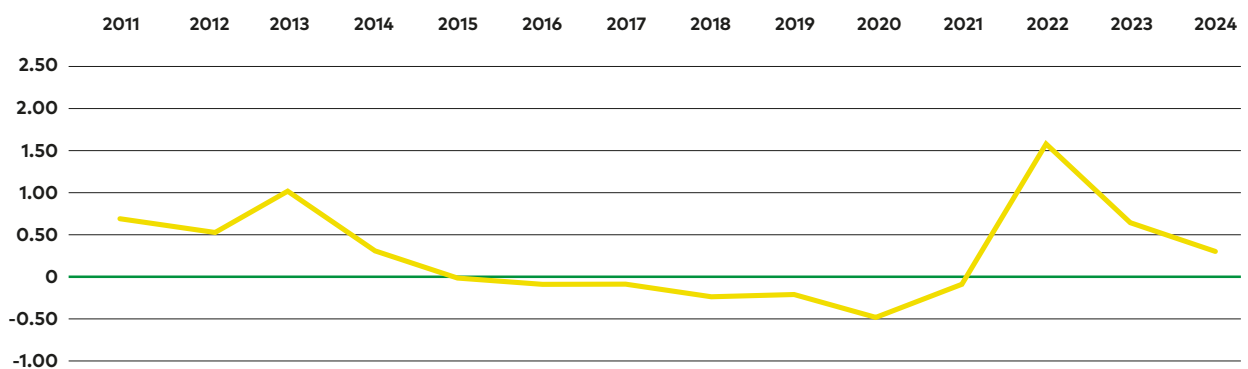
Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en hausse à 2,5% (2,1% en 2023). Leur performance nette en valeur de marché est positive à 6,3% contre une performance de 5,7% une année auparavant. À noter que le calcul du rendement des placements ne tient plus compte des frais d'administration de nos sociétés holding. Cette adaptation permet une vision plus transparente du

résultat de placements au travers des états financiers du Groupe.

### Vaudoise Asset Management

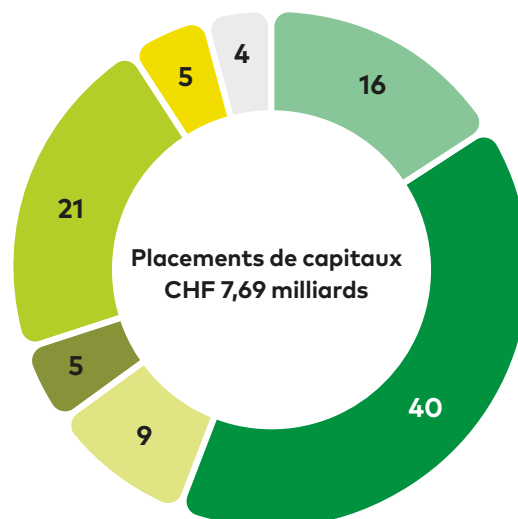
Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe, au travers de ses filiales Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 3'246,0 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 239,7 millions par rapport à 2023.

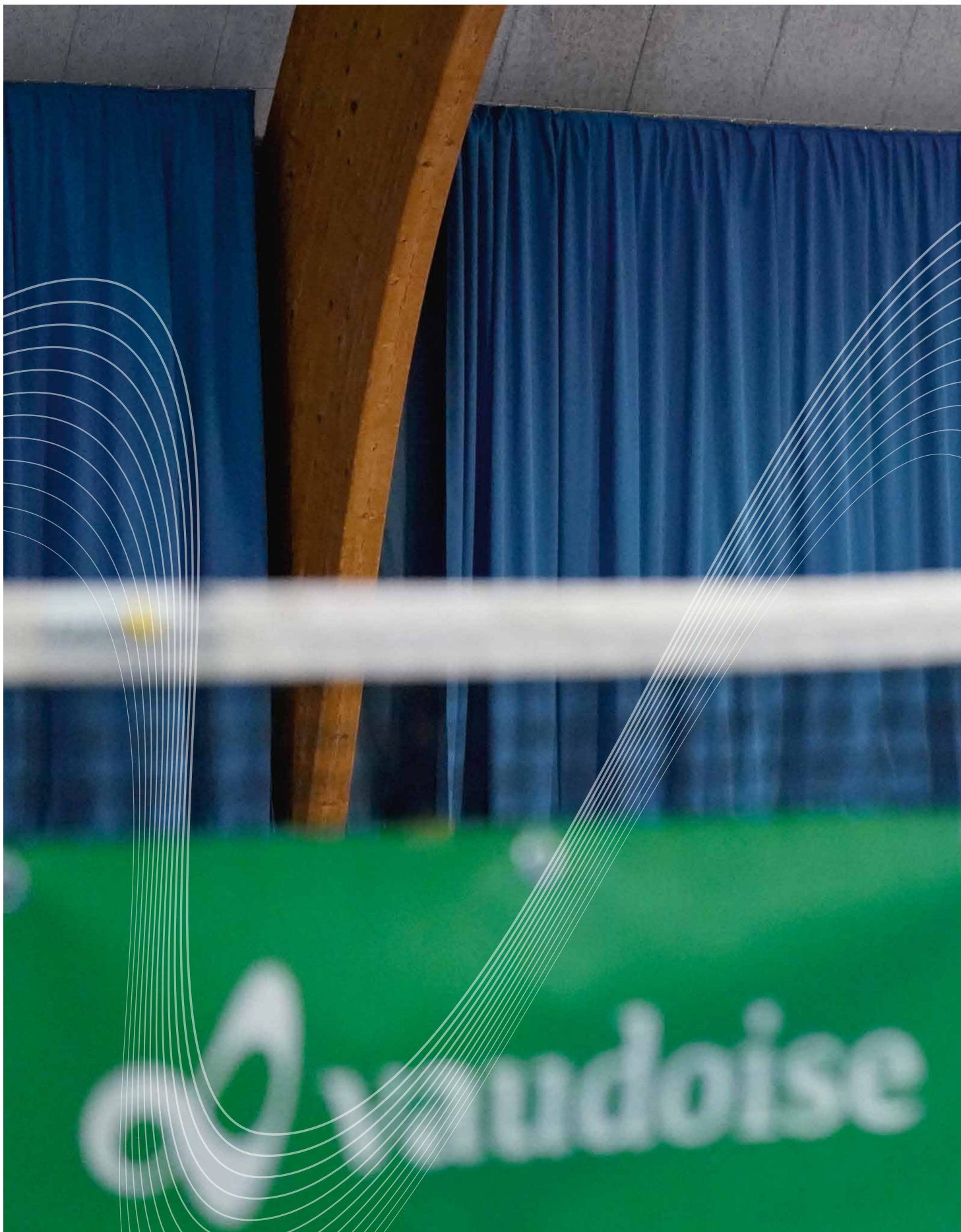
### Évolution des taux d'intérêt pour les obligations de la Confédération à dix ans



### Structure des placements au 31 décembre 2024

- Parts de fonds de placement
- Obligations
- Prêts hypothécaires
- Prêts aux collectivités
- Immobilier
- Actions
- Alternatifs





# Synthèse du rapport de durabilité



# La durabilité à la Vaudoise en 2024

Cette section présente de manière synthétique les grandes lignes de notre stratégie de durabilité. Elle expose les principales avancées réalisées en 2024 en lien avec nos objectifs. Comme le démontre ce présent rapport, la Vaudoise s'engage résolument dans le domaine de la durabilité et, en particulier, sur plusieurs axes et thèmes, qui sont stratégiques pour notre secteur et notre entreprise. Dans les prochaines années, afin de répondre à des enjeux environnementaux et sociaux de plus en plus importants, nous allons poursuivre nos actions et renforcer notre engagement, qui s'inscrivent dans la culture de la Vaudoise.

Heures de formation supplémentaires suivies par les collaboratrices et collaborateurs par rapport à 2023

12%

Consommation d'électricité d'origine renouvelable

93%

Taux de satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs en 2023\*

87%

\* Le sondage Great Place to Work sera reconduit en 2025.

Journées de volontariat impliquées

18

Objectif de réduction de l'empreinte carbone liée aux propres opérations d'ici à 2030

25%

par employé à plein temps (EPT)

Volontaires réunis pour soutenir des associations locales et nationales à but social et/ou environnemental

197

collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences

Retrouvez notre rapport de durabilité 2024 complet se référant aux normes GRI S 2021 via le code QR ou sur le lien suivant: <https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2024>



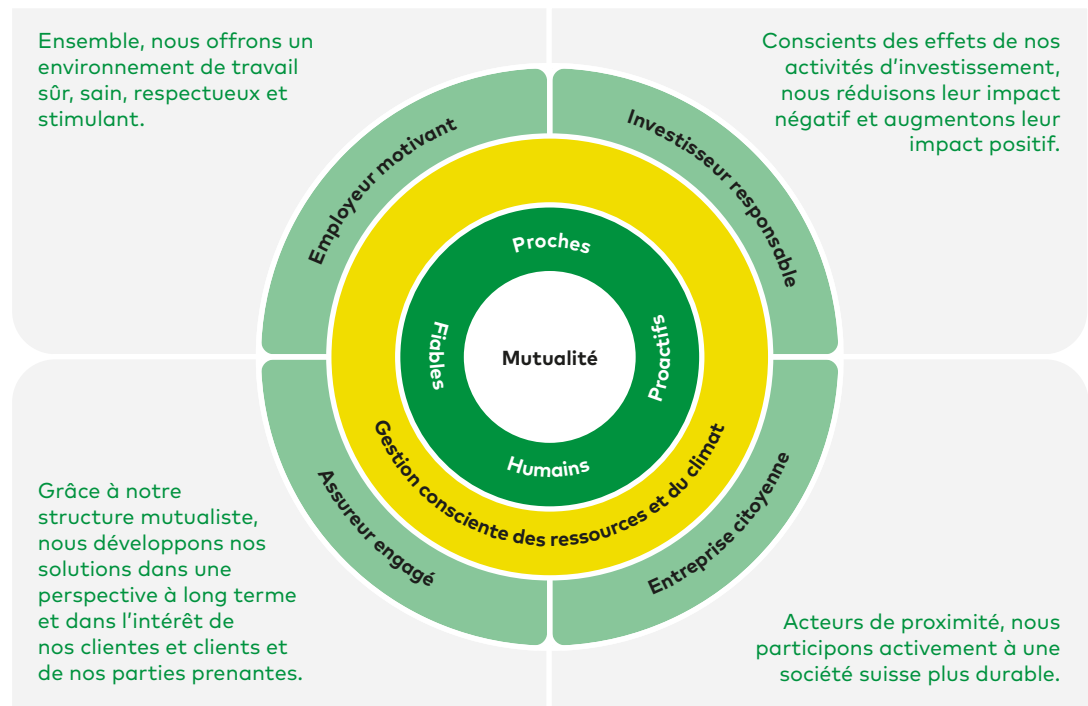


# Stratégie de durabilité

Fondée sur des principes mutualistes, la Vaudoise a inscrit la durabilité au cœur de ses activités dès sa création en 1895. Le but des premiers adhérents cotisants était en effet de s'assurer les uns et les autres, tout en garantissant un système de redistribution équitable. Ce système d'assurance solidaire et coopératif a donc permis de planter la graine de la durabilité au sein de notre Compagnie.

**La Vaudoise s'engage en faveur du développement durable avec l'ambition suivante:**

**Nous permettons à nos clientes et clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques des risques qu'ils ne peuvent assumer. Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable.**



## Plan de transition

En 2024, la Vaudoise a développé un plan de transition vers une économie bas-carbone qui définit son ambition, sa stratégie de mise en œuvre, ses principales mesures ainsi que les structures de gouvernance, qui guideront l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs. Dans la forme, ce plan s'inspire du cadre de référence de la Transition Plan Taskforce (TPT). Le plan de transition répond à l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques et tient compte de l'Ordonnance climatique découlant de la Loi sur le CO<sub>2</sub> révisée.

La version intégrale de ce plan de transition se trouve en annexe du Rapport de durabilité 2024 (version longue).

## L'assurance d'une relation basée sur la confiance

Le cœur de métier de la Vaudoise consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, en Suisse et au Liechtenstein, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèque.

De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, de nos actionnaires et de nos collaboratrices et collaborateurs. De plus, nous inscrivons la durabilité dans nos métiers, offres et services.

Le Groupe Vaudoise est propriété de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient directement et indirectement les sociétés opérationnelles du Groupe.

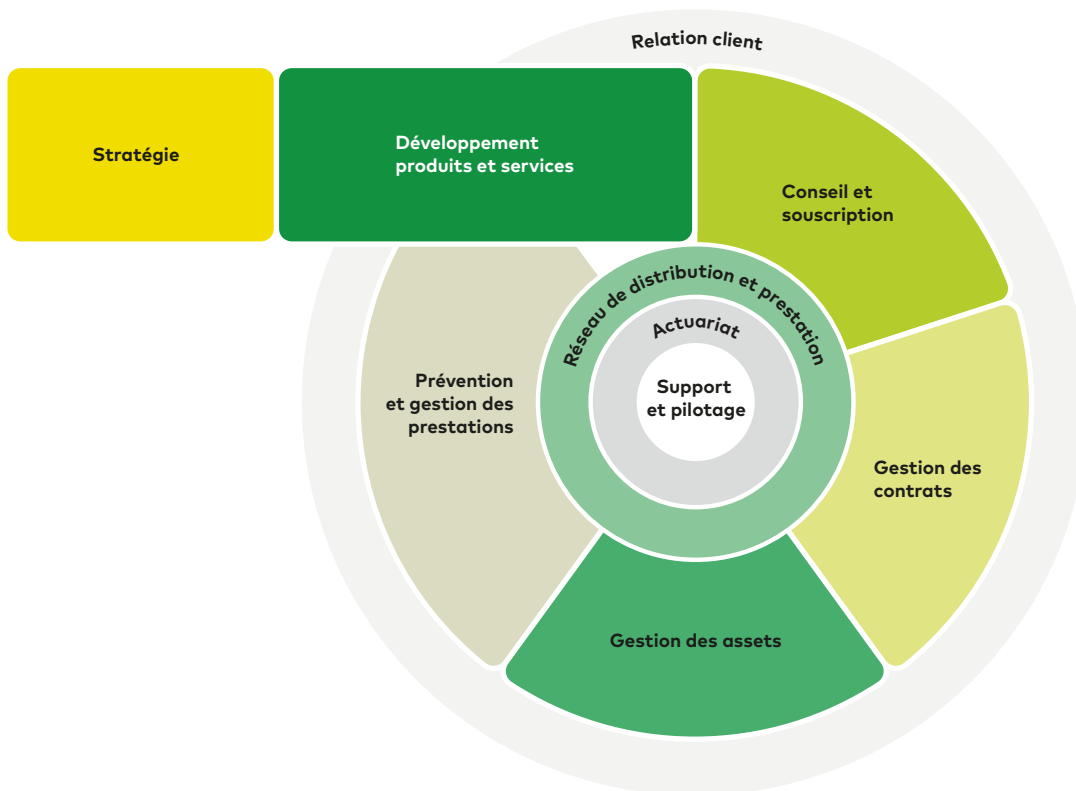
## Notre chaîne de valeur en dix points

La chaîne de valeur de la Vaudoise est celle d'un assureur, dont le cœur de métier est d'assumer les risques qui pèsent sur ses preneurs d'assurance.

### Nos valeurs

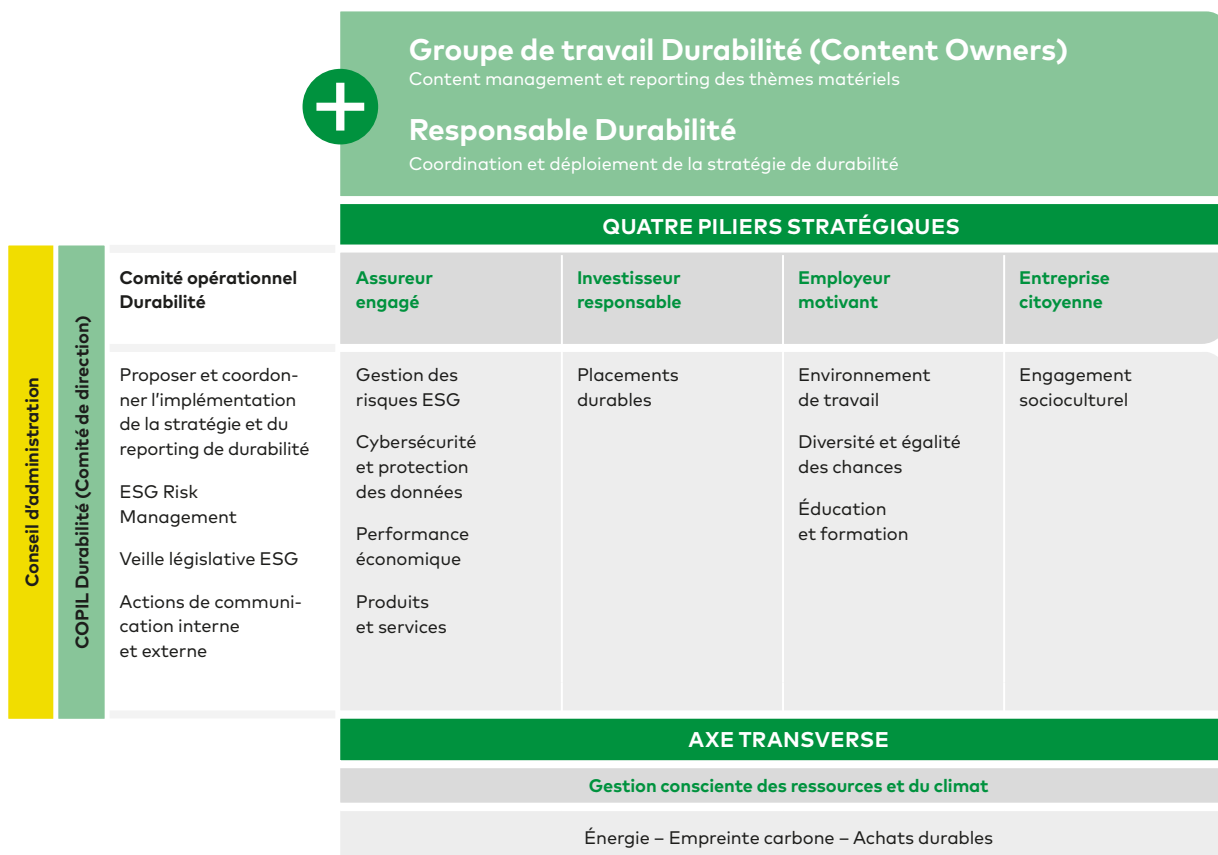
La Vaudoise dispose d'une stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie et d'un Règlement du personnel, qui intègrent ses valeurs en adéquation avec sa vision et sa mission:

- Proches
- Fiables
- Humains
- Proactifs



## Gouvernance autour de la durabilité

La Vaudoise dispose d'un Comité de pilotage (COFIL) chargé de la gestion et de la stratégie liées à la durabilité. Il s'agit du Comité de direction du Groupe. Dans l'objectif d'optimiser la structure organisationnelle de durabilité, des sponsors ont été nommés pour les différents piliers de la stratégie de durabilité. Ils assurent la mise en place des différents groupes de travail en fonction de nos quatre piliers stratégiques et de notre axe transverse.



## Stratégie construite autour d'enjeux matériels, identifiés en consultation avec les parties prenantes

Les axes de notre stratégie de durabilité ont été identifiés en 2020 lors de l'élaboration du premier rapport de la Vaudoise sur ce thème. Ceux-ci ont été déterminés sur la base d'entretiens réalisés avec nos parties prenantes et par l'analyse de la concurrence, mais aussi en tenant compte des normes sectorielles ainsi que des normes nationales et internationales en matière de durabilité. Cette approche nous a permis de définir clairement nos priorités.

## Contribution aux Objectifs de développement durable

Pleinement conscients des enjeux actuels en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), nous avons intégré dans notre stratégie les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur lesquels nous considérons pouvoir apporter une contribution.



# Principaux objectifs à l'horizon 2025

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
<b>Assureur engagé</b>		D'ici à 2025	
<b>Gestion des risques ESG</b>	Nous évaluons les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les autres risques et opportunités associés. Nous révisons régulièrement les hypothèses sous-jacentes.		▶
<b>Cybersécurité et protection des données</b>	Aucune procédure n'a été initiée par les autorités concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.		●
	Nous réduisons la proportion de collaboratrices et collaborateurs cliquant sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.		●
<b>Performance économique</b>	Nous redistribuons une partie de notre bénéfice chaque année en faveur de nos clientes et clients.		●
<b>Produits et services</b>	Lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance, nous analysons l'opportunité d'intégrer une composante liée au développement durable, que ce soit au niveau d'une couverture ou d'un critère de souscription.		●
	Aucun cas de non-conformité concernant l'information sur les produits par an n'a été enregistré.		●
<b>Investisseur responsable</b>		D'ici à 2025	
<b>Placements durables</b>	100% des placements sont conformes à nos critères ESG.		▶
	Dans la mesure du possible, nous augmentons nos investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de nos placements.		▶
	Nous établissons un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG. Ceci est réalisé par le biais d'initiatives d'engagement collectif.		●
	Nous exerçons nos droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles nous détenons des actions. Ce processus peut être délégué à des fournisseurs de services (Proxy Voting).		●
	Nous réduisons l'empreinte carbone de notre portefeuille immobilier de 33 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> en 2014 (début des mesures) à 22 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> (-30%).		▶
	Nous réduisons l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actions et d'obligations.		▶

● Objectif atteint    ▶ Objectif partiellement atteint    ○ Objectif non atteint

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
<b>Employeur motivant</b>		D'ici à 2025	
<b>Environnement de travail</b>	Nous maintenons une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85%.		●
	Nous visons un turnover inférieur à 10% par an.		●
	L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est directement associé aux résultats de l'entreprise.		●
<b>Diversité et égalité des chances</b>	Au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60% ou plus.		●
	Nous augmentons le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadre.		▶
	Nos collaboratrices et collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail, quel que soit le niveau hiérarchique.		●
<b>Éducation et formation</b>	Nous renforçons le nombre d'actions de formation à destination des collaboratrices et collaborateurs.		●
<b>Entreprise citoyenne</b>		D'ici à 2025	
<b>Engagement socioculturel</b>	Nous investissons chaque année une partie de notre bénéfice en faveur de notre engagement socioculturel.		●
	Nous maintenons le nombre d'au moins 20 projets impliqués par année.		▶
<b>Gestion consciente des ressources et du climat</b>		D'ici à 2025	
<b>Énergie</b>	Nous obtenons 100% de notre électricité à partir d'énergies renouvelables (y compris dans les agences).		▶
<b>Empreinte carbone</b>	Nous fixons un objectif de réduction des émissions de GES sur la base du bilan carbone 2022.		●
<b>Achats durables</b>	Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux.		▶
	Nous favorisons la part des dépenses auprès de fournisseurs locaux.		●

● Objectif atteint    ▶ Objectif partiellement atteint    ○ Objectif non atteint

# Assureur engagé

La Vaudoise s'engage à mettre tout en œuvre pour gérer son activité de manière responsable vis-à-vis de la société et de l'environnement, dans le respect des principes éthiques. En assurant une gestion stricte des risques ESG, en garantissant la sécurité des données et en prenant des mesures pour se prémunir des cyberattaques, la Vaudoise présente des bases économiques solides et des produits et prestations fiables. Elle constitue également un interlocuteur compétent pour sa clientèle, ses partenaires commerciaux ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs.

## Nos principaux enjeux



### Gestion des risques ESG

Nous souhaitons être exemplaires dans la gestion des risques et l'intégration des critères ESG.



### Cybersécurité et protection des données

Nous respectons la législation sur la protection des données et les règles de sécurité en vigueur.



### Performance économique

Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.



### Produits et services

Nous informons nos clientes et clients de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins.

Nous améliorons la durabilité de nos solutions d'assurance et de prévoyance lorsque cela est possible et nous adaptons nos couvertures à l'évolution des besoins de la société.



## Nos actions en tant qu'assureur engagé

### Gestion des risques ESG

Les changements climatiques et démographiques sont des risques qui entraînent une augmentation significative de la fréquence et du coût des sinistres. La Vaudoise a mis en place une gestion des risques qui prend en compte tous les risques ESG auxquels l'entreprise est exposée, mais également les impacts négatifs qu'elle produit sur l'environnement et la société. À noter que les processus de gestion des risques font l'objet d'améliorations continues. Après une phase d'analyse menée en 2023, la Vaudoise a formalisé un concept de gestion des risques ESG intégré dans le processus Enterprise Risk Management (ERM) du Groupe en 2024.

#### Objectif

- Évaluer les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les risques et opportunités associés.

#### Mesures

##### Analyse et contrôle continu des risques

Évaluation semestrielle par le Risk Office des implications financières et réglementaires pour l'entreprise des évolutions liées aux changements climatiques et aux mutations sociétales ainsi que d'autres risques et opportunités associés.

##### Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs

Promotion d'une culture de gestion active des risques par le biais de séances d'information, d'une formation e-learning sur le Code de déontologie de l'entreprise et au travers de diverses actions de communication interne.

##### Gestion des risques financiers liés aux changements climatiques

Intégration des scénarios liés aux changements climatiques dans notre dispositif de gestion des risques.

##### Gestion des risques financiers liés aux changements démographiques

Processus de développement, de modification et de révision des produits et des tarifs permettant d'adapter en permanence les produits à l'évolution démographique de la société.

#### Indicateur

Il n'y a aucun indicateur pour l'instant pour mesurer les coûts des mesures de mitigation et de réduction

des risques financiers spécifiquement liés aux changements climatiques.

### Cybersécurité et protection des données

Les relations commerciales reposent sur le professionnalisme et la confiance, c'est pourquoi il est primordial pour la Vaudoise de garantir la sécurité des données et du système d'information pour ses parties prenantes.

#### Objectifs

- Éviter toute procédure initiée par les autorités à l'encontre de la Compagnie concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.
- Réduire la proportion de clics sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.

#### Mesures

##### Formation

Formation e-learning obligatoire sur le thème de la protection des données pour chaque nouvelle collaboratrice et chaque nouveau collaborateur.

##### Campagnes de phishing

Dix campagnes organisées pour sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs face à ce risque en 2024.

##### Application OneTrust

Souscription à la licence de l'application OneTrust, logiciel de gestion de la protection des données.

##### Journée de la protection des données

Journée de sensibilisation célébrée chaque année, le 28 janvier.

##### Gestion des risques de cybersécurité

Analyse des risques liés à la cybersécurité effectuée formellement deux fois par an.

##### Détection préventive

Augmentation en 2024 des exercices de gestion de crise simulant une cyberattaque pour s'entraîner et identifier les zones d'amélioration. Organisation de tests d'intrusion additionnels afin de déceler d'éventuelles failles.

#### Indicateur

Taux de collaboratrices et collaborateurs ayant suivi une formation e-learning: 100%.

## Performance économique

La Vaudoise partage une partie de ses bénéfices avec ses parties prenantes. Son chiffre d'affaires en 2024 a augmenté de 4,2% à CHF 1,436 milliard. Le bénéfice net consolidé atteint CHF 147 millions.

### Objectifs

- Poursuivre notre engagement en faveur de la durabilité dans le cadre de la performance économique.
- Appliquer une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.

### Mesures et indicateurs

#### Pour les collaboratrices et collaborateurs

Prime de CHF 1'200.– pour chaque personne avec un contrat à durée indéterminée.

#### Pour les clientes et clients

Depuis 2011, partage d'une partie des bénéfices avec les assurées et assurés sous forme de rétrocession des primes. Pour les assurances non-vie, le montant de la redistribution s'élève à un total de CHF 44 millions pour la période 2025-2026.

## Produits et services

La Vaudoise vise à améliorer la durabilité de ses solutions d'assurance et de prévoyance et adapte sa couverture d'assurance afin de répondre aux besoins en constante évolution de la société.

### Objectifs

- Intégrer une composante liée au développement durable lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance.
- Éviter toute non-conformité concernant l'information sur les produits.

## Mesures

### Assurances non-vie

- Mise en place par Vaudoise Services SA des structures Corporate Health Management et Corporate Health Services dédiées à la santé en entreprise et à la prévention du burn-out.
- Lancement d'un processus de réflexion en 2024 sur le développement de nouveaux produits et services intégrant des critères de durabilité.
- Incitation à réparer plutôt qu'à remplacer dans le cadre du règlement des sinistres.
- Drive-in régionaux permettant une estimation et une prise en charge rapide des dégâts générés par les intempéries de l'été 2024.

### Assurances vie individuelle

Promotion active de l'innovation et intégration de fonds de placement intégrant des critères de durabilité dans les assurances vie individuelle.

### Sensibilisation aux nouveaux risques

Sensibilisation de la clientèle aux nouveaux risques tels que la protection des données et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

### Indicateurs

- Aucun cas de non-conformité aux réglementations rapporté (avertissement, amende et pénalité inclus) sur nos produits et services.
- Taux des collaboratrices et collaborateurs en soutien à la clientèle ayant passé l'examen intermédiaire AFA (certification obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026): 100%.



# Investisseur responsable

En qualité d'investisseur institutionnel, la Vaudoise joue un rôle en plaçant ses actifs financiers selon des critères de durabilité. Notre approche vise à favoriser les intérêts de nos parties prenantes ainsi que ceux de la société et de l'environnement à long terme.

## Notre principal enjeu



### Placements durables

Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous cherchons à réduire leur impact négatif et augmenter leur impact positif.



## Nos actions en tant qu'investisseur responsable

Signatory of:



### Placements durables

La Vaudoise est signataire des Principes pour les investissements responsables (PRI) des Nations Unies depuis décembre 2019. Cette démarche constitue un jalon important pour le développement d'une politique de placements durables cohérente et alignée aux standards internationaux.

En marge du plan de transition climatique élaboré en 2024, la Vaudoise a également mis à jour cette année sa Charte d'investissement durable. Celle-ci permet d'éclairer son positionnement dans le domaine de l'investissement durable et de formaliser concrètement cinq approches de mise en œuvre.

### Objectifs

- Intégrer des critères ESG dans toutes ses décisions de placement (inclusion).
- Ne pas investir dans des entreprises qui sont en contradiction avec notre politique ESG (exclusion).
- Augmenter la part des placements qui ont un impact positif (Impact Investing).
- Mener une politique d'actionnariat actif sur des questions ESG (Active Ownership).
- Focaliser notre attention sur la réduction de l'empreinte carbone de nos placements.

### Objectifs chiffrés à horizon 2030

- Réduire l'empreinte carbone des obligations d'entreprises de 20% par rapport à 2023.
- Maintenir, pour les actions cotées, un écart de minimum 15% d'écart d'intensité carbone par rapport à l'indice composite de référence (sans critères ESG).
- Réduire l'empreinte carbone de l'immobilier direct pour atteindre 19 kilos CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.

### Mesures

- Privilégier les investissements dans les entreprises avec un bon score ESG au détriment des autres, sur la base notamment des notations ESG de prestataires spécialisés (Ethos, MSCI).
- Intégrer des critères ESG dans la gestion de notre parc immobilier.
- Continuer d'investir dans des projets générant des impacts positifs pour l'environnement et la société.
- Instaurer un dialogue sur la durée avec les entreprises ayant un potentiel d'amélioration dans la gestion de leurs enjeux ESG par le biais d'initiatives collectives d'engagement.
- Participer à la décarbonisation de l'économie et limiter les impacts du réchauffement climatique sur nos principales classes d'actifs.

### Initiatives collectives d'engagement

**Carbon Disclosure Project (CDP):** ce projet consiste à établir des exigences de transparence envers plus de 10'000 grandes entreprises pour les données liées au climat, à l'eau et à la déforestation.

**Climate Action 100+:** cette initiative consiste à faire pression sur les 100 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, afin que ceux-ci modifient leur modèle commercial ainsi que sur 66 entreprises supplémentaires cruciales pour une transition vers une énergie propre.

**Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW):** ce programme incite 150 entreprises de la branche alimentaire à adopter des conditions d'élevage respectueuses dans la production et dans la chaîne d'approvisionnement.

### Indicateurs

#### Exclusion des investissements en contradiction avec notre politique ESG

Secteurs d'activité concernés: armement, tabac, jeux de hasard, pornographie, OGM, nucléaire, charbon et énergies fossiles non conventionnelles. Exclusion également des entreprises qui ne respectent pas les normes nationales et internationales selon la liste mise à jour par l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

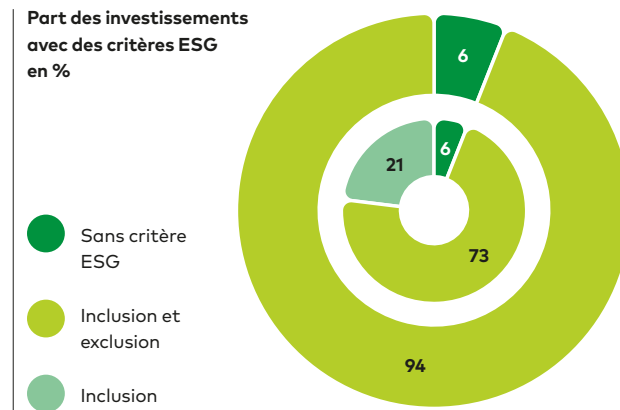
#### Politique d'actionnariat actif sur des questions ESG

Pour les actions suisses, la Vaudoise suit les recommandations de vote de la fondation Ethos. Pour les actions étrangères, les droits de vote de la Vaudoise sont largement appliqués par les gérants via le portail ISS.

### Mesure d'intensité carbone de nos placements en WACI\*

En 2024, la Vaudoise a reconduit son bilan carbone en intégrant les émissions CO<sub>2</sub> des principales classes d'actifs. Les émissions des actions s'élèvent à 80,84 t CO<sub>2</sub>/CHF par million de chiffre d'affaires. Les émissions des obligations d'entreprises s'élèvent quant à elles à 86.54 t CO<sub>2</sub>/CHF par million de chiffre d'affaires.

### Intégration des critères ESG dans 100% des placements d'ici à 2025



### Focus sur notre parc immobilier

Notre stratégie d'investissement durable dans le domaine de l'immobilier met l'accent sur les critères environnementaux, en particulier la réduction de l'empreinte carbone de l'ensemble de notre parc, tout en considérant les aspects sociétaux et de gouvernance.

Nous gérons notre portefeuille dans ce sens en mettant en œuvre les actions suivantes:

- Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sur tous nos biens depuis 2014.
- Objectif de réduction de plus de 30% des émissions de GES liées à l'exploitation du parc d'ici à 2025 par rapport aux émissions de 2014: avec 23 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> en 2024, cet objectif est quasiment atteint.
- Monitoring énergétique de l'exploitation des bâtiments et optimisation de la performance des installations en partenariat avec la société Energo.
- Labélisation des projets de construction selon le label Minergie Eco.

\* Le WACI est la moyenne pondérée d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires en CHF.

# Employeur motivant

La Vaudoise accorde une importance capitale au bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs. Basée sur la responsabilité partagée et le respect, la mission principale de notre politique RH consiste à les accompagner dans leur quotidien en leur garantissant notamment sécurité, santé et stimulation dans l'exercice de leurs activités.

## Nos principaux enjeux



### Environnement de travail

Nous promovons un climat de travail stimulant basé sur des relations empreintes de respect et de confiance. Nous soutenons dans ce cadre le juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



### Diversité et égalité des chances

Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaboratrices et collaborateurs.



### Éducation et formation

En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes attentifs à leur employabilité.



## Nos actions en tant qu'employeur motivant

### Environnement de travail

Les 2'158 collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise représentent notre bien le plus précieux. Leur bien-être physique et mental est primordial, c'est pourquoi nous veillons à garantir un environnement de travail sûr, sain, respectueux et stimulant.

### Objectifs

- Continuer d'offrir des modèles de travail attrayants (y compris la possibilité de travailler à domicile et à temps partiel) pour permettre un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.
- Parvenir, jusqu'à 2025, à une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85% et à un turnover net inférieur à 10%.
- Veiller à ce que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs soit directement associé aux résultats de l'entreprise.
- Continuer d'accorder une importance primordiale à la sécurité et à la santé au travail.

### Mesures

- Afin de concilier vie privée et vie professionnelle, nous offrons la possibilité de travailler à temps partiel, quelle que soit la position hiérarchique, y compris pour les postes de direction. Pour les nouveaux postes, la possibilité de travailler à temps partiel est systématiquement mentionnée (80-100%).
- Depuis 2021, la Vaudoise permet à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler à domicile et de manière flexible pour autant que leur cahier des charges le permette.
- Au terme d'un congé parental, les collaboratrices comme les collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail de 20%.

### Indicateurs

#### Enquête Great Place to Work® menée en 2023

- 84% des collaboratrices et collaborateurs recommanderaient la Vaudoise comme employeur à des amis ou à des connaissances.
- Taux de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs: 87%.
- 83% des collaboratrices et collaborateurs envisagent de travailler sur le long terme pour l'entreprise.

### Diversité et égalité des chances

La Vaudoise promeut l'égalité des chances et des salaires. Elle souhaite représenter une source d'inspiration pour d'autres entreprises en montrant l'exemple. À ce titre, elle a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir en 2018 la certification Equal-Salary qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Son obtention a été confirmée lors des audits de surveillance effectués en 2019 et 2020. En 2021, la Vaudoise a passé avec succès l'audit Logib. Il s'agit d'un logiciel mis en place par la Confédération dans le cadre de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg).

### Objectifs

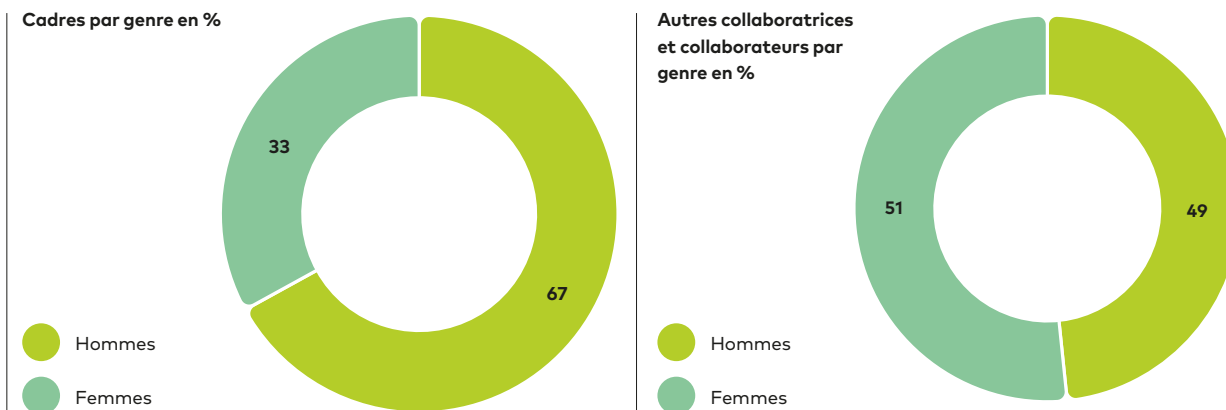
- Parvenir à ce qu'au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60% ou plus.
- Augmenter le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadres.
- Permettre à nos collaboratrices et collaborateurs de réduire leur temps de travail quel que soit le niveau hiérarchique.

### Mesures

- Les cadres chargés des recrutements et des évaluations reçoivent régulièrement des informations, des sensibilisations et des formations en lien avec la diversité.
- Un groupe de travail a été mis sur pied en 2024 afin d'élaborer une stratégie Diversité, Égalité et Inclusion (DE&I) et de déployer de nouvelles mesures.
- À travers son Code de déontologie et par le respect de la Loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la Vaudoise s'assure que toute forme de discrimination soit exclue.

## Indicateurs

La proportion des femmes parmi les cadres supérieurs a continué d'augmenter en 2024 (+1% par rapport à 2023 et +2% par rapport à 2022). Des formations en leadership (L'Effet A) sont déployées depuis 2019 dans l'entreprise pour soutenir ce mouvement.



## Turnover

En 2024, 318 collaboratrices et collaborateurs ont rejoint la Vaudoise (+5,4% par rapport à 2023), tandis que 222 l'ont quittée (+3,8% par rapport à 2023).

Le taux de démission net de 6,8% a baissé de 1% en 2024. Les hommes étaient plus nombreux en ce qui concerne les recrutements et les départs.

## Éducation et formation

Il est primordial pour la Vaudoise de s'engager en faveur de la progression de ses collaboratrices et collaborateurs et de veiller à leur employabilité en leur offrant des perspectives et un parcours professionnel par le biais de formations internes et externes. La Compagnie accorde une importance particulière à la formation de ses jeunes membres.

### Objectif

- Renforcer le nombre d'actions de formation à destination de nos collaboratrices et collaborateurs.

### Mesures

- Proposer des stages ou une formation de base aux jeunes intéressés.
- Offrir des postes aux jeunes qui souhaitent suivre des études en cours d'emploi ainsi qu'aux diplômées et diplômés des hautes écoles.
- Investir dans le développement professionnel et personnel de nos collaboratrices et collaborateurs en leur proposant des formations continues internes et externes.

**Indicateurs**

- Formation de plus de 120 jeunes par année.
- Accueil d'une vingtaine d'étudiantes et étudiants.
- Effectif minimum de 100 apprenantes et apprenants.

**Nos programmes de formation continue**

- Programme enrichi de formations continues transverses.
- Plateforme eCampus avec cours de langues, cours collectifs, cours en ligne et accès permanent aux conférences filmées.
- 137 modules de formation et de formation continue offerts pour un total de 52'415 heures en 2024 (augmentation de 12% depuis 2023).

# Entreprise citoyenne

Partenaire de proximité, la Vaudoise s'investit pour une société suisse forte et durable. Dans ce but, notre entreprise s'engage activement en faveur de la société civile, de l'art, de la culture, du sport et de la protection de l'environnement à travers des soutiens financiers, mais aussi des initiatives et des actions ciblées.

## Notre principal enjeu



### Engagement socioculturel

Acteurs de proximité, nous participons activement à une société suisse plus durable et nous engageons aussi dans des actions de protection en faveur de l'environnement.



## Nos actions en tant qu'entreprise citoyenne

### Engagement socioculturel

La Vaudoise s'investit pour une société suisse forte par un engagement actif en faveur de la société civile, de l'art, de la culture, du sport et de la protection de l'environnement.

#### Objectifs

- Contribuer, en qualité d'acteur de proximité, à rendre la société suisse plus durable.
- Continuer d'investir chaque année une partie de notre bénéfice en faveur d'initiatives sociales, culturelles et de protection de l'environnement.
- Organiser au moins 20 projets impliqués par an.

#### Mesures

- Par nos engagements dans de nombreux partenariats, initiatives et associations, nous encourageons les échanges entre les différentes parties prenantes de la société suisse.
- Nous supportons des actions et des manifestations d'importance nationale, régionale et locale par le biais de nos nombreuses agences.
- Nous disposons d'un budget de dons pour soutenir des associations et des fondations dans le domaine socioculturel.
- En 2024, nous avons renouvelé notre partenariat avec Enterprise for Society (E4S), plateforme académique formée par l'EPFL, IMD et HEC, dédiée à la transition vers une économie résiliente et durable.



### Journées involvere

En 2024, la Vaudoise célèbre les dix ans de son programme de volontariat d'entreprise appelé involvere qui permet à nos collaboratrices et collaborateurs de mener et de participer à un projet de volontariat dans toute la Suisse, à raison d'une journée par an.

- Journées organisées sur 18 jours au total.
- 1'773,3 heures de volontariat comptabilisées par les collaboratrices et collaborateurs, soit environ 9 heures par personne.
- 14 organisations suisses soutenues (notamment Pro Juventute, la Vaux-Lierre, le WWF, Adventuno et Afiro).
- 197 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences engagés.

### Indicateur

- Budget de CHF 805'500.– alloué en faveur d'initiatives sociétales (réinsertion socioprofessionnelle, art et culture) et d'événements sportifs (+15% par rapport à 2023).

### Projets sociaux et réinsertion professionnelle

Par son identité coopérative, la Vaudoise s'engage dans diverses actions de réinsertion professionnelle, en intégrant des personnes en situation de handicap physique ou en offrant des postes de stage à des personnes réfugiées ou migrantes.

### Soutien aux start-up et PME

La Vaudoise est partenaire du concours «Prêt? Partez, Pitch!» organisé par Genilem, dont la mission est d'accompagner la création de jeunes entreprises innovantes dans les cantons de Vaud et de Genève. Dans le cadre d'un mentorat ciblé, la Vaudoise accompagnera le lauréat du concours 2024.

### Partenariats

La Vaudoise est également membre de la Fondation suisse pour le climat, laquelle soutient financièrement les initiatives des petites et moyennes entreprises suisses répondant aux enjeux de l'urgence climatique.

### Art

Depuis 1955, la Vaudoise possède une Commission artistique qui sensibilise les collaboratrices et collaborateurs sur son héritage culturel et patrimonial ainsi que sur le rôle de l'art. En marge du soutien à des artistes, l'entreprise a commandé en 2024 à Nigel Peake la réalisation d'une œuvre monumentale sur une bâche de 2'300 m<sup>2</sup> venant couvrir le Siège de la Vaudoise lors de sa rénovation.

# Gestion consciente des ressources et du climat

La Vaudoise s'investit pour une gestion durable des ressources et du climat, en réduisant son empreinte carbone, en prenant des mesures au niveau énergétique et en suivant une politique d'achats durables.

## Nos principaux enjeux



### Énergie

Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental par des économies d'énergie et des choix favorisant les énergies renouvelables.



### Empreinte carbone

Nous fixons un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la base de notre bilan carbone 2022.



### Achats durables

Nous analysons les nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats durables et de proximité.



## Nos actions en matière de gestion consciente des ressources et du climat

### Énergie

Pour réduire notre empreinte carbone dans le domaine de l'énergie, nous nous efforçons de diminuer la quantité d'énergie consommée par nos bâtiments et de moderniser nos installations techniques afin d'optimiser la consommation et d'utiliser une énergie d'origine durable. À l'heure actuelle, 93% de l'électricité et 36% des combustibles proviennent de sources renouvelables.

### Objectif

- Alimenter 100% de nos besoins en électricité à l'aide de ressources renouvelables d'ici à 2025 (y compris pour toutes nos agences).

### Mesures

#### Énergie renouvelable

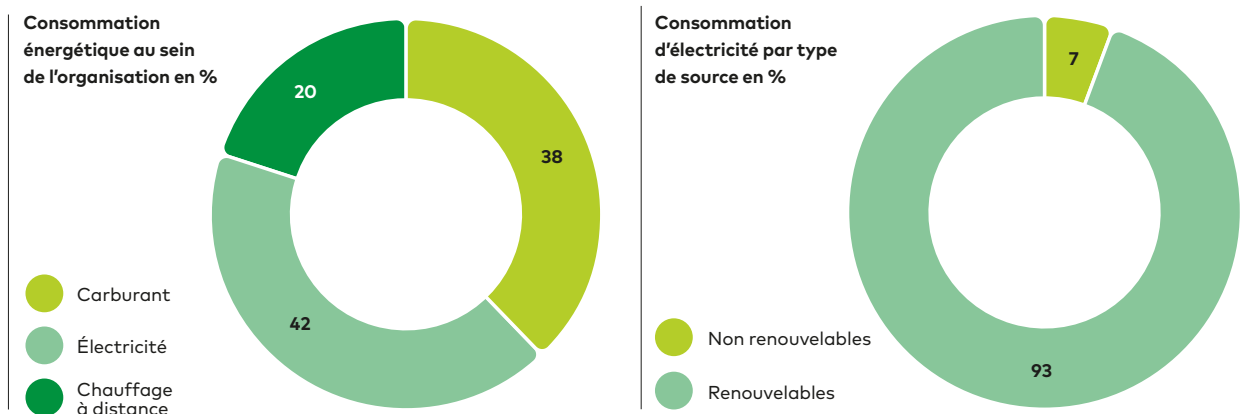
En fonction des possibilités offertes par les distributeurs d'électricité, nous choisissons des contrats proposant 100% d'énergie renouvelable.

#### Économie d'énergie

Grâce à l'installation d'équipements à faible consommation (lumières LED, appareils peu gourmands en énergie, moteur à variation de fréquence, etc.), nous limitons notre consommation. Une campagne de sensibilisation auprès des collaboratrices et collaborateurs a permis des économies d'électricité à hauteur de 4%.

### Indicateurs

Consommation énergétique au sein de la Vaudoise d'environ 22'050'738 MJ en 2024, marquant une légère réduction de 1% par rapport à 2023.



## Empreinte carbone

L’empreinte carbone de la Vaudoise reste modeste en comparaison avec d’autres secteurs, surtout en ce qui concerne ses émissions de CO<sub>2</sub> directes. La Vaudoise entend toutefois limiter significativement ses impacts négatifs sur le climat à travers des mesures ciblées.

### Objectif

- Réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> associées à nos opérations (scopes 1 et 2, et une partie du scope 3), de 25% par employé à temps plein (EPT) d’ici à 2030.

### Mesures

#### Collecte de données environnementales

Nous mesurons notre consommation totale d’énergie et l’intensité de nos émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2, et une partie des émissions du scope 3.

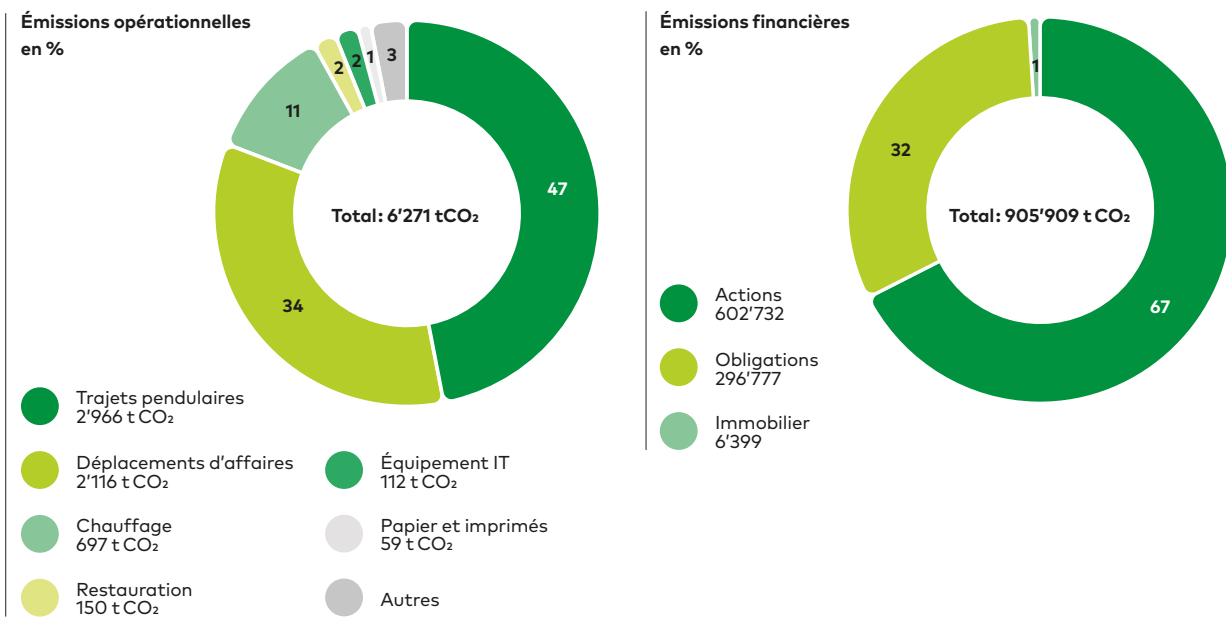
#### Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier

Grâce à notre plan d’action, nous visons une réduction de 30% des émissions de notre parc immobilier d’ici à 2025, soit de 33 à 22 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique (SRE) par an.

#### Mobilité durable

Environ 90% des émissions de CO<sub>2</sub> associées aux opérations proviennent de la mobilité de nos collaboratrices et collaborateurs (trajets pendulaires et professionnels). Des mesures concrètes de réduction sont prévues en 2025. Elles seront accompagnées d’un nouveau plan de mobilité durable.

### Indicateurs



## Achats durables

Grâce à une politique responsable, la Vaudoise s'assure que ses fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales et ce, dès le lancement du processus de sélection. Elle encourage également les achats de proximité et vérifie que les prestataires sélectionnés respectent son Code de déontologie, de même que les normes les plus élevées reconnues sur le marché.

### Objectifs

- Augmenter les analyses de nos principaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux d'ici à 2025.
- S'assurer que nos fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales considérées comme des standards du marché et reconnues en Suisse et à l'international (Union européenne, Nations Unies) concernant notamment les droits humains, le droit du travail, la corruption, l'éthique des affaires et la protection de l'environnement.

### Mesures

#### Politique d'achat

Depuis 2024, les conditions générales d'achat (CGA) contiennent des clauses expliquant aux fournisseurs les critères minimaux de durabilité à respecter dans les domaines qui touchent à l'environnement, au social et à la gouvernance.

#### Charte d'approvisionnement durable du restaurant d'entreprise

Le restaurant d'entreprise du Siège a rédigé une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires aux critères très élevés en matière de durabilité.

### Indicateurs

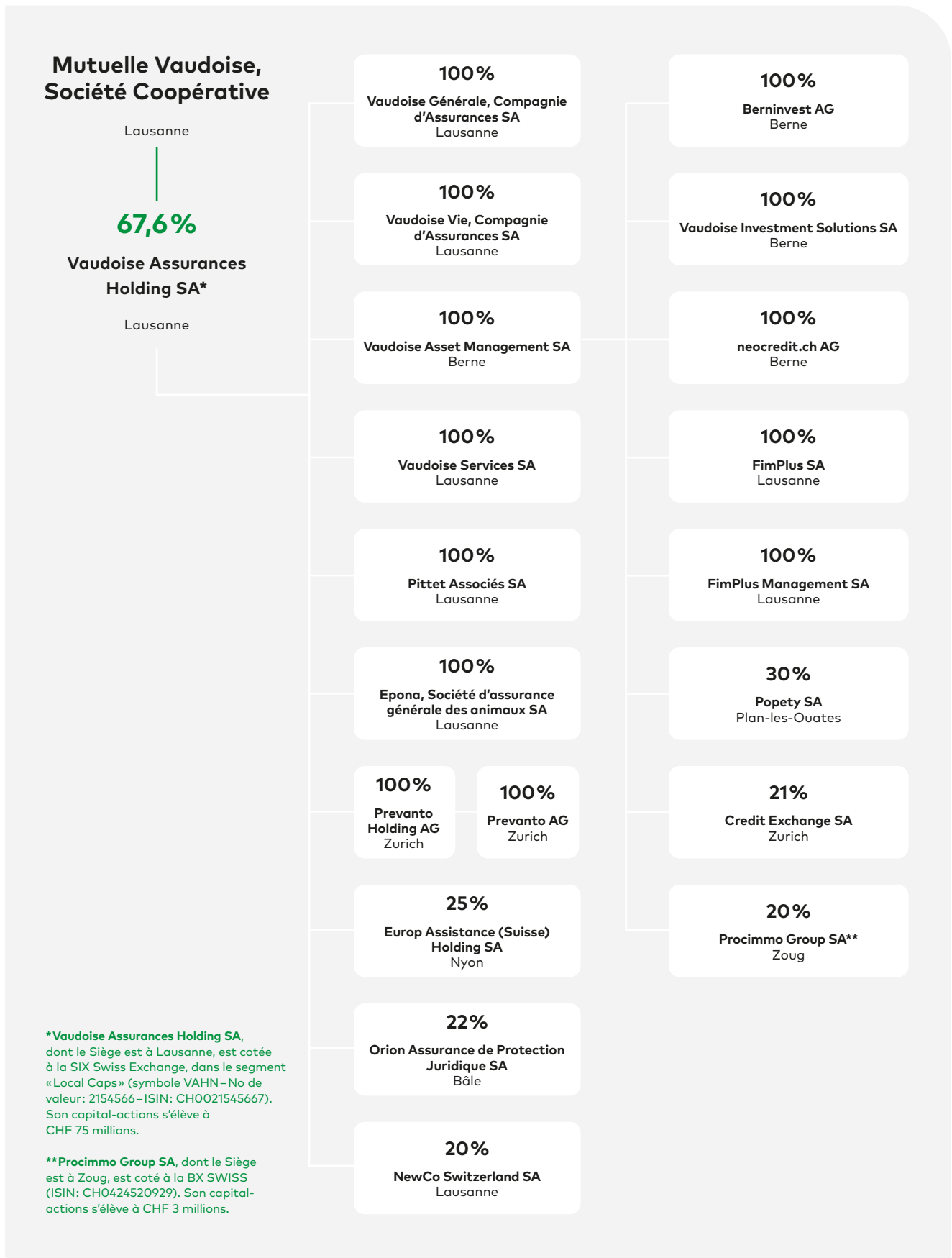
Au moins 80% des dépenses effectuées par la Vaudoise en 2024 l'ont été auprès de fournisseurs locaux. Le reste se compose principalement d'achats IT et Transformation digitale.





# Gouvernance d'entreprise

# Organigramme du Groupe





## 1. Structure du Groupe et actionnariat

### 1.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2024 atteint CHF 1'430'204'100.-.

La société détient en direct sept filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de:

- Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions);
- Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions);
- Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions);
- Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 2'250'000.-);
- Prevanto Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.-), qui détient Prevanto AG.

Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient, indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA, la totalité du capital-actions de cinq filiales:

- Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003);
- Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin;
- FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier;
- FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier;
- neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME (en run-off).

Vaudoise Asset Management SA détient également trois sociétés sous influence notable:

- 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier;
- 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier;
- 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière s'élève à CHF 180'180'000.- au 31 décembre 2024.

Vaudoise Assurances Holding SA détient trois sociétés sous influence notable:

- Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le Siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente;
- Orion Assurance de Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le Siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA;
- NewCo Switzerland SA est une scale-up basée à Lausanne. Elle est détenue à 20% par Vaudoise Assurances Holding SA et accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Ces trois sociétés sous influence notable ne sont pas cotées en bourse et entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence.

Quant à Vaudoise Fondation de placement, dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

### 1.2 Actionnaire important

Au 31 décembre 2024, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 152 à 163 du présent document. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens des art. 120 ss de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) en 2024.

### 1.3 Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

## 2. Structure du capital

### 2.1 Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions.

### 2.2 Capital autorisé et conditionnel

La société n'a émis ni capital autorisé ni capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

### 2.3 Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune modification du capital au cours des trois derniers exercices.

### 2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

### 2.5 Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission de bons de jouissance.

### 2.6 Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert d'actions ou d'inscription de «nominees».

### 2.7 Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Le 23 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a émis un emprunt obligataire de CHF 120 millions auprès des investisseurs. L'obligation a été placée à 2% sur cinq ans.

### 3. Conseil d'administration

#### 3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance du Groupe et donne forme aux intérêts à long terme de l'entreprise. Il veille à une attribution adéquate des tâches de direction et de surveillance. Il promeut également une culture propice à l'intégrité, à la durabilité et au sens des responsabilités. Il se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2024 sont présentés en pages 69 à 72 du présent rapport.

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe RoCHAT a été associé jusqu'en 2024 et a un statut « Of Counsel » dès 2025, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe RoCHAT n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise.

ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique.

Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020.

La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président) et de Bruno Férolles. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Jacques Marmier et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Patrick Streit (vice-président) et Julie Besson (administratrice indépendante). Le Conseil d'administration de Prevanto Holding AG est composé de Martin Kall (président) et de Stefan Schürmann.

### 3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 69 à 72.

### 3.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions externes admises pour les administratrices et administrateurs. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts>]



### 3.4 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle.

Lors des Assemblées générales 2024 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Jean-Philippe Rochat a été réélu pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il a intégré les deux conseils en 2022. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traidmond a été élu en 2022 et Bruno Férolles en 2024. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient des mandats d'un an, rééligibles. Frédéric Traidmond, Patrick Streit et Julie Besson ont été élus en 2024. Stefan Schürmann et Martin Kall ont été élus au Conseil d'administration de Prevanto Holding AG pour une période de trois ans.

### 3.5 Organisation interne au 31.12.2024

#### Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils de Vaudoise Assurances Holding, de Vaudoise Générale, de Vaudoise Vie et de Mutuelle Vaudoise est identique. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

#### Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint (CRO) et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil, avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2024, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

## Comités du Conseil d'administration

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
<b>Philippe Hebeisen</b>	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
<b>Jean-Philippe Rochat</b>	Vice-président du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		
<b>Martin Albers</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
<b>Nathalie Bourquenoud</b>	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●
<b>Javier Fernandez-Cid</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
<b>Eftychia Fischer</b>	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
<b>Peter Kofmel</b>	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques et membre du Comité d'investissement	●	●		●	
<b>Cédric Moret</b>	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

### Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2024, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

### Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les

membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité de rémunérations tient à jour le plan de succession du Conseil d'administration et gère le processus d'identification des futures administratrices et futurs administrateurs que le Conseil d'administration propose ensuite à l'Assemblée générale. Il veille à une saine représentation des compétences professionnelles ainsi que des genres et des régions linguistiques.

Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et la directrice des Ressources humaines (en fonction depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2024, il a siégé à quatre reprises durant deux à trois heures.

### Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2024, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Les honoraires des membres externes du Comité d'investissement sont approuvés annuellement lors de l'Assemblée générale conformément à l'art. 6, ch. 5 des statuts. De plus amples informations figurent en pages 172 à 174 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CRO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2024, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

### Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2024, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir de décision.

### 3.6 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

### 3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

#### Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2024 figurent notamment l'évolution de l'inflation, les changements climatiques, la situation géopolitique, les risques cyber et la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CRO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et la DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

#### Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

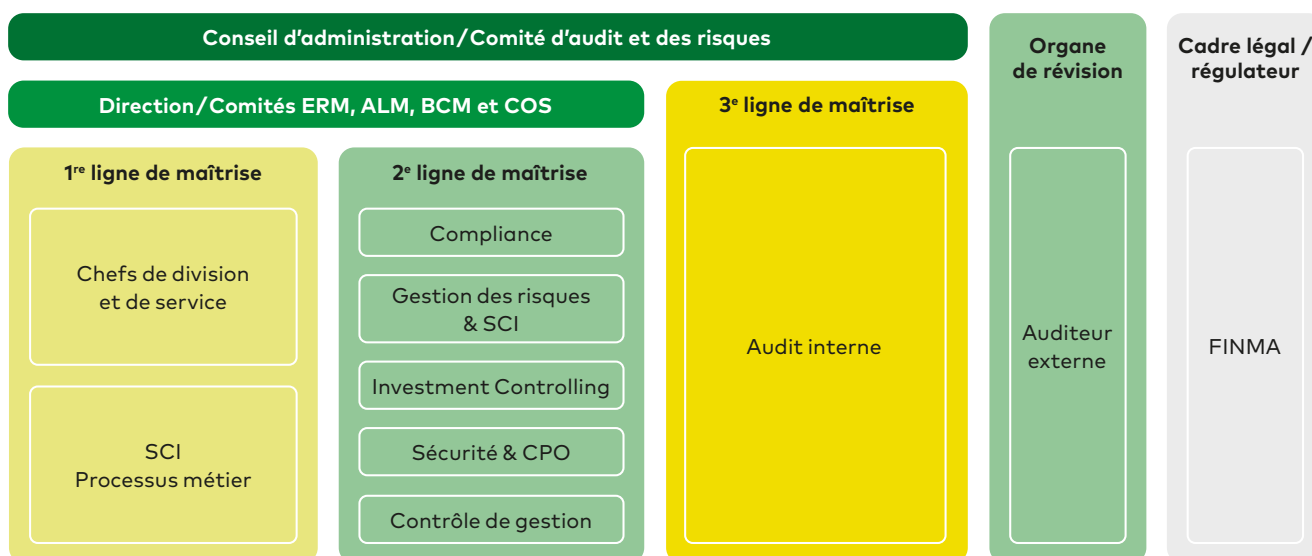
Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.



Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

**L'audit interne** contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.



**Le Chief Risk Officer (CRO)** a pour mission principale de fournir à la Direction et au Conseil d'administration une appréciation de la gestion des risques des sociétés d'assurances du Groupe. Il conseille et soutient, via le Risk Office, les responsables risques dans les différentes unités opérationnelles sur les aspects de gestion des risques. Il propose un cadre de Risk Management et conduit le Comité de gestion des risques d'entreprise (ERM) et le Comité de pilotage du Business Continuity Management (BCM) de la Vaudoise. Il est par ailleurs responsable du Système de contrôle interne (SCI) au sujet duquel il présente annuellement un rapport à la Direction et au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

Avec le concours des actuaires responsables vie et non-vie, le CRO est responsable du modèle de quantification des risques (test suisse de solvabilité SST). Il s'assure que le modèle tient compte en permanence de l'évolution des risques des sociétés d'assurances du Groupe et calcule le quotient SST. Il veille à prendre en compte les exigences du rapport ORSA.

**Les actuaires responsables vie et non-vie** calculent et définissent au moyen d'une base de calculs actuariels adéquats les engagements, les risques d'assurance dans le cadre de la solvabilité et les provisions techniques. De plus, elles vérifient que le débit de la fortune liée est conforme aux prescriptions du droit de surveillance.

En cas d'insuffisances, elles informent immédiatement la Direction ou, si nécessaire, le Conseil d'administration. Elles établissent chaque année un rapport à l'intention de la Direction sur la situation actuelle et l'évolution possible de l'entreprise du point de vue actuariel, les développements techniques menaçant sa stabilité financière, l'évaluation de l'adéquation des tarifs (insuffisants/abusifs) et du programme de réassurance. Elles sont également chargées de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

**Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM)** assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques et propose des solutions visant la suppression, la réduction, le transfert ou l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transverse de la gestion des risques des unités/départements, tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clientes et clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurance;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

La dimension ESG est intégrée dans le dispositif de gestion des risques. Le détail du processus est décrit dans le rapport de durabilité du Groupe.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA destiné à la Direction, au Conseil d'administration et à la FINMA.

**Les Comités Asset Liability Management (ALM) vie et non-vie** ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du CFO (président), du directeur de l'actuariat/CRO, du CIO, du chef de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

**L'Investment Controlling** est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et examine l'intégrité des données.

**Le Contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

**Le Compliance Officer Groupe** dirige une équipe de juristes qui veillent à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, la législation concernant les assurances et la réglementation de la FINMA et de la SIX, mettent en place les procédures idoines, effectuent des contrôles et sensibilisent les collaboratrices et collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Lui sont également rattachés les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ils établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit, outre des membres de son équipe, le Chief Privacy Officer et les répondants de chaque entité du Groupe.

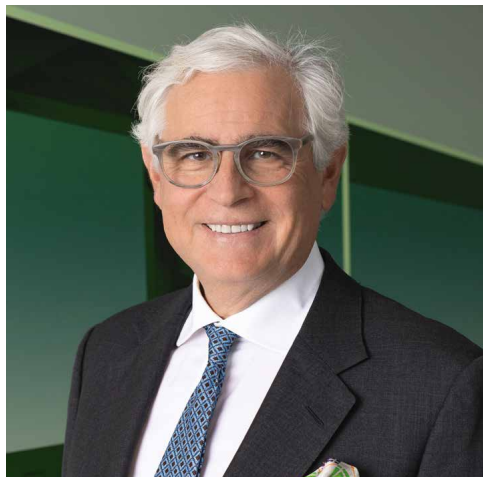
**Le Chief Privacy Officer (CPO)** assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale et des lignes métiers. Rattaché au Service de sécurité, il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité et du COS. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct.

**Le Service de lutte contre la fraude** sensibilise les collaboratrices et collaborateurs, participe à la détection et traite les cas identifiés de fraude à l'assurance. Le service dispose également d'un responsable fraude interne qui assure la coordination entre les différentes parties prenantes. Il est le garant de la vision consolidée du risque transversal de fraude interne. Il dispense des sensibilisations, effectue des contrôles de deuxième niveau, traite les dénonciations et diligente les investigations en cas de suspicion de fraude interne. Le Service de lutte contre la fraude établit un rapport annuel à destination de la Direction et du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct.

**Le Comité de sécurité (COS)** a pour mission de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Sur la base des propositions de la Cellule de sécurité composée du CPO/DPO, du Chief Information Security Officer (CISO), du chargé de sécurité/responsable de la Task Force de crise et de la chargée du bien-être au travail, il élabore le concept de sécurité globale de la Vaudoise ainsi que la stratégie de sécurité et préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique (sécurité des données IT, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD/DLP), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et du bien-être des collaboratrices et collaborateurs ainsi que le dispositif de gestion de crise). Le Comité de direction valide les recommandations du COS qui vont au-delà des compétences propres des départements représentés au sein du COS. Le COS prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité. Ce rapport est transmis pour information à la Direction et au Comité d'audit et des risques.

**L'organe de révision externe** rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, formule ses recommandations et vérifie le rapport sur les rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

# Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2024



## Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2020 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Licence en droit, Université de Lausanne, Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Vice-président du Comité directeur, economiesuisse, Zurich

Depuis 2017 Président, Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne, Lausanne

### Activités antérieures

2019 – 2020 Administrateur, Landolt & Cie, Lausanne

2018 – 2021 Membre du Comité, economiesuisse, Zurich

2009 – 2020 Administrateur du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA

2009 – 2020 Administrateur, Mapfre Re, Madrid

2009 – 2020 Directeur général, CEO, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne

2004 – 2009 Directeur, chef du département Marketing & Réseaux, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne

1999 – 2004 Directeur, chef du département Entreprises, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne



## Jean-Philippe Rochat

Vice-président, membre non exécutif

Nationalité suisse

2009 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2009 – 2027 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Brevet d'avocat

Licence en droit, Université de Lausanne, Lausanne

### Activité principale

Depuis 2025 Avocat «Of Counsel», Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Administrateur, Hochdorf Holding AG, Hochdorf

Depuis 2008 Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

Depuis 2005 Administrateur, Casino Barrière Montreux, Montreux

Depuis 2004 Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis

Depuis 1999 Administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Depuis 1998 Consul honoraire de Finlande, Lausanne

### Activités antérieures

1989 – 2024 Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne

1987 – 1989 Avocat, Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, Genève

Seuls les mandats ayant une importance significative figurent dans cette liste. La liste complète des mandats exercés au sein de sociétés se trouve dans le rapport sur les rémunérations en pages 165 à 179.



## Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif  
Nationalité suisse

2016 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2016 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

MBA, Kellogg School of Management, Northwestern University, Chicago  
Master in Engineering, École polytechnique fédérale de Zurich, Zurich

### Activité principale

Depuis 2015 Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2019 Vice-président du Conseil, Fondation Pestalozzi, Zurich

Depuis 2005 Membre du Conseil de fondation, Technopark Zurich, Zurich

### Activités antérieures

2014 – 2019 Membre du Conseil, Fondation Pestalozzi, Zurich

2011 – 2014 Président, Swiss Re SA, Zurich

2005 – 2011 Head of Client Markets Europe Division (EMEA), Swiss Re, Zurich

2002 – 2011 Membre de la direction générale, Swiss Re, Zurich

2002 – 2005 Head of risk solutions division, Swiss Re, Zurich

1999 – 2002 CEO, Swiss Re UK, Londres

1996 – 1999 Président et CEO, Swiss Re Canada, Toronto



## Nathalie Bourquenoud

Administratrice, membre non exécutif  
Nationalité suisse

2023 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2023 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Advanced Asset Management & Global Management, Digital Transformation, INSEAD, Singapour  
Advanced Executive Program in Banking, Swiss Finance Institute, Zurich

Corporate Governance, Université de Saint-Gall, Saint-Gall

Executive MBA Integrated Management, Haute école de gestion, Fribourg

Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, Rolle

### Activités principales

Depuis 2022 Oxadi AG (fondatrice), Fribourg

Depuis 2022 Bourquenoud Consulting (fondatrice), Fribourg

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre, Fondation UNICEF Suisse, Zurich

Depuis 2020 Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

### Activités antérieures

2023 – 2023 Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich

2014 – 2024 Vice-présidente, Fondation Coup d'Pouce, Fribourg

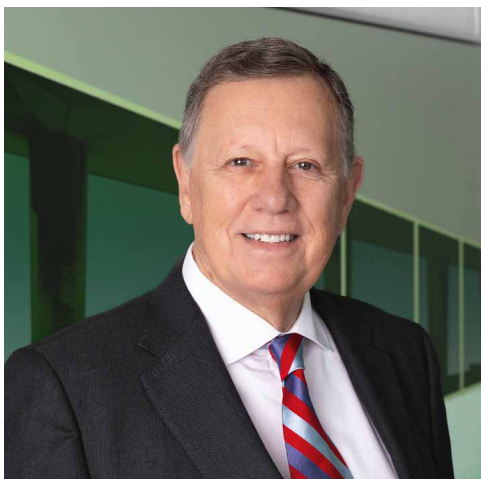
2014 – 2021 Membre du Comité directeur, directrice Human development, La Mobilière, Berne

2006 – 2014 Membre du Comité directeur, directrice du Monde du travail, PostFinance AG, Berne

2004 – 2006 Membre du Comité directeur, directrice du département Finances & Controlling, PostLogistics AG, Berne

2002 – 2004 Responsable de projets stratégiques, Groupe Raiffeisen Suisse, Saint-Gall

1995 – 2004 Directrice de la Banque Raiffeisen du Haut-Lac, membre de la Fédération Régionale des Banques Fribourgeoises



## Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif  
Nationalité espagnole

2012 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA,  
Lausanne

2012 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise  
Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Licence en droit, Université Complutense, Madrid

### Activités principales

Depuis 2009 Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid  
Depuis 2007 Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Président, Acción Social Empresarial, Madrid  
Depuis 2019 Membre du Conseil consultatif, Voluntary  
Solidarity Fund España, Madrid

### Activités antérieures

2019 – 2021 Vice-président, Acción Social Empresarial, Madrid  
2017 – 2021 Président, Cloudware SL, Madrid  
2017 – 2022 Membre, Conseil consultatif, Mozo-Grau SA,  
Valladolid  
2013 – 2016 Membre, Comité exécutif, Groupe Mapfre, Madrid  
2011 – 2016 Administrateur, Mapfre Insular, Philippines  
2010 – 2015 Administrateur, Mapfre Global Risks, Madrid  
2009 – 2012 Administrateur, Mapfre Caucion y Credito, Madrid  
2008 – 2016 Président, Mapfre USA, Massachusetts  
2008 – 2016 Administrateur, Mapfre Middlesea Insurance, Malte  
2007 – 2011 Président du Conseil, Mapfre, Istanbul  
2006 – 2016 Administrateur et directeur général, puis président  
exécutif, Mapfre Internacional, Madrid  
2000 – 2006 Président et CEO, Mapfre Reinsurance Corporation,  
New Jersey, USA



## Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif  
Nationalités suisse et grecque

2016 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA,  
Lausanne

2016 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise  
Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Chartered Financial Risk Analyst (CFA), États-Unis  
Advanced Management Program (AMP), Wharton Business School,  
Philadelphie  
Financial Risk Manager (FRM), Zurich et États-Unis  
Bachelor en physique, Imperial College London, Londres  
Bachelor en mathématiques, Open University, Milton Keynes,  
Royaume-Uni

### Activité principale

Depuis 2022 Présidente du Conseil d'administration, Banque  
Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, Avenir Suisse, Zurich  
Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, École Suisse  
d'archéologie en Grèce, Lausanne

### Activités antérieures

2020 – 2021 Administratrice, Conseil d'administration, Banque  
Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne  
2015 – 2021 Administratrice, Union Bancaire Privée, Genève  
2012 – 2021 Administratrice, Sherpa Asset Management SA,  
Zurich  
2010 – 2015 Directrice générale, Treasury and Trading,  
responsable de la gestion institutionnelle,  
Union Bancaire Privée SA, Genève  
2008 – 2010 CEO et partenaire, Larix Asset Management SA,  
Zurich  
2007 – 2008 Chief Risk Officer, EFG International, Zurich  
2004 – 2007 Global Head of Financial Market Services and  
Treasury, EFG International, Zurich  
2003 – 2004 Head of Trading, Julius Baer Group, Zurich  
1996 – 2003 Head of Asset and Liability Management,  
Julius Baer Group, Zurich



## Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

1999 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

1999 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Brevet d'avocat  
Brevet de notaire  
Licence en droit, Université de Berne

### Activité principale

Depuis 2005 Consultant d'entreprises indépendant

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Président du Conseil, Commercium Immobilien AG, Cham  
Depuis 2010 Président du Conseil, Hotel Seaside AG, Spiez  
Depuis 2009 Président du Conseil, GVFI Europe B.V., Rotterdam  
Depuis 1998 Président du Conseil, GVFI SA, Bâle

### Activités antérieures

2016 – 2023 Président du Conseil, Fondation Switch, Berne  
2007 – 2017 Président, Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), Berne  
2006 – 2017 Vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, Brugg et Windisch  
2005 – 2012 Administrateur, Gsponer Consulting Group SA, Binningen  
2002 – 2016 Membre du Comité exécutif, Fondation Switch, Berne  
1995 – 2003 Conseiller national, Assemblée fédérale, Berne  
1985 – 2004 Consultant d'entreprises, BDO Visura, Soleure et Berne



## Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020 – 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2020 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

### Formation

Master of Business Administration (MBA), Harvard Business School, Boston  
Licence en sciences économiques, Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC), Université de Lausanne

### Activité principale

Depuis 2015 Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

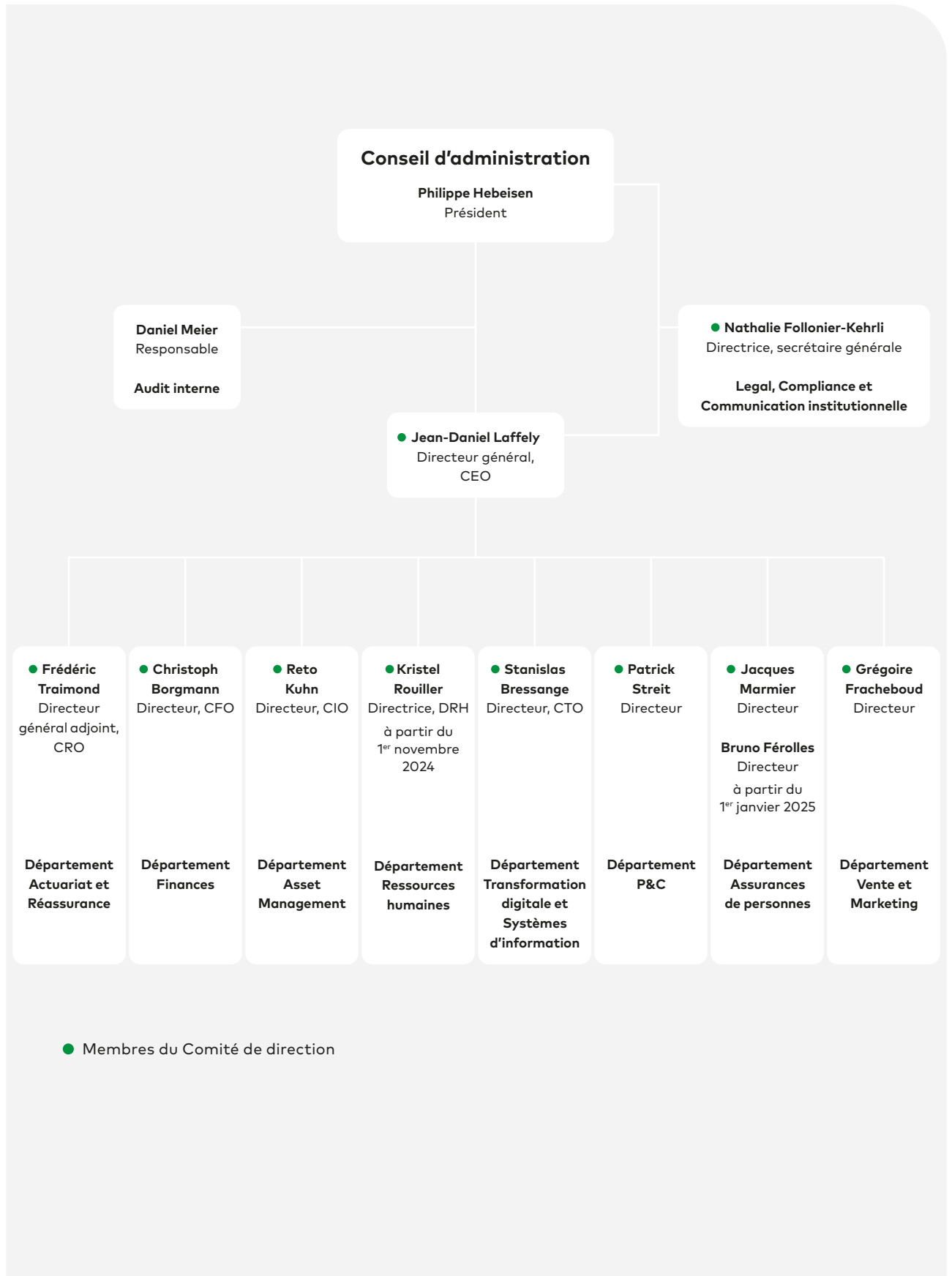
Depuis 2024 Membre du Conseil d'administration, Fédération des coopératives Migros, Zurich  
Depuis 2020 Membre du Comité exécutif, digitalswitzerland, Zurich  
Depuis 2018 Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges  
Depuis 2015 Vice-président, ELCA Group SA, Lausanne  
Depuis 2015 Membre des Conseils d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA

### Activités antérieures

2019 – 2024 Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne  
2017 – 2022 Administrateur, ODDH BHF (anciennement Landolt & Cie), Lausanne  
2006 – 2014 Directeur associé, membre du comité exécutif, McKinsey & Company, Suisse et Europe  
2001 – 2006 Consultant, McKinsey & Company, Suisse

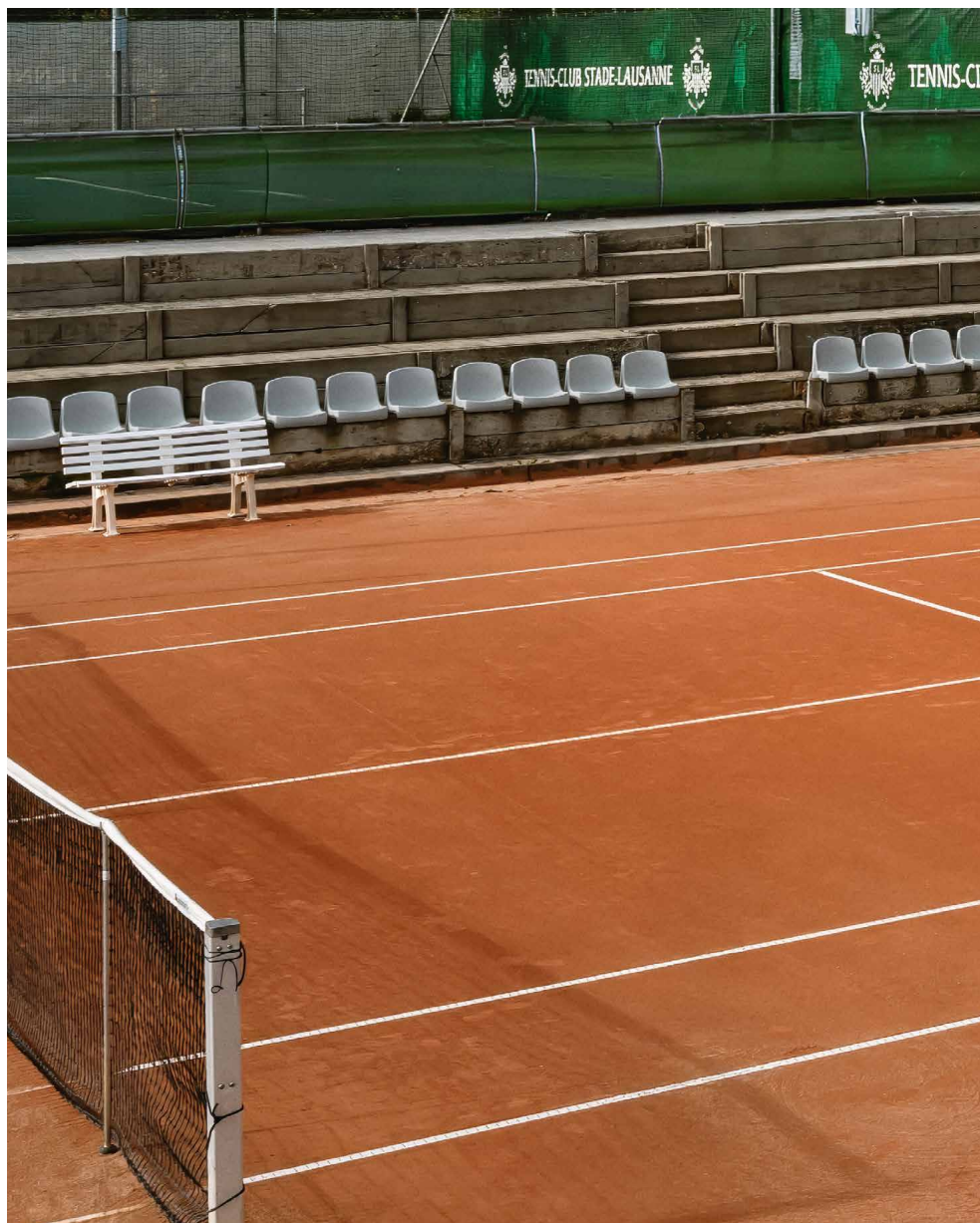


# Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2024



# Membres de la Direction au 31 décembre 2024

- |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                |                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1 Reto Kuhn</b><br/>Directeur, CIO, responsable du département Asset Management</p>                                            | <p><b>4 Nathalie Follonier-Kehrli</b><br/>Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle</p> | <p><b>7 Christoph Borgmann</b><br/>Directeur, CFO, responsable du département Finances</p>      |
| <p><b>2 Stanislas Bressange</b><br/>Directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information</p> | <p><b>5 Frédéric Traimond</b><br/>Directeur général adjoint, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance</p>                      | <p><b>8 Patrick Streit</b><br/>Directeur, responsable du département P&amp;C</p>                |
| <p><b>3 Grégoire Fracheboud</b><br/>Directeur, responsable du département Vente et Marketing</p>                                     | <p><b>6 Jean-Daniel Laffely</b><br/>Directeur général, CEO</p>                                                                                 | <p><b>9 Kristel Rouiller</b><br/>Directrice, responsable du département Ressources humaines</p> |



**10 Jacques Marmier**

Directeur, responsable du  
département Assurances  
de personnes  
jusqu'au 31 décembre 2024

**11 Bruno Férolles**

Directeur, responsable  
du département Assurances  
de personnes  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025



# Membres de la Direction au 31 décembre 2024

## Jean-Daniel Laffely

Directeur général, Chief Executive Officer (CEO), depuis 2020

Nationalité suisse

### Formation

Licence en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024	Membre du Conseil de surveillance, Deep Tech Nation Switzerland Foundation, Zurich
Depuis 2023	Membre du Conseil d'administration, Euresa, Paris
Depuis 2020	Président du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
Depuis 2020	Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon
Depuis 2020	Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid
Depuis 2020	Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne
Depuis 2020	Membre du Comité directeur, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich
Depuis 2020	Membre du Comité de pilotage, digitalswitzerland, Zurich
Depuis 2005	Membre de l'Association Suisse des Actuaires, Zurich

### Activités antérieures

2012 – 2024	Membre du Comité et du Bureau, Chambre vaudoise immobilière (CVI), Lausanne
2018 – 2020	Directeur général adjoint, responsable du département Finances et projets stratégiques, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
2015 – 2020	Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich
2012 – 2017	Directeur général adjoint, secteur Finances, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
2009 – 2011	Directeur du département Finances et Placements, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
2008 – 2009	Directeur du département Réseaux de vente, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
2007 – 2008	Responsable régional au Tessin, Groupe Vaudoise Assurances, Lugano
2006 – 2017	Chief Risk Officer (CRO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
1989 – 2005	Responsable du service coassurance, réassurance et boucllement non-vie; responsable boucllement, reporting et réassurance à l'actuariat; membre de la Direction, La Suisse Assurances, Lausanne

## Frédéric Traimond

Directeur général adjoint, responsable du département Actuariat et Réassurance,

Chief Risk Officer (CRO), depuis 2018

Nationalités suisse et française

### Formation

Actuaire ASA

Actuaire, Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA), Lyon

**Autres activités et groupements d'intérêt**

- Depuis 2024 Président, Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
- Depuis 2021 Président du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne
- Depuis 2019 Président du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne

**Activités antérieures**

- 2023 – 2024 Vice-président, Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
- 2015 – 2018 Directeur, département Consulting en actuariat, division Europe du sud, Willis Towers Watson (France, Italie, Espagne, Portugal, Turquie), Paris et Lausanne
- 2014 – 2015 Associé, département Actuariat non-vie, PwC France, Paris
- 2009 – 2013 Chief Executive Officer (CEO), Flagstone Re Suisse, Martigny
- 2007 – 2013 Responsable des opérations, Chief Operating Officer (COO), Flagstone Re Group, Martigny
- 2006 – 2007 Chief Risk Officer (CRO), AXA Winterthur, Winterthur
- 1998 – 2006 Responsable non-vie, AXA Suisse, Lausanne
- 1995 – 1997 Responsable Actuariat non-vie, AXA Suisse, Lausanne
- 1992 – 1994 Actuaire vie, AXA Suisse, Lausanne

**Christoph Borgmann**

Directeur, responsable du département Finances, Chief Financial Officer (CFO), depuis 2020  
Nationalités suisse et allemande

**Formation**

Executive Education, Harvard Business School  
Doctorat en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brigau  
Licence en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brigau

**Autres activités et groupements d'intérêt**

- Depuis 2023 Président du Conseil de fondation, Vaudoise Fondation de placement, Lausanne
- Depuis 2022 Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug
- Depuis 2022 Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens
- Depuis 2022 Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle
- Depuis 2020 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
- Depuis 2020 Président du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne
- Depuis 2020 Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

**Activités antérieures**

- 2016 – 2019 Chief Operating & Technology Officer, Zurich Suisse, Zurich
- 2013 – 2016 Chief Operating Officer, Zurich Suisse, Zurich
- 2010 – 2013 Chief Financial Officer, Groupe Zurich Assurance Allemagne, Bonn et Francfort
- 2006 – 2010 Senior Strategist, puis Group Operations Manager, Zurich Assurance, Zurich
- 2004 – 2006 Consultant, McKinsey & Company, Zurich

## Stanislas Bressange

Directeur, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information, Chief Transformation Officer (CTO), depuis 2021  
Nationalité française

### Formation

Ingénieur, École internationale des sciences du traitement de l'information, Paris  
International Executive Program, IESE Business School, Barcelone

### Autres activités et groupements d'intérêt

-

### Activités antérieures

2018 – 2020 Senior Advisor, Conseil en stratégie et transformation d'entreprise, Acadys et Topics, Paris  
2013 – 2018 Directeur général, CEO, La Mutuelle Générale, Paris  
2011 – 2013 Directeur délégué chargé des Opérations, COO, La Mutuelle Générale, Paris  
2009 – 2011 Directeur de l'Organisation, des Systèmes d'information et du Plan, CIO, La Mutuelle Générale, Paris  
2004 – 2008 Head of Worldwide IT Clients, IT Mergers & Acquisitions ainsi que CIO EMEA et APAC, SAP, Paris  
2000 – 2004 Directeur des Systèmes d'Information France, Middle East and Africa, Henkel, Boulogne-Billancourt  
1996 – 2000 Head of IT – Sales and Distribution, Henkel, Boulogne-Billancourt  
1992 – 1996 IT Project Manager, puis IT Senior Project Manager, Spie Batignolles, New York puis Cergy-Pontoise

## Bruno Férolles

Directeur, responsable du département Assurances de personnes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025  
Nationalité suisse

### Formation

Master en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne  
Depuis 2025 Membre du Conseil d'administration, Procimmo Real Estate SICAV, Renens  
Depuis 2025 Membre du Comité Vie, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich  
Depuis 2024 Membre du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne

### Activités antérieures

2022 – 2024 Head of the Asset Management Department, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
2013 – 2022 Chef de division Valeurs mobilières, puis adjoint du Chief Investment Officer Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne  
2005 – 2013 Senior Investment Officer, Banque Privée Edmond de Rothschild

## Nathalie Follonier-Kehrli

Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle, depuis 2017  
Nationalité suisse

### Formation

Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne  
Brevet d'avocat  
Licence en droit, Université de Fribourg, Fribourg

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Membre du Conseil de fondation, Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva, Zurich  
Depuis 2021 Vice-présidente du Conseil d'administration puis administratrice liquidatrice (2024), Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux (en liquidation depuis 2024), Lausanne

### Activités antérieures

2021 – 2023 Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne  
2007 – 2017 Secrétaire générale, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne  
2003 – 2007 Spécialiste Sinistres Choses/RC Entreprises, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne  
2002 – 2003 Juriste, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Berne

## Grégoire Fracheboud

Directeur, responsable du département Vente et Marketing, depuis 2018  
Nationalité suisse

### Formation

Certificat Best Practices de Gouvernance d'Entreprise, Swiss Board School, HSG Université Saint-Gall et HEC Lausanne, Lausanne  
Programme «Leadership et Innovation», IMD, Lausanne  
Intermédiaire d'assurances, FINMA, Berne  
Brevet fédéral en management des ventes, SAWI, Lausanne  
Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne  
Bachelor Marketing et Communication, Polycom, Lausanne

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne  
Depuis 2023 Membre du Comité de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), Lausanne

### Activités antérieures

2010 – 2018 Agent général, AXA Winterthur, Lausanne  
2009 – 2010 Chef de vente, Baloise Assurances, Lausanne  
2006 – 2009 Directeur Marketing Suisse romande et Tessin, Baloise Assurances, Lausanne

## Reto Kuhn

Directeur, responsable du département Asset Management, Chief Investment Officer (CIO), depuis 2011

Nationalité suisse

### Formation

Licence en sciences économiques, Université de Zurich, Zurich

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024	Président du Conseil d'administration, Prevanto AG, Zurich
Depuis 2024	Président de la Commission de placement, Raiffeisen Caisse de retraite, Saint-Gall
Depuis 2018	Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
Depuis 2017	Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
Depuis 2017	Président du Conseil d'administration, Berninvest AG, Berne
Depuis 2017	Président du Conseil d'administration, Vaudoise Investment Solutions SA, Berne
Depuis 2013	Membre du Comité de placement, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

### Activités antérieures

2022 – 2024	Membre du Comité de placement, Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
2019 – 2024	Membre du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne
2014 – 2024	Membre de la Commission de placements, Caisse de pensions des CFF, Berne
2018 – 2021	Membre du Comité de placement, Caisse de pensions, Firmenich, Satigny
2010 – 2011	CIO et adjoint CFO, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
2008 – 2010	Head of Alternative Investments, Head of Institutional Clients, Sustainable Asset Management AG, Zurich
2002 – 2008	Managing Director, Pension Fund Services (PFS) AG, Glattbrugg

## Jacques Marmier

Directeur, responsable du département Assurances de personnes, jusqu'au 31 décembre 2024

Nationalité suisse

### Formation

Diplôme fédéral en assurances

CFC d'employé de commerce

### Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024	Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
Depuis 2020	Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne

### Activités antérieures

1998 – 2011	Chef de division, vie individuelle, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
1996 – 1997	Chef de service, vie individuelle, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
1989 – 1996	Fondé de pouvoir, La Suisse Assurances, Lausanne



**Kristel Rouiller**

Directrice, responsable du département Ressources humaines (DRH), depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024  
Nationalité suisse

**Formation**

Executive Master of Business Administration – EMBA, International Institute for Management Development (IMD), Lausanne

Master en psychologie du travail, Université de Neuchâtel, Neuchâtel

**Autres activités et groupements d'intérêt**

Chargée de cours à Romandie Formation

Intervenante RH à HES-SO Valais-Wallis

**Activités antérieures**

2018 – 2024 Directrice Ressources Humaines, Groupe Mutuel, Martigny

2011 – 2018 Total Rewards Manager, Nestlé, Vevey

2007 – 2011 Recruitment Leader, Nestlé, Vevey

2006 – 2007 Responsable RH, Huntsman Advanced Materials, Monthey

2005 – 2006 Business Partner RH, Centre de Recherche Nestlé, Vers-chez-les-Blanc

2003 – 2005 Responsable RH Qualité & Sécurité, Friderici Sauvin Schmidt, Tolochenaz

**Patrick Streit**

Directeur, responsable du département P&C, depuis 2023

Nationalité suisse

**Formation**

CAS en Management du Changement, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

CAS en Marketing, CEFCO, Lausanne

Brevet fédéral en planification financière

**Autres activités et groupements d'intérêt**

Depuis 2024 Vice-président du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne

Depuis 2023 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne

**Activités antérieures**

2014 – 2022 Responsable souscription P&C non-vie Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne

2009 – 2014 Responsable non-vie, canal courtiers Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne

2005 – 2009 Broker Consultant, AXA Winterthur, secteur de marché Suisse romande, Lausanne

## 4. Direction

### 4.1 Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 74 à 81.

### 4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 76 à 81.

### 4.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/reactions-investisseurs/statuts>]



### 4.4 Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

## 5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 165 à 174.

## 6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. L'art. 689a, al. 1 CO, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, prévoit que quiconque est habilité par son inscription au registre des actions ou par les pouvoirs écrits reçus de l'actionnaire peut exercer les droits sociaux. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

### 6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

### 6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 à 700 CO). Conformément aux statuts, elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires, inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration, reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'une synthèse du rapport annuel.

Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés.



Conformément à l'art. 699a CO, ces documents sont accessibles au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]

L'Assemblée générale se tient en application de l'art. 701a CO au lieu fixé par le Conseil. Selon l'art. 7, al. 2 des statuts, l'Assemblée générale peut également se tenir sous forme électronique et sans lieu de réunion physique. Selon l'art. 7, al. 3 des statuts, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions ou des voix peuvent requérir la convocation de l'Assemblée générale.

#### 6.4 Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. L'art. 7, al. 3 des statuts, prévoit également que s'ils disposent de 0,5% du capital ou des voix, les actionnaires peuvent demander l'inscription dans la convocation à l'Assemblée générale de propositions concernant les objets portés à l'ordre du jour.

#### 6.5 Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. Selon une pratique constante, la clôture du registre des actions intervient à 17 heures, le soir de la date de la convocation à l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

### 7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense, ni de clauses statutaires concernant l'opting out ou l'opting up selon les art. 125, al. 3 et 4 et 135, al. 1 de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).



#### 7.1 Transparence sur les questions non financières

Le Groupe Vaudoise publie un rapport de durabilité depuis l'exercice 2021. Il est établi en référence à la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport de durabilité 2024 est accessible en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2024>]

### 8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, à Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2024 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

### 8.1 Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 06.05.2024

Entrée en fonction du responsable de révision: 13.05.2019

### 8.2 Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2024: CHF 773'840.–.

### 8.3 Honoraires supplémentaires

L'organe de révision n'a pas fourni de prestations supplémentaires aux prestations de révision en 2024.

### 8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2024, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

## 9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaboratrices et collaborateurs, ses clientes et clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «À notre propos» de notre site [www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch) fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles. Les informations concernant la publication des résultats du Groupe et des Assemblées générales se trouvent dans notre agenda en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/communiques-de-presse-et-medias/agenda>]



### Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

### Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/communiques-de-presse-et-medias/communiques-de-presse/abonnement>]



### Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'Assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel. L'Assemblée générale 2025 aura lieu le 12 mai 2025;
- une synthèse du rapport annuel est envoyée aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA avec la convocation à l'Assemblée générale;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/reactions-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]



### 10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce des valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les boucléments des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1<sup>er</sup> décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1<sup>er</sup> juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocage peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction, moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la fin de la période de blocage.

---

#### Personnes de contact

Christoph Borgmann  
Chief Financial Officer, CFO  
[investor@vaudoise.ch](mailto:investor@vaudoise.ch)

Nathalie Follonier-Kehrli  
Directrice, secrétaire générale  
[media@vaudoise.ch](mailto:media@vaudoise.ch)



# Comptes consolidés du Groupe



# Compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

	Notes*	2024	2023
Primes brutes émises	2	1'322'655	1'274'813
Primes cédées aux réassureurs		-45'964	-45'121
Variation du report de primes (brut)	19	-694	-459
Part des réassureurs à la variation du report de primes		275	291
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>1'276'271</b>	<b>1'229'523</b>
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	3	-1'070'257	-1'012'465
Variation des provisions techniques (brut)	19	107'303	92'671
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et variation de provisions techniques		27'108	19'513
<b>Charges techniques hors frais pour propre compte</b>		<b>-935'846</b>	<b>-900'282</b>
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-337'910	-321'580
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance		3'507	5'209
<b>Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance</b>	4	<b>-334'403</b>	<b>-316'372</b>
<b>Participations aux excédents attribuées</b>		<b>-27'235</b>	<b>-25'375</b>
Produits des placements de capitaux	5	172'325	158'427
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	41'034	22'795
Charges de gestion des placements de capitaux		-38'532	-37'202
Autres produits	8	8'699	9'173
Autres charges	8	-3'259	-3'387
<b>Résultat de placements pour propre compte</b>		<b>180'268</b>	<b>149'807</b>
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	2	74'081	75'791
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-581	-424
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	3	-35'099	-21'023
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-67'946	-67'995
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	7	32'660	18'803
<b>Résultat des opérations d'assurances et de placements pour le compte et aux risques de tiers</b>		<b>3'114</b>	<b>5'152</b>

\* Voir page 96 et suivantes



	Notes*	2024	2023
<b>Produits de prestations de services</b>	9	<b>39'700</b>	<b>27'473</b>
<b>Frais d'administration des autres activités</b>	4	<b>-37'018</b>	<b>-24'239</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>164'851</b>	<b>145'687</b>
Frais de financement		-2'729	-3'040
Quote-part des résultats des sociétés associées		4'259	3'845
<b>Résultat hors exploitation</b>		<b>1'530</b>	<b>805</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	12	<b>34</b>	<b>675</b>
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>166'415</b>	<b>147'167</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	10	<b>-19'410</b>	<b>-14'679</b>
<b>Bénéfice après impôts</b>		<b>147'006</b>	<b>132'488</b>
dont attribuable à:			
– Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		147'006	132'488
<b>Bénéfice annuel par action (en CHF)</b>			
		<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)</b>	11	<b>10,16</b>	<b>9,15</b>
<b>Bénéfice par action cotée nominative B (895'150 actions à CHF 25.– de valeur nominale)</b>	11	<b>50,78</b>	<b>45,76</b>

\* Voir page 96 et suivantes

# Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2024	31.12.2023
Placements de capitaux	13	7'689'972	7'582'730
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	13	467'501	398'860
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	14	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	15	91'216	48'450
Immobilisations corporelles	15	99'470	94'920
Part des réassureurs aux provisions techniques	19	70'142	73'208
Créances	16	105'933	118'979
Liquidités	17	271'054	287'056
Actifs de régularisation	18	49'378	42'865
<b>Total actif</b>		<b>8'941'234</b>	<b>8'743'634</b>

\* Voir page 96 et suivantes

<b>Passif</b>	Notes*	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Engagements</b>			
<b>Provisions techniques (brut)</b>	19	<b>5'028'770</b>	<b>5'135'632</b>
<b>Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers</b>		<b>439'824</b>	<b>371'298</b>
<b>Provisions (financières) non techniques</b>	20	<b>163'305</b>	<b>152'742</b>
<b>Fonds pour participations futures aux excédents</b>	21	<b>35'116</b>	<b>32'891</b>
<b>Engagements financiers</b>	22	<b>194'488</b>	<b>194'224</b>
<b>Autres engagements</b>	23	<b>488'918</b>	<b>478'927</b>
<b>Passifs de régularisation</b>	18	<b>41'328</b>	<b>38'411</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital-actions	11	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	25	-27'083	-27'083
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	24	738'178	607'571
Réserve provenant de bénéfices cumulés		1'588'542	1'523'690
Bénéfice de l'exercice		147'006	132'488
		<b>2'549'484</b>	<b>2'339'508</b>
<b>Total passif</b>		<b>8'941'234</b>	<b>8'743'634</b>

\* Voir page 96 et suivantes

# Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital-actions	Propres parts au capital de l'entité <sup>1)</sup>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>75'000</b>	<b>-27'083</b>
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Variation des parts des minoritaires		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>75'000</b>	<b>-27'083</b>
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	<b>75'000</b>	<b>-27'083</b>

<sup>1)</sup> Note 25

<sup>2)</sup> Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2024 à CHF 97,8 millions, contre CHF 98,7 millions au 31 décembre 2023.

<sup>3)</sup> Note 15

<sup>4)</sup> Note 24

Réserve provenant de primes d'émission	Réserve provenant de bénéfices <sup>2)</sup>	Goodwill/ goodwill négatif <sup>3)</sup>	Réserve de réévaluation <sup>4)</sup>	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
27'842	1'674'789	-84'309	609'163	2'275'401	519	2'275'921
	-21'503			-21'503		-21'503
	-38'000			-38'000		-38'000
	-982			-982		-982
		-1'714		-1'714		-1'714
					-519	-519
	132'488			132'488		132'488
	-4'590		-1'592	-6'182	-	-6'182
27'842	1'742'202	-86'023	607'571	2'339'508	-	2'339'508
	-23'293			-23'293		-23'293
	-36'000			-36'000		-36'000
	-7			-7		-7
		-8'504		-8'504		-8'504
	147'006			147'006		147'006
	167		130'607	130'774		130'774
27'842	1'830'074	-94'527	738'178	2'549'484	-	2'549'484

# Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2024	2023
<b>Flux de fonds résultant de l'exploitation</b>		
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	147'006	132'488
Quote-part du résultat des sociétés associées	-4'259	-3'845
Dividendes reçus des sociétés associées	1'801	3'510
Frais de financement	2'729	3'040
Gains (-)/pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-37'727	-118'896
Gains (-)/pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	3'164	100'817
<b>Achats et ventes de placements de capitaux</b>		
Immeubles de rendement	31'604	-9'495
Titres détenus à long terme	52	-1'834
Titres à revenus fixes	20'519	109'748
Prêts	29'488	5'953
Hypothèques	-26'329	-1'218
Actions	161'763	-59'915
Parts de fonds de placement	-70'475	-72'782
Produits dérivés	-90'764	35'642
Autres placements - Private Equity	27'928	19'760
Autres placements - Hedge Funds	74	221
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-38'118	-52'025
<b>Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles</b>		
Immobilisations corporelles	7'773	7'460
Immobilisations incorporelles	13'482	9'604
<b>Sources (+) et emplois (-) de fonds</b>		
Provisions techniques	-106'862	-93'545
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	38'004	50'647
Part des réassureurs aux provisions techniques	3'066	3'212
Provisions financières	-14'665	726
Créances résultant de l'activité d'assurance	-3'575	1'457
Engagements résultant de l'activité d'assurance	10'904	22'470
Autres créances	17'264	-9'088
Autres engagements	-5'737	-8'144
Actifs de régularisation	-2'488	-980
Passifs de régularisation	2'909	6'443
<b>Total</b>	<b>118'530</b>	<b>81'432</b>

	2024	2023
<b>Flux de fonds liés aux investissements</b>		
Acquisition de participation dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-19'393	-3'348
Achats d'immobilisations corporelles	-12'323	-8'304
Achats d'immobilisations incorporelles	-42'748	-31'259
Achats de parts minoritaires	-	-184
<b>Total</b>	<b>-74'464</b>	<b>-43'095</b>
<b>Flux de fonds liés à des opérations financières</b>		
Augmentation des engagements financiers	5'562	-
Diminution des engagements financiers	-5'299	-1'139
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-57'068	-59'629
Frais de financement	-2'729	-3'040
<b>Total</b>	<b>-59'534</b>	<b>-63'808</b>
<b>Effet net des variations de change sur les liquidités</b>	<b>-534</b>	<b>489</b>
<b>Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités</b>	<b>-16'002</b>	<b>-24'982</b>
Total des liquidités de l'année précédente	287'056	312'038
Variation des liquidités de l'année	-16'002	-24'982
Total des liquidités de l'année	271'054	287'056

# Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

## I. Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation						
	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2024	2023	2024	2023	
<b>Participations</b>						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Consolidation intégrale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	100	100	3'861	3'861	Consolidation intégrale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	100	5'000	5'000	Consolidation intégrale
FimPlus SA, Lausanne	Autres	100	100*	100	100	Consolidation intégrale dès le 31.12.2023
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	100	100*	100	100	Consolidation intégrale dès le 31.12.2023
Prevanto Holding AG, Zurich	Autres	100	-	100	-	Consolidation intégrale dès le 01.01.2024
Prevanto AG, Zurich	Autres	100	-	100	-	Consolidation intégrale dès le 01.01.2024
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	21	21	163	163	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	20	100	100	Mise en équivalence
Popety SA, Plan-les-Ouates	Autres	30	30	205	205	Mise en équivalence

\* 50% jusqu'au 30.12.2023

## II. Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

À la suite de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de la norme RPC 30 remaniée, aucune modification des années antérieures n'a été faite conformément à l'allégement autorisé par celle-ci.



### III. Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de la consolidation intégrale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéficiaires revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 50%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

### IV. Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le goodwill négatif d'acquisition est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de cession d'activités, le goodwill ou le goodwill négatif imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Dans le cas d'une acquisition de société et d'une compensation du goodwill ou goodwill négatif avec les fonds propres, les valeurs incorporelles décisives à la prise de contrôle sont identifiées et comptabilisées.

### V. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

#### Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2024, les justes valeurs des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la juste valeur et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la juste valeur et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placement sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Une différence positive entre la juste valeur et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la juste valeur et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.

- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et impactent le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et impactent le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.
- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.
- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur juste valeur. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres, car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

## Immobilisations

### Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et soixante-sept ans.

D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires. L'amortissement de ces immobilisations débutera lors de la mise en exploitation.

### Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans.

Les immobilisations en cours de développement sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires. L'amortissement de ces immobilisations débutera lors de la mise en exploitation.

Dans le cas d'une acquisition de société et d'une compensation du goodwill ou goodwill négatif avec les fonds propres, les valeurs incorporelles décisives à la prise de contrôle sont identifiées et comptabilisées. L'immobilisation créée reflète ainsi les valeurs d'éléments incorporels décisifs à la prise de contrôle évaluées à la juste valeur selon un modèle d'évaluation. La charge d'amortissement planifiée sera calculée en fonction de leur durée de vie respective, mais au maximum sur vingt ans.

### Goodwill/goodwill négatif

Les goodwill ou goodwill négatifs résultant d'acquisitions sont imputés en déduction des capitaux propres au moment de l'achat. Les effets d'une inscription à l'actif et d'un amortissement théorique, selon RPC 30, ch. 43, sont présentés en annexe.

### Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en respectant les exigences de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA), l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS) et l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA). Elles sont déterminées selon des principes actuariels reconnus.

La suffisance des provisions garantit que les provisions techniques sont adéquates pour couvrir les engagements futurs. À ce titre, elles doivent au minimum correspondre à la valeur actualisée des engagements futurs (Best Estimate) et intégrer une marge de sécurité définie dans le cadre du Swiss Solvency Test.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurances. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

### Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche prorata temporis, y compris une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

### Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et est actuellement de 1% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 (1,5% auparavant).

Selon l'art. 90, al. 3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

### Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Elles sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred But Not Reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated Loss Adjustment Expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre. Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

### Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurances pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue. L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

### Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurances. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

### Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurance. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuilles et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination de bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des entreprises d'assurance privées et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaires) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

#### Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est également tenu compte de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

#### Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

**Frais**

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration et de règlement des sinistres comptabilisés.

**Renchérissement**

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

**Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)**

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurances, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement. Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits.

**Provisions pour report de primes**

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques et frais des périodes suivantes et sont déterminées par contrat.

**Provisions mathématiques**

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine ou des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,04% (2,09% au 31 décembre 2023). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

### Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque boucllement:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranche de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.
- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas non encore annoncés.
- La provision IBNR pour risque décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de boucllement. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.
- La provision de fluctuation est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Où cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques. Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation, qui contient les règles de constitution et de dissolution de celles-ci.

### Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour prestations en attente de versement.

### Provisions pour participations futures aux excédents

Cette provision a pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

### Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

### Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

### Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

### Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

### Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

### Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

### Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.





## VI. Notes relatives au compte de profits et pertes

### 1. Compte de profits et pertes sectoriel

(en milliers de CHF)

	Domaine non-vie	
	2024	2023
Primes brutes émises	1'158'833	1'103'450
Primes cédées aux réassureurs	-44'046	-43'327
Variation du report de primes (brut)	-2'418	-2'025
Part des réassureurs à la variation du report de primes	216	222
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1'112'585</b>	<b>1'058'321</b>
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	-855'701	-810'899
Variation des provisions techniques (brut)	48'655	42'527
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et variation de provisions techniques	25'060	19'331
<b>Charges techniques hors frais pour propre compte</b>	<b>-781'987</b>	<b>-749'040</b>
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-296'523	-278'627
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	3'507	5'209
<b>Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance</b>	<b>-293'016</b>	<b>-273'419</b>
<b>Participations aux excédents attribuées</b>	<b>-22'752</b>	<b>-22'679</b>
Produits des placements de capitaux	85'522	77'694
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	30'670	7'952
Charges de gestion des placements de capitaux	-17'463	-17'675
Autres produits	5'955	6'731
Autres charges	-1'483	-1'605
<b>Résultat de placements pour propre compte</b>	<b>103'201</b>	<b>73'097</b>
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers		
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		
<b>Résultat des opérations d'assurances et de placements pour le compte et aux risques de tiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produits de prestations de services</b>		
<b>Frais d'administration des autres activités</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>118'031</b>	<b>86'280</b>
Frais de financement	-4'717	-4'637
Quote-part des résultats des sociétés associées		
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-4'717</b>	<b>-4'637</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>34</b>	<b>-</b>
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>113'348</b>	<b>81'643</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-11'297</b>	<b>-5'240</b>
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>102'051</b>	<b>76'403</b>

Depuis fin 2023, neocredit.ch AG ne génère plus de nouvelles activités (run-off).

Domaine vie		Autres activités		Éliminations		Groupe	
2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
166'633	174'492			-2'811	-3'129	1'322'655	1'274'813
-4'729	-4'924			2'811	3'129	-45'964	-45'121
1'724	1'566					-694	-459
59	69					275	291
<b>163'686</b>	<b>171'203</b>			-	-	<b>1'276'271</b>	<b>1'229'523</b>
-216'709	-203'900			2'153	2'334	-1'070'257	-1'012'465
59'396	50'395			-749	-251	107'303	92'671
3'453	2'264			-1'405	-2'082	27'108	19'513
<b>-153'859</b>	<b>-151'242</b>			-	-	<b>-935'846</b>	<b>-900'282</b>
-41'386	-42'797			-1	-156	-337'910	-321'580
						3'507	5'209
<b>-41'386</b>	<b>-42'797</b>		-	<b>-1</b>	<b>-156</b>	<b>-334'403</b>	<b>-316'372</b>
			-		-		
<b>-4'483</b>	<b>-2'696</b>		-	-	-	<b>-27'235</b>	<b>-25'375</b>
82'609	77'940	4'194	2'793			172'325	158'427
10'191	17'709	173	-2'866			41'034	22'795
-19'738	-18'282	-1'330	-1'244			-38'532	-37'202
3'178	3'816	9'914	8'356	-10'347	-9'730	8'699	9'173
-1'855	-1'898	-107	-79	185	195	-3'259	-3'387
<b>74'385</b>	<b>79'286</b>	<b>12'843</b>	<b>6'959</b>	<b>-10'162</b>	<b>-9'535</b>	<b>180'268</b>	<b>149'807</b>
74'081	75'791					74'081	75'791
-581	-424					-581	-424
-35'099	-21'023					-35'099	-21'023
-67'946	-67'995					-67'946	-67'995
32'660	18'803					32'660	18'803
<b>3'114</b>	<b>5'152</b>	-	-			<b>3'114</b>	<b>5'152</b>
		<b>39'700</b>	<b>27'473</b>			<b>39'700</b>	<b>27'473</b>
		<b>-37'018</b>	<b>-24'395</b>	<b>1</b>	<b>156</b>	<b>-37'018</b>	<b>-24'239</b>
<b>41'456</b>	<b>58'905</b>	<b>15'525</b>	<b>10'037</b>	<b>-10'162</b>	<b>-9'535</b>	<b>164'851</b>	<b>145'687</b>
-5'452	-5'012	-2'721	-2'925	10'162	9'535	-2'729	-3'040
		4'259	3'845			4'259	3'845
<b>-5'452</b>	<b>-5'012</b>	<b>1'538</b>	<b>920</b>	<b>10'162</b>	<b>9'535</b>	<b>1'530</b>	<b>805</b>
-	-	-	675	-	-	34	675
<b>36'004</b>	<b>53'893</b>	<b>17'063</b>	<b>11'632</b>	-	-	<b>166'415</b>	<b>147'167</b>
<b>-5'116</b>	<b>-6'912</b>	<b>-2'997</b>	<b>-2'527</b>	-	-	<b>-19'410</b>	<b>-14'679</b>
<b>30'888</b>	<b>46'981</b>	<b>14'067</b>	<b>9'105</b>	-	-	<b>147'006</b>	<b>132'488</b>

## 2. Primes brutes émises

### 2.1 Primes brutes par branche d'assurance

	2024	%	2023	%
<b>Assurances non-vie</b>				
Accidents	194'723	16,8	183'503	16,7
Maladie	293'675	25,4	268'800	24,4
Véhicules à moteur	379'582	32,8	375'405	34,1
Choses	201'954	17,5	189'505	17,2
Responsabilité civile	73'446	6,4	71'496	6,5
Divers	12'641	1,1	11'613	1,1
<b>Total Assurances non-vie</b>	<b>1'156'022</b>	<b>100,0</b>	<b>1'100'321</b>	<b>100,0</b>
<b>Assurances vie</b>				
Primes uniques	39'130	16,3	40'389	16,1
Primes périodiques	127'503	53,0	134'103	53,6
<b>Total des primes pour risque en propre compte</b>	<b>166'633</b>	<b>69,2</b>	<b>174'492</b>	<b>69,7</b>
Primes pour le compte et aux risques de tiers	74'081	30,8	75'791	30,3
<b>Total Assurances vie</b>	<b>240'713</b>	<b>100,0</b>	<b>250'283</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des primes brutes émises</b>	<b>1'396'735</b>		<b>1'350'604</b>	

### 2.2 Primes brutes par région géographique

	2024	%	2023	%
Suisse romande	773'317	55,4	743'431	55,0
Suisse alémanique	549'411	39,3	531'488	39,4
Suisse italienne	70'662	5,1	72'614	5,4
<b>Ensemble de la Suisse</b>	<b>1'393'389</b>	<b>99,8</b>	<b>1'347'533</b>	<b>99,8</b>
Liechtenstein	3'346	0,2	3'071	0,2
<b>Total des primes brutes émises</b>	<b>1'396'735</b>	<b>100,0</b>	<b>1'350'604</b>	<b>100,0</b>

## 3. Sinistres et prestations d'assurances payés

	2024			2023		
	Brut	Réassurances cédées	Net	Brut	Réassurances cédées	Net
Assurances non-vie	853'548	-29'071	824'477	808'565	-22'242	786'322
Assurances vie pour risque en propre compte	216'709	-1'378	215'331	203'900	-772	203'127
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	35'099	-	35'099	21'023	-	21'023
<b>Total des sinistres et prestations d'assurances payés</b>	<b>1'105'356</b>	<b>-30'449</b>	<b>1'074'907</b>	<b>1'033'487</b>	<b>-23'015</b>	<b>1'010'473</b>

#### 4. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2024	2023
<b>Assurances non-vie</b>		
Frais d'administration (brut)	144'133	133'298
Frais d'acquisition (brut)	152'390	145'485
<b>Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)</b>	<b>296'524</b>	<b>278'783</b>
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-3'507	-5'209
<b>Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance</b>	<b>-3'507</b>	<b>-5'209</b>
<b>Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance non-vie</b>	<b>293'017</b>	<b>273'574</b>
<b>Assurances vie</b>		
Frais d'administration (brut)	22'705	23'614
Frais d'acquisition (brut)	18'681	19'183
<b>Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance vie</b>	<b>41'386</b>	<b>42'797</b>
<b>Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance</b>	<b>334'403</b>	<b>316'372</b>
<b>Autres activités</b>		
Frais d'administration	37'018	24'239
<b>Total des frais d'administration Autres activités</b>	<b>37'018</b>	<b>24'239</b>
Dont:		
- Charges de personnel	223'067	203'815
- Amortissements sur immobilisations	21'253	17'064
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	774	735
<b>Frais de personnel du Groupe</b>		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	291'912	269'662

## 5. Produits des placements de capitaux

	2024			2023		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Immeubles de rendement	33'522	29'547	1'701	33'441	27'770	776
Titres détenus à long terme	-	-	2'340	-	-	1'675
Titres à revenus fixes	25'981	28'984	-	24'006	27'183	-
Prêts	735	6'128	-	929	6'114	238
Hypothèques	3'139	6'878	-	3'051	5'897	-
Actions	8'839	4'947	113	7'472	4'731	104
Parts de fonds de placement	8'900	5'963	40	8'795	6'103	-
Private Equity	-	162	-	-	143	-
Hedge Funds	4'406	-	-	-	-	-
<b>Total des produits des placements de capitaux</b>	<b>85'522</b>	<b>82'609</b>	<b>4'194</b>	<b>77'694</b>	<b>77'940</b>	<b>2'793</b>

## 6. Gains et pertes sur placements de capitaux

	2024			2023		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
<b>Gains et pertes de cours réalisés</b>						
Immeubles de rendement	13'091	1'747	73	2'842	48'246	-
Titres détenus à long terme	-	-	-448	-	-	-
Titres à revenus fixes	-8'760	-18'817	-	-21'124	-4'731	-
Prêts	-1'111	-	-	-512	-	-
Hypothèques	-33	-	-	-	-	-
Actions	10'152	7'461	-	995	-268	-
Parts de fonds de placement	25'041	21'095	-32	39'256	4'164	-
Produits dérivés	-10'831	-5'702	-	-10'425	-6'224	-
Private Equity	16'538	1'596	120	23'179	2'286	-
Hedge Funds	36	39	-	106	115	-
<b>Total des gains et pertes de cours réalisés</b>	<b>44'122</b>	<b>7'419</b>	<b>-287</b>	<b>34'317</b>	<b>43'589</b>	<b>-</b>
<b>Gains de cours non réalisés</b>						
Immeubles de rendement	725	828	-	949	-	-
Titres détenus à long terme	-	-	500	-	-	400
Titres à revenus fixes	2'589	2'724	-	2'220	1'042	-
Prêts	179	-	-	28	-	1'481
Hypothèques	-	33	-	-	72	-
Actions	3'813	12'763	348	5'781	4'599	-
Parts de fonds de placement	12'533	6'929	-	643	3'700	-
Produits dérivés	6'196	3'625	-	7'388	5'450	-
Private Equity	21	48	-	119	213	-
<b>Total des gains de cours non réalisés</b>	<b>26'056</b>	<b>26'950</b>	<b>848</b>	<b>17'127</b>	<b>15'076</b>	<b>1'881</b>

	2024			2023		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
<b>Pertes de cours non réalisées</b>						
Immeubles de rendement	-985	-4'031	-588	-3'480	-6'895	-1'689
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	-1'750
Titres à revenus fixes	-685	-555	-	-2'420	-2'125	-
Prêts	-	-	-	-179	-	-
Hypothèques	-	-	-	-	-33	-
Actions	-11'077	-74	-	-4'660	-7'573	1
Parts de fonds de placement	-192	-1'944	-	-2'116	-1'376	-
Produits dérivés	-4'463	-2'477	-	-6'450	-4'014	-
Private Equity	-130	-9'344	-	-405	-1'068	-
<b>Total des pertes de cours non réalisées</b>	<b>-17'533</b>	<b>-18'426</b>	<b>-588</b>	<b>-19'710</b>	<b>-23'084</b>	<b>-3'438</b>
<b>Gains de change réalisés et non réalisés</b>						
Titres détenus à long terme	-	-	200	-	-	149
Titres à revenus fixes	23'816	17'848	-	1'162	276	-
Parts de fonds de placement	95	132	-	-	-	-
Produits dérivés	15'413	12'100	-	77'421	31'508	-
Private Equity	8'188	521	-	748	36	-
Hedge Funds	6'232	-	-	-	-	-
<b>Total des gains de change réalisés et non réalisés</b>	<b>53'744</b>	<b>30'601</b>	<b>200</b>	<b>79'330</b>	<b>31'821</b>	<b>149</b>
<b>Pertes de change réalisées et non réalisées</b>						
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	-1'458
Titres à revenus fixes	-1'122	-737	-	-44'847	-32'055	-
Parts de fonds de placement	-48	-49	-	-204	-260	-
Produits dérivés	-72'915	-35'556	-	-39'368	-16'531	-
Private Equity	-1'635	-11	-	-10'631	-847	-
Hedge Funds	-	-	-	-8'063	-	-
<b>Total des pertes de change réalisées et non réalisées</b>	<b>-75'720</b>	<b>-36'353</b>	<b>-</b>	<b>-103'112</b>	<b>-49'693</b>	<b>-1'458</b>
<b>Total général des gains et pertes sur placements de capitaux</b>	<b>30'670</b>	<b>10'191</b>	<b>173</b>	<b>7'952</b>	<b>17'709</b>	<b>-2'866</b>

## 7. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2024	2023
Produits	2'136	1'031
Gains et pertes de cours réalisés	-827	3'851
Gains de cours non réalisés	31'149	19'791
Pertes de cours non réalisées	-195	-5'377
Gains réalisés et non réalisés de change	396	-
Pertes réalisées et non réalisées de change	-	-494
<b>Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers</b>	<b>32'660</b>	<b>18'803</b>

## 8. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change) ainsi que des produits et charges techniques d'intérêts reclassés depuis les frais d'acquisition et d'administration.

## 9. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), des sociétés Pittet Associés SA, Prevanto AG et Prevanto Holding AG (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurances) et neocredit.ch (plateforme de crowdlending pour PME).

## 10. Impôts sur les bénéfices

	2024	2023
Impôts courants <sup>1)</sup>	34'102	11'178
Impôts différés <sup>2)</sup>	-14'693	3'501
<b>Total des impôts sur les bénéfices</b>	<b>19'410</b>	<b>14'679</b>

<sup>1)</sup> Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe se situe à 15,4% en 2024, respectivement 6,4% en 2023. Cette augmentation provient d'un correctif d'impôts des années antérieures en 2024 sur les comptes sociaux, produisant une diminution corrélative des impôts différés.

<sup>2)</sup> Voir commentaires de la note 20.



## 11. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année <sup>1)</sup>	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) <sup>2)</sup>	Bénéfice par action en circulation
<b>2023</b>							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	69,1%	91'524	9,15
Actions nominatives B	1'000'000	104'850	895'150	22'378'750	30,9%	40'964	45,76
				<b>72'378'750</b>	<b>100,0%</b>	<b>132'488</b>	
<b>2024</b>							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	69,1%	101'553	10,16
Actions nominatives B	1'000'000	104'850	895'150	22'378'750	30,9%	45'453	50,78
				<b>72'378'750</b>	<b>100,0%</b>	<b>147'006</b>	

<sup>1)</sup> Selon note 25 de l'annexe

<sup>2)</sup> Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

## 12. Résultat exceptionnel

En 2024, le résultat exceptionnel de CHF 34'294.- du domaine non-vie concerne Epona, Société coopérative mutuelle des animaux en liquidation, société qui avait transféré son activité à Epona, Société d'assurance générale des animaux SA en 2021 et pour laquelle des provisions d'impôts avaient été supérieures aux montant effectivement payés.

En 2023, le résultat exceptionnel de CHF 675'000.- des autres activités se décompose de la manière suivante: le montant de CHF 375'000.- était en lien avec la reprise de l'activité d'expertise en caisse de pension de Swiss Life Pension Services (SLPS) par la société Pittet Associés SA, intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le solde de CHF 300'000.- était en lien avec un abandon de créance d'un ancien actionnaire de la société neocredit.ch AG.

## VII. Notes relatives au bilan

### 13. Placements de capitaux

#### 13.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2024	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
<b>Placements de capitaux</b>						
Immeubles de rendement	1'258'929	1'598'570	807'219	758'570	32'781	1'598'570
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	26'948	26'948
Titres détenus à long terme	47'368	*	-	-	31'872	31'872
Titres à revenus fixes	3'124'012	2'997'452	1'006'171	2'044'069	-	3'050'240
Prêts	384'149	383'824	49'918	333'906	-	383'824
Hypothèques	668'218	668'218	249'670	418'548	-	668'218
Actions	245'964	281'915	278'351	263	3'301	281'915
Parts de fonds de placement	1'041'734	1'273'143	714'211	556'927	2'005	1'273'143
Produits dérivés	14'278	35'223	24'489	10'733	-	35'223
Private Equity	123'233	208'835	193'000	15'835	-	208'835
Hedge Funds	90'707	131'184	131'184	-	-	131'184
	<b>7'045'833</b>	<b>*</b>	<b>3'454'214</b>	<b>4'138'852</b>	<b>96'906</b>	<b>7'689'972</b>
<b>Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers</b>						
Liquidités	35'248	35'248		35'248		35'248
Titres à revenus fixes	33'259	32'675		32'675		32'675
Parts de fonds de placement	369'737	398'057		398'057		398'057
Produits dérivés	820	1'522		1'522		1'522
	<b>439'063</b>	<b>467'501</b>	<b>-</b>	<b>467'501</b>	<b>-</b>	<b>467'501</b>

\* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 12'085 milliers de CHF au bilan selon la mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 5'375 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

31.12.2023	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
<b>Placements de capitaux</b>						
Immeubles de rendement	1'270'747	1'629'927	848'910	748'092	32'925	1'629'927
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	24'120	24'120
Titres détenus à long terme	47'868	*	-	-	33'171	33'171
Titres à revenus fixes	3'204'990	2'854'987	966'613	2'094'270	-	3'060'883
Prêts	414'749	414'245	75'246	338'999	-	414'245
Hypothèques	641'922	641'889	234'465	407'424	-	641'889
Actions	389'767	417'620	276'429	138'957	2'234	417'620
Parts de fonds de placement	925'250	1'005'927	601'049	404'059	819	1'005'927
Produits dérivés	13'583	39'071	25'716	13'355	-	39'071
Private Equity	134'545	200'672	181'220	19'002	450	200'672
Hedge Funds	90'706	115'205	115'205	-	-	115'205
	<b>7'181'367</b>	<b>*</b>	<b>3'324'853</b>	<b>4'164'157</b>	<b>93'720</b>	<b>7'582'730</b>
<b>Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers</b>						
Liquidités	35'954	35'954		35'954		35'954
Titres à revenus fixes	50'139	47'492		47'492		47'492
Parts de fonds de placement	314'202	313'875		313'875		313'875
Produits dérivés	1'476	1'539		1'539		1'539
	<b>401'772</b>	<b>398'860</b>	<b>-</b>	<b>398'860</b>	<b>-</b>	<b>398'860</b>

\* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 10'390 milliers de CHF au bilan selon la mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 35'145 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 6'875 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

### 13.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2023	%	Quote-part sociétés associées 2024
Immeubles de rendement	1'629'927	21,5	-
Participations dans des sociétés associées	24'120	0,3	4'259
Titres détenus à long terme	33'171	0,4	-
Titres à revenus fixes	3'060'883	40,4	-
Prêts	414'245	5,5	-
Hypothèques	641'889	8,5	-
Actions	417'620	5,5	-
Parts de fonds de placement	1'005'927	13,3	-
Produits dérivés	39'071	0,5	-
Private Equity	200'672	2,6	-
Hedge Funds	115'205	1,5	-
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>7'582'730</b>	<b>100,00</b>	<b>4'259</b>
<b>Placements pour le compte et aux risques de tiers</b>	<b>398'860</b>		

### 13.3 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2024 (convertis en milliers de CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'598'570	-	-
Participations dans des sociétés associées	26'948	-	-
Titres détenus à long terme	10'391	-	21'480
Titres à revenus fixes	2'121'409	504'825	369'335
Prêts	383'824	-	-
Hypothèques	668'218	-	-
Actions	281'915	-	-
Parts de fonds de placement	1'267'588	1'713	3'796
Produits dérivés	30'316	4'907	-
Private Equity	3'538	197'035	3'905
Hedge Funds	-	131'184	-
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>6'392'717</b>	<b>839'663</b>	<b>398'516</b>
<b>Placements pour le compte et aux risques de tiers</b>	<b>460'868</b>	<b>6'634</b>	

Mouvements en 2024				Corrections de valeur par			
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2024	%
23'450	-55'054	14'911	-	-4'051	-10'612	1'598'570	20,8
-	-	-	-	-1'801	370	26'948	0,4
-	-52	-448	200	500	-1'500	31'872	0,4
1'439'519	-1'460'039	-27'576	39'805	-2'353	-	3'050'240	39,7
1'112	-30'600	-1'111	-	179	-	383'824	5,0
53'825	-27'496	-33	-	33	-	668'218	8,7
63'337	-225'101	17'613	-	5'773	2'673	281'915	3,7
351'131	-280'655	46'104	129	17'326	133'181	1'273'143	16,6
120'294	-29'530	-16'533	-80'958	2'880	-	35'223	0,5
6'365	-34'291	18'254	7'063	-9'406	20'179	208'835	2,7
-	-74	74	6'233	-	9'746	131'184	1,7
<b>2'059'032</b>	<b>-2'142'893</b>	<b>51'255</b>	<b>-27'527</b>	<b>9'081</b>	<b>154'037</b>	<b>7'689'972</b>	<b>100,00</b>
<b>65'565</b>	<b>-27'447</b>	<b>-827</b>	<b>396</b>	<b>30'954</b>		<b>467'501</b>	

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'598'570	20,8
-	-	-	-	-	-	26'948	0,4
-	-	-	-	-	-	31'872	0,4
2'373	15'004	3'954	26'648	3'332	3'361	3'050'240	39,7
-	-	-	-	-	-	383'824	5,0
-	-	-	-	-	-	668'218	8,7
-	-	-	-	-	-	281'915	3,7
-	-	-	-	-	47	1'273'143	16,6
-	-	-	-	-	-	35'223	0,5
-	-	-	-	4'358	-	208'835	2,7
-	-	-	-	-	-	131'184	1,7
<b>2'373</b>	<b>15'004</b>	<b>3'954</b>	<b>26'648</b>	<b>7'690</b>	<b>3'407</b>	<b>7'689'972</b>	<b>100,0</b>
						<b>467'501</b>	

## 14. Institutions de prévoyance

### Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2024	Constitution 2023	Bilan 31.12.2023	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2024
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
<b>Total</b>	<b>96'567</b>	<b>96'567</b>	<b>-</b>	<b>96'567</b>	<b>-</b>

### Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
	31.12.2024	31.12.2023			2024	2023
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	2'809 *	-	-	26'380	26'380	23'961
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	1'730	1'730	890
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	2'159	2'159	2'015
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30'268</b>	<b>30'268</b>	<b>26'866</b>

\* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2023 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. Les comptes provisoires au 31.12.2024 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'institution était devenue autonome pour la couverture des risques de placement et de longévité.

## 15. Immobilisations corporelles et incorporelles

### Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>97'545</b>	<b>-76'765</b>	<b>20'779</b>
Entrées	7'331	-	7'331
Sorties	-201	187	-14
Amortissements ordinaires	-	-6'553	-6'553
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>104'675</b>	<b>-83'132</b>	<b>21'543</b>
Entrées	4'480	-	4'480
Sorties	-102	94	-8
Amortissements ordinaires	-	-6'844	-6'844
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>109'053</b>	<b>-89'882</b>	<b>19'171</b>

**Corporelles: bâtiments d'exploitation**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>85'302</b>	<b>-17'382</b>	<b>67'920</b>
Reclassifications	3'024	-	3'024
Amortissements ordinaires	-	-906	-906
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>88'327</b>	<b>-18'289</b>	<b>70'038</b>
Entrées	88	-	88
Amortissements ordinaires	-	-927	-927
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>88'415</b>	<b>-19'216</b>	<b>69'199</b>

**Corporelles: immobilisations en cours de construction**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>2'352</b>	-	<b>2'352</b>
Entrées	987	-	987
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>3'339</b>	-	<b>3'339</b>
Entrées	7'761	-	7'761
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>11'100</b>	-	<b>11'100</b>
<b>Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2024</b>	<b>208'568</b>	<b>-109'098</b>	<b>99'470</b>

**Incorporelles: logiciels et licences informatiques**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>106'715</b>	<b>-79'920</b>	<b>26'796</b>
Entrées	13'098	-	13'098
Amortissements ordinaires	-	-9'604	-9'604
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>119'813</b>	<b>-89'524</b>	<b>30'290</b>
Entrées	11'202	-	11'202
Reclassification	890	-	890
Amortissements ordinaires	-	-10'782	-10'782
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>131'905</b>	<b>-100'306</b>	<b>31'600</b>

**Incorporelles: immobilisation en cours de développement**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	-	-	-
Entrées	18'160	-	18'160
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>18'160</b>	-	<b>18'160</b>
Entrées	31'546	-	31'546
Reclassification	-890	-	-890
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>48'816</b>	-	<b>48'816</b>

**Incorporelles: immobilisations identifiées lors d'acquisition**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	-	-	-
<b>État au 31 décembre 2023</b>	-	-	-
Entrées	13'500	-	13'500
Amortissements ordinaires	-	-2'700	-2'700
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>13'500</b>	<b>-2'700</b>	<b>10'800</b>
<b>Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024</b>	<b>194'222</b>	<b>-103'006</b>	<b>91'216</b>

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des immobilisations, laquelle se situe entre trois et soixante-sept ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

L'immobilisation identifiée lors de l'acquisition de Prevanto Holding AG est amortie sur une période de cinq ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés**

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>84'309</b>	<b>-57'835</b>	<b>26'473</b>
Entrées	1'714	-	1'714
Amortissements ordinaires	-	-7'726	-7'726
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>86'023</b>	<b>-65'562</b>	<b>20'461</b>
Entrées	8'504	-	8'504
Amortissements ordinaires	-	-8'915	-8'915
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>94'526</b>	<b>-74'476</b>	<b>20'050</b>

Aucun earn-out n'a été comptabilisé lors de l'acquisition de Prevanto Holding AG, cependant ces derniers pourraient atteindre la valeur maximale de CHF 4,0 millions au 30 juin 2027.

L'activation théorique du goodwill et son amortissement sur cinq ans auraient généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

**Effet sur le compte de profits et pertes**

	2024	2023
Bénéfice de l'exercice	147'006	132'488
Autres produits	87	7
Frais d'administration des autres activités	-2'599	-1'331
Quote-part des résultats des sociétés associées	-6'403	-6'403
<b>Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill</b>	<b>138'091</b>	<b>124'762</b>

**Effet sur le bilan**

	31.12.2024	31.12.2023
Fonds propres consolidés selon bilan	2'549'484	2'339'508
Placements de capitaux	12'658	19'061
Immobilisations incorporelles	7'735	1'835
Autres engagements	-343	-435
<b>Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill</b>	<b>2'569'534</b>	<b>2'359'969</b>



Principaux éléments du bilan et produits nets des entités acquises	Prevanto Holding AG	Prevanto AG
	01.01.2024	01.01.2024
<b>Actif</b>		
Participations	5'790	-
Immobilisations	-	-
Liquidités	210	1'128
Autres actifs	1'050	4'873
<b>Total de l'actif</b>	<b>7'050</b>	<b>6'002</b>
<b>Passif</b>		
Autres passifs	958	4'524
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>958</b>	<b>4'524</b>
Capital-actions	100	200
Réserves légales	20	450
Réserves provenant de bénéfices cumulés	5'972	828
Bénéfices de l'exercice	-	-
<b>Fonds propres</b>	<b>6'092</b>	<b>1'478</b>
<b>Total passif</b>	<b>7'050</b>	<b>6'002</b>
<b>Produits nets dans le résultat consolidé au 31.12.2024</b>	<b>-</b>	<b>10'386</b>

L'intégralité des produits nets 2024 de Prevanto AG a été intégrée dans le résultat consolidé.

## 16. Créances

	31.12.2024	31.12.2023
<b>Créances résultant de l'activité d'assurance</b>		
Dépôts pour réassurances acceptées	26'402	27'488
Avoirs auprès de preneurs d'assurance	11'490	9'456
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	2'380	1'808
Avoirs auprès des réassureurs	9'433	6'192
Avoirs auprès des compagnies d'assurances	8'957	10'143
	<b>58'662</b>	<b>55'087</b>
<b>Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées</b>	<b>2'557</b>	<b>2'414</b>
<b>Créances diverses</b>		
Annuités hypothécaires	1'765	2'315
Impôts anticipés	25'217	32'288
Décompte d'impôts en notre faveur	6'912	19'314
Gérants d'immeubles	4'383	4'216
Autres	6'437	3'345
	<b>44'713</b>	<b>61'478</b>
<b>Total des créances</b>	<b>105'933</b>	<b>118'979</b>

## 17. Liquidités

	31.12.2024	31.12.2023
Avoirs en caisse	6	7
Avoirs en comptes bancaires	77'547	139'299
Dépôts à terme et placements liquides similaires	193'500	147'750
<b>Total</b>	<b>271'054</b>	<b>287'056</b>

## 18. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de commissions ou prestations payées d'avance.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer tels que rémunérations variables, divers fournisseurs, provisions vacances et loyers encaissés d'avance.

## 19. Provisions techniques d'assurances

Au bilan	31.12.2024			31.12.2023		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
<b>Provisions des techniques Assurances non-vie</b>						
Provisions pour report de primes	73'719	3'808	69'911	71'141	3'591	67'550
Provisions mathématiques	306'292	-	306'292	293'037	-	293'037
Provisions pour sinistres	1'083'650	60'315	1'023'335	1'150'005	64'327	1'085'678
Provisions pour participations futures aux excédents	54'260	-	54'260	52'289	-	52'289
Autres provisions techniques	420'132	-	420'132	412'375	-	412'375
<b>Total des provisions techniques non-vie</b>	<b>1'938'054</b>	<b>64'123</b>	<b>1'873'931</b>	<b>1'978'847</b>	<b>67'918</b>	<b>1'910'929</b>
<b>Provisions des techniques Assurances vie</b>						
Provisions pour report de primes	34'202	867	33'335	35'926	808	35'117
Provisions mathématiques	2'471'988	2'878	2'469'110	2'509'614	3'055	2'506'559
Provisions pour sinistres	2'364	1'046	1'318	2'402	200	2'202
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	63'950	-	63'950	68'898	-	68'898
Provisions pour participations futures aux excédents	12'412	-	12'412	10'945	-	10'945
Autres provisions techniques	505'800	1'228	504'572	529'000	1'227	527'773
<b>Total Provisions techniques vie</b>	<b>3'090'717</b>	<b>6'019</b>	<b>3'084'697</b>	<b>3'156'785</b>	<b>5'290</b>	<b>3'151'495</b>
<b>Total des provisions techniques d'assurances</b>	<b>5'028'770</b>	<b>70'142</b>	<b>4'958'628</b>	<b>5'135'632</b>	<b>73'208</b>	<b>5'062'424</b>

**Au compte de profits et pertes**

	Assurances non-vie 2024	Assurances non-vie 2023	Assurances vie 2024	Assurances vie 2023
<b>Variation du report de primes (brut)</b>	<b>-2'418</b>	<b>-2'025</b>	<b>1'724</b>	<b>1'566</b>
<b>Variation des provisions techniques (brut)</b>				
Provisions mathématiques	-8'722	-1'156	37'626	24'188
Provisions pour sinistres	66'355	12'377	38	1'050
Provisions pour participations futures aux excédents	-1'971	-894	-1'467	4'157
Autres provisions techniques	-7'756	31'949	23'200	21'000
<b>Total Variation des provisions techniques (brut)</b>	<b>47'906</b>	<b>42'276</b>	<b>59'396</b>	<b>50'395</b>

Les provisions de sécurité et fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En assurances non-vie, elles sont passées de CHF 409,5 millions au 31.12.2023 à CHF 417,5 millions au 31.12.2024. Cette variation s'explique par la constitution de CHF 8,0 millions de la provision Risques catastrophes en 2024. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 441,7 millions à CHF 409,5 millions au 31.12.2023 en raison d'une utilisation de CHF 32,2 millions de la provision pour Risques catastrophes.

En assurances vie, ces provisions sont passées de CHF 523,2 millions au 31.12.2023 à CHF 501,0 millions au 31.12.2024. Cette variation s'explique par la dissolution de CHF 20,0 millions du renforcement pour taux d'intérêt et la baisse de CHF 2,2 millions des autres renforcements. La provision pour fluctuation n'a pas varié. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 544,7 millions à CHF 523,2 millions en raison de la dissolution de CHF 17 millions du renforcement pour taux d'intérêt et d'une baisse de CHF 4,5 millions des autres renforcements. La provision pour fluctuation n'a pas varié.

	Assurances non-vie			Assurances vie			
	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>287'724</b>	<b>1'162'382</b>	<b>51'395</b>	<b>2'533'802</b>	<b>3'451</b>	<b>74'284</b>	<b>15'103</b>
Variation au compte de profits et pertes	1'156	-12'377	894	-24'188	-1'050	-	-4'157
Constitution	5'782	-	-	-	-	4'157	-
Intérêts	-	-	-	-	-	80	-
Utilisation	-1'625	-	-	-	-	-9'641	-
Différences de change	-	-	-	-	-	18	-
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>293'037</b>	<b>1'150'005</b>	<b>52'289</b>	<b>2'509'614</b>	<b>2'401</b>	<b>68'898</b>	<b>10'945</b>
Variation au compte de profits et pertes	8'721	-66'355	1'971	-37'626	-38	-	1'467
Constitution	6'134	-	-	-	-	5'533	-
Intérêts	-	-	-	-	-	73	-
Utilisation	-1'600	-	-	-	-	-10'552	-
Différences de change	-	-	-	-	-	-2	-
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>306'292</b>	<b>1'083'650</b>	<b>54'260</b>	<b>2'471'988</b>	<b>2'364</b>	<b>63'950</b>	<b>12'412</b>

Certains mouvements de provisions techniques ne trouvant pas leur source dans le compte de résultat directement à la ligne de Variation des provisions techniques (brut), nous détaillons ces éléments dans le tableau ci-dessus.

## Analyse du traitement des prestations d'assurances non-vie

Année de survenance des sinistres	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
À la fin de l'année de survenance	298'413	301'193	309'159	318'101	343'555	327'542	400'586	399'583	425'572	422'682	
1 an après	449'331	460'361	469'252	486'228	518'633	494'400	608'426	619'838	670'780		
2 ans après	476'281	483'918	494'813	514'658	545'390	522'666	637'634	653'755			
3 ans après	481'045	488'607	500'365	522'037	552'427	528'642	643'334				
4 ans après	482'632	491'922	503'167	526'988	555'601	531'424					
5 ans après	482'916	493'454	505'696	529'089	559'378						
6 ans après	484'093	495'103	508'303	532'794							
7 ans après	486'068	497'008	510'021								
8 ans après	486'813	498'595									
9 ans après	487'246										
Charge de sinistres totale estimée	518'027	528'055	532'222	569'015	602'051	575'005	696'941	712'666	773'888	765'523	6'273'393
Indemnités de sinistres déjà versées	-487'246	-498'595	-510'021	-532'794	-559'378	-531'424	-643'334	-653'755	-670'780	-422'682	-5'510'009
<b>Provisions pour prestations d'assurances des dix dernières années</b>	<b>30'780</b>	<b>29'460</b>	<b>22'201</b>	<b>36'222</b>	<b>42'673</b>	<b>43'581</b>	<b>53'607</b>	<b>58'911</b>	<b>103'108</b>	<b>342'841</b>	<b>763'384</b>
Provisions pour prestations d'assurances avant 2015											320'336
Provisions affaires indirectes											53'308
<b>Provisions pour prestations d'assurances (brut)</b>											<b>1'137'028</b>
Part de réassurance											-43'257
<b>Provisions pour prestations d'assurances (net)</b>											<b>1'093'771</b>

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se monte à CHF 51,1 millions (CHF 55,7 millions l'exercice précédent).

## 20. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour litiges	Total
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>149'922</b>	<b>1'965</b>	<b>151'887</b>
Utilisation	-	-1'965	-1'965
Constitution	2'820	-	2'820
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>152'742</b>	<b>-</b>	<b>152'742</b>
Constitution	10'563	-	10'563
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>163'305</b>	<b>-</b>	<b>163'305</b>

\* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés selon des taux moyens entre 14,0% et 15,0% en 2024 en fonction des sociétés opérationnelles (identique en 2023).

Aucune comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées n'a été effectuée au motif qu'il est peu probable, au regard de notre évaluation actuelle, que des bénéfices futurs soient générés par les entités concernées. Les pertes fiscales reportées pour le Groupe représentent CHF 11,6 millions au 31 décembre 2024 (CHF 11,3 millions en 2023). En application des taux d'impôts en vigueur pour les entités concernées, les prétentions d'actifs découlant des différés s'élèveraient donc à CHF 2,0 millions au 31 décembre 2024 (identique en 2023).

## 21. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>33'017</b>
Dotations	38'000
Utilisations	-38'126
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>32'891</b>
Dotations	36'000
Utilisations	-33'775
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>35'116</b>

## 22. Engagements financiers

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunt obligataire émis	120'000	120'000
Emprunt envers Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	12'000
Emprunt envers Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt envers Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunts hypothécaires	-	5'299
Autres emprunts	210	200
Dérivés négatifs	37'277	31'726
<b>Total des engagements financiers</b>	<b>194'488</b>	<b>194'224</b>

### Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur/ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705/CH1232107057	2,00%	CHF	08.12.2027	120'000'000

## 23. Autres engagements

	31.12.2024	31.12.2023
<b>Engagements résultant de l'activité d'assurance</b>		
Dépôts pour réassurances cédées	13'710	12'466
Engagements envers des preneurs d'assurance	416'111	406'710
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	19'234	18'790
Engagements auprès des réassureurs	1'379	760
Engagements auprès des compagnies d'assurances	6'800	7'603
	<b>457'233</b>	<b>446'329</b>
<b>Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées</b>	<b>120</b>	<b>114</b>
<b>Engagements divers</b>		
Charges sociales	4'830	1'186
Taxes diverses	3'726	3'119
Impôts courants	12'237	15'254
Fournisseurs	10'347	11'402
Gérant d'immeubles	-	84
Autres	427	1'438
	<b>31'566</b>	<b>32'483</b>
<b>Total des autres engagements</b>	<b>488'918</b>	<b>478'927</b>

## 24. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
<b>Réserve de réévaluation au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>412'825</b>	<b>745</b>	<b>269</b>
Variation valeur	-10'214	37	1'300
Dissolution à la suite des réalisations	-37'197	-	-
Impôts différés	7'096	-6	-195
<b>Réserve de réévaluation au 31 décembre 2023</b>	<b>372'510</b>	<b>776</b>	<b>1'374</b>
Variation valeur	3'646	377	-1'500
Dissolution à la suite des réalisations	-14'425	-	-
Impôts différés	1'613	-50	226
<b>Réserve de réévaluation au 31 décembre 2024</b>	<b>363'344</b>	<b>1'103</b>	<b>99</b>

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'est effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

## 25. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>104'850</b>	<b>27'083</b>
Aucun mouvement en 2023	-	-
<b>État au 31 décembre 2023</b>	<b>104'850</b>	<b>27'083</b>
Aucun mouvement en 2024	-	-
<b>État au 31 décembre 2024</b>	<b>104'850</b>	<b>27'083</b>

Au 31 décembre 2024, Vaudoise Assurances Holding SA détient 104'850 de ses propres actions nominatives B (identique au 31 décembre 2023).

Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 27'083'325.- et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions. Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Au 31 décembre 2022, la Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détenait 15'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Elles ont toutes été vendues durant l'année 2023. Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

Actions	Parts de fonds de placement	Private Equity	Hedge Funds	Total
<b>28'179</b>	<b>55'231</b>	<b>86'783</b>	<b>25'131</b>	<b>609'163</b>
14'246	64'132	-4'960	4'474	69'015
-	-26'491	-6'789	-	-70'478
-2'142	-5'642	1'430	-671	-129
<b>40'284</b>	<b>87'229</b>	<b>76'464</b>	<b>28'934</b>	<b>607'571</b>
15'521	144'986	35'972	9'746	208'748
-12'848	-11'805	-15'793	-	-54'870
-393	-19'938	-3'266	-1'462	-23'270
<b>42'564</b>	<b>200'472</b>	<b>93'377</b>	<b>37'218</b>	<b>738'178</b>

## VIII. Autres informations

### Engagements conditionnels

	31.12.2024	31.12.2023
Engagements Private Equity	24'705	29'816
Prêts hypothécaires non libérés	26'126	14'394
Reconnaissances de dettes	40'000	40'000
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	42'305	24'517

### Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1-5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing au 31.12.2024	66	120	-	187
Leasing au 31.12.2023	28	240	-	268

### Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

Devises	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement en milliers de CHF			
		Actif 31.12.2024	Passif 31.12.2024	Actif 31.12.2023	Passif 31.12.2023
Ventes à terme – EUR	Couverture	-	-2'945	4'683	-
Ventes à terme – USD	Couverture	-	-30'353	26'541	-447
Ventes à terme – AUD	Couverture	-	-	90	-
Ventes à terme – CAD	Couverture	-	-357	218	-
Ventes à terme – DKK	Couverture	-	-149	187	-
Ventes à terme – GBP	Couverture	-	-573	946	-
Ventes à terme – JPY	Couverture	37	-	1'725	-
Ventes à terme – SEK	Couverture	-	-	47	-

Futures	Volume des contrats		Valeurs de remplacement en milliers de CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
	Futures SMI	1'619	332	-10	-2	-

#### Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	31.12.2024	31.12.2023
Assurances non-vie	3'434'335	3'281'331
Assurances vie	4'466'190	4'441'159

#### Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Ces renseignements figurent dans le rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA en pages 165 à 175.

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. 20% du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2024 est de CHF 1'386'907.-. La charge comptabilisée en 2023 était de CHF 1'090'340.-.

#### Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2025.





Ernst & Young SA  
Avenue de Malley 10  
Case postale 611  
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11  
www.ey.com/fr\_ch

A l'Assemblée générale de  
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2025

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 88 à 128) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.



Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

### Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

<b>Risque</b>	<p>Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).</li> <li>▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.</li> </ul> <p>Les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter l'OS-FINMA et la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.</p> <p>Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VII – 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
<b>Nos procédures d'audit</b>	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).</li> <li>▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.</li> <li>▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.</li> <li>▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.</li> <li>▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.</li> <li>▶ Nous avons effectué un recalcul des réserves de clôture par police à partir des réserves d'ouverture sur l'essentiel du portefeuille.</li> <li>▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.</li> <li>▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues.</li> <li>▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.</li> </ul> <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.</p>



## Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

<b>Risque</b>	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VII - 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Nos procédures d'audit</b>	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).</li> <li>▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.</li> <li>▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.</li> <li>▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.</li> <li>▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.</li> <li>▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.</li> <li>▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.</li> <li>▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.</li> <li>▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.</li> <li>▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</li> </ul> <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</p>
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



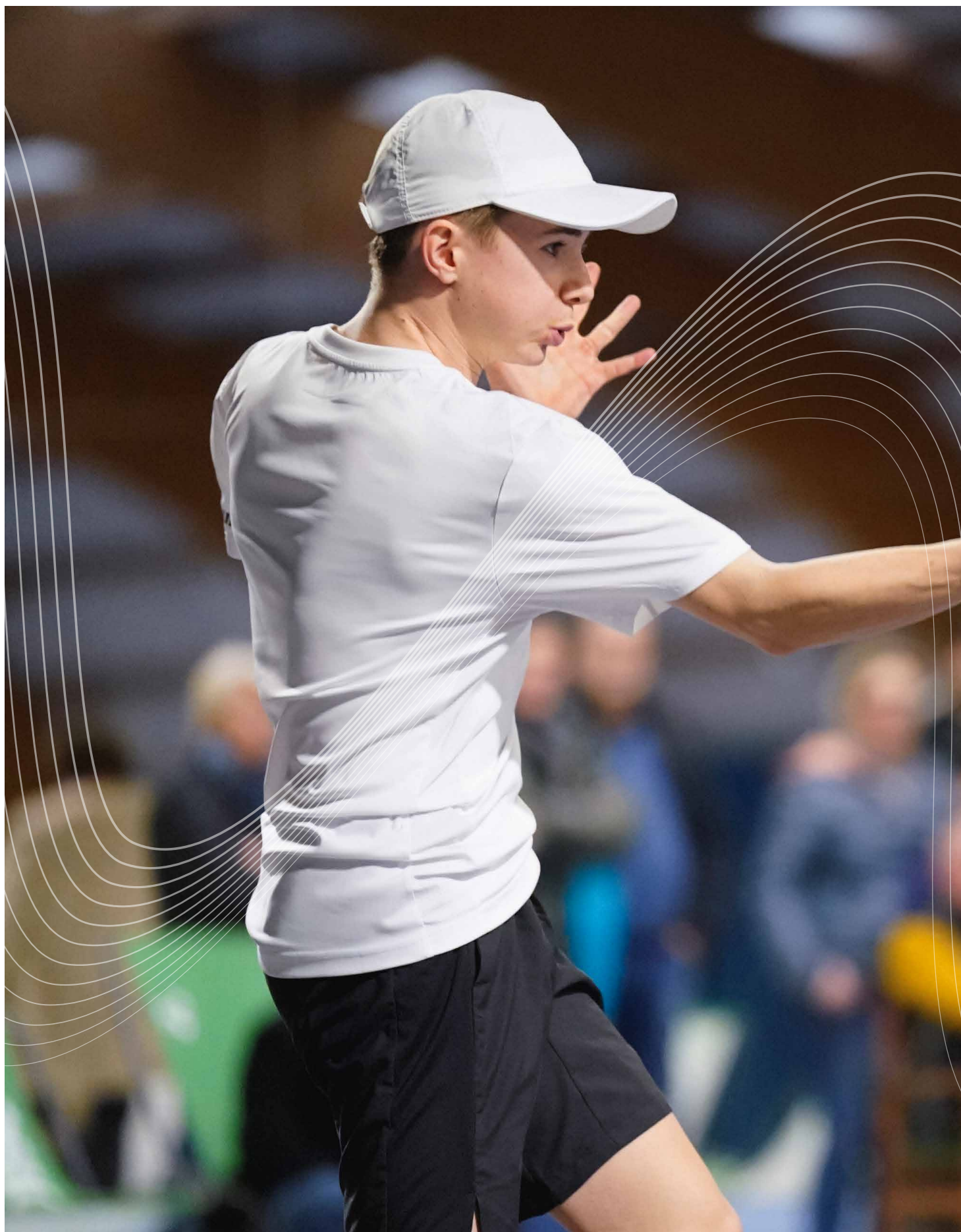
Blaise Wägli  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

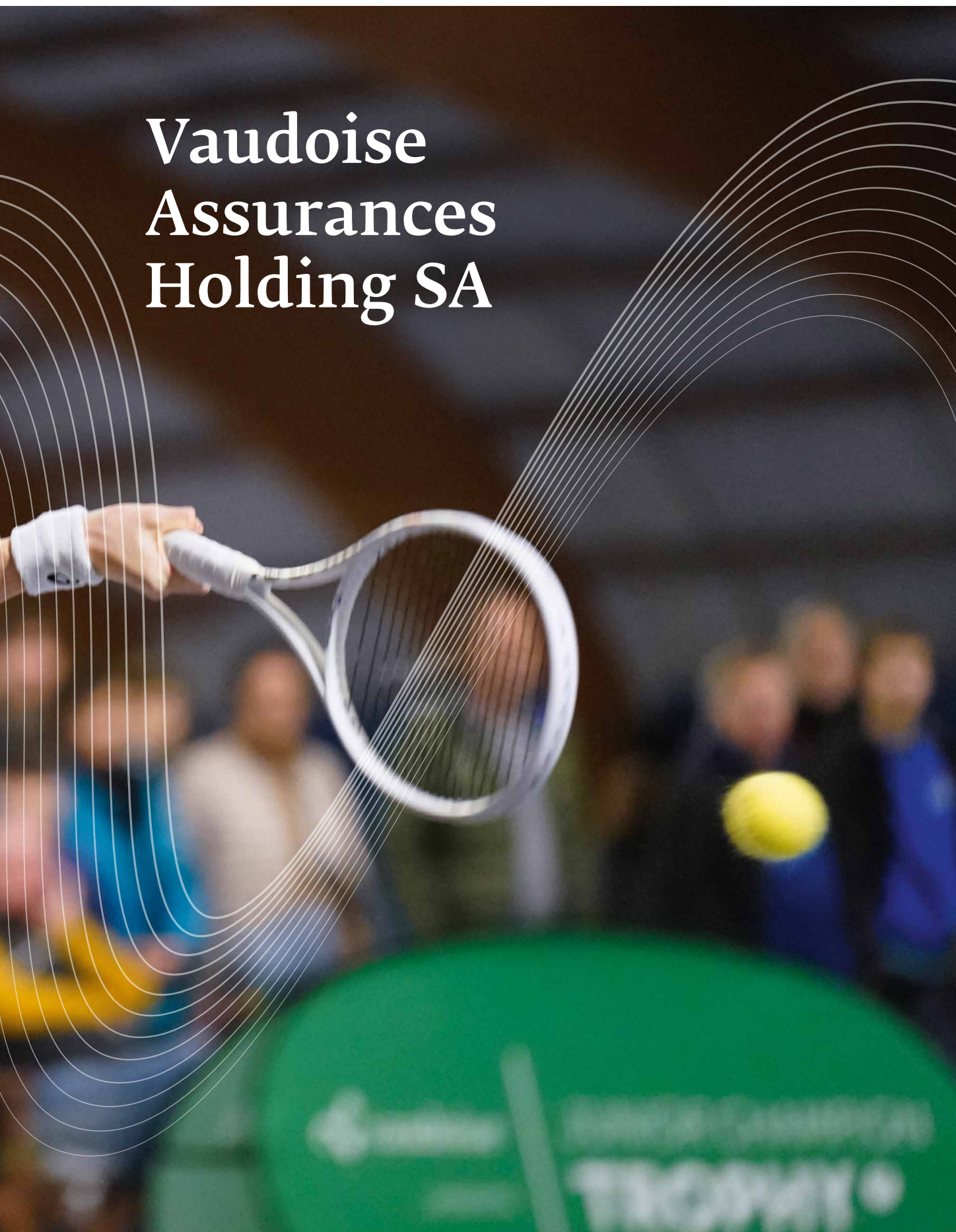


Andreas Blumer  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé



# Vaudoise Assurances Holding SA



# Commentaires sur l'exercice

## Considérations générales

Les états financiers 2024 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations suisse.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2024 un bénéfice de CHF 50'905'139.–, contre CHF 43'532'790.– un an auparavant. Cette évolution résulte principalement des dividendes distribués par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, passant de CHF 43'000'000.– en 2023 à 48'000'000.– en 2024 ainsi que d'autres produits financiers en augmentation.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 25'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice et de distribuer un dividende de CHF 0.35 par action nominative A et CHF 24.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 145.



# Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2024	2023
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.12	51'340	46'484
Autres produits financiers	3.13	10'972	9'290
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>62'312</b>	<b>55'774</b>
Charges financières	3.14	-3'420	-4'948
Autres charges d'exploitation	3.15	-7'475	-6'570
<b>Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur</b>		<b>51'417</b>	<b>44'256</b>
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		52	-269
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>51'470</b>	<b>43'986</b>
Impôts directs		-565	-454
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>50'905</b>	<b>43'533</b>

\* Voir page 140 et suivantes

# Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

<b>Actif</b>	<b>Notes*</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Actif circulant</b>			
<b>Trésorerie</b>	3.1	<b>3'695</b>	<b>5'253</b>
<b>Autres créances à court terme</b>	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation		450'596	438'115
Autres		138	1'144
		<b>450'733</b>	<b>439'258</b>
<b>Actifs de régularisation</b>	3.3		
Prorata d'intérêts		60	60
Dividendes à encaisser		48'000	43'000
		<b>48'060</b>	<b>43'060</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>502'488</b>	<b>487'571</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	2.1		
Autres titres détenus à long terme		31'756	31'555
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	30'000	30'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	3.4	38'000	48'000
		<b>99'756</b>	<b>109'555</b>
<b>Participations</b>	3.5	<b>254'063</b>	<b>233'332</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>353'819</b>	<b>342'888</b>
<b>Total actif</b>		<b>856'307</b>	<b>830'459</b>

\* Voir page 140 et suivantes

<b>Passif</b>	Notes*	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
<b>Autres dettes à court terme</b>	3.6		
Envers des actionnaires		110	105
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		4'312	4'808
Autres		1'131	2'785
		<b>5'553</b>	<b>7'699</b>
<b>Passifs de régularisation</b>	3.7	<b>675</b>	<b>893</b>
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>6'228</b>	<b>8'591</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
<b>Dettes à long terme portant intérêt</b>	3.8		
Envers des actionnaires		37'000	37'000
Emprunt obligataire	3.9	120'000	120'000
		<b>157'000</b>	<b>157'000</b>
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>		<b>157'000</b>	<b>157'000</b>
<b>Capitaux propres</b>	3.10		
Capital social		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
– Réserves issues d'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
– Réserves légales générales issues du bénéfice		22'158	22'158
Réserves facultatives issues du bénéfice		558'828	538'828
Propres parts du capital	3.11	-45'997	-45'997
<b>Bénéfice au bilan</b>			
– Solde reporté de l'exercice précédent		4'342	3'503
– Bénéfice de l'exercice		50'905	43'533
<b>Total capitaux propres</b>		<b>693'078</b>	<b>664'867</b>
<b>Total passif</b>		<b>856'307</b>	<b>830'459</b>

\* Voir page 140 et suivantes

# Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

## 1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations suisse, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

## 2. Principes d'évaluation

### 2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

### 2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

### 2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

## 3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

### 3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

### 3.2 Autres créances à court terme

	31.12.2024	31.12.2023
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 31 décembre 2024	-	280'000
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 31 décembre 2025	230'000	-
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, mandats de gestion	207'000	140'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2024	-	15'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2025	2'000	-
FimPlus, échéance 31 décembre 2025	10'000	-
Comptes courants intercompagnies	1'596	3'115
<b>Total des créances à court terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation</b>	<b>450'596</b>	<b>438'115</b>

Les autres créances comprennent notamment des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

### 3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré durant l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 48 millions décidé par l'Assemblée générale du 20 mars 2025 de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA.

### 3.4 Prêts à long terme

	31.12.2024	31.12.2023
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance indéterminée	30'000	30'000
<b>Total des prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>
Vaudoise Asset Management SA, échéance 15 décembre 2026	38'000	38'000
FimPlus SA, échéance 31 décembre 2025	-	10'000
<b>Total des créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation</b>	<b>38'000</b>	<b>48'000</b>

### 3.5 Participations

	Siège	31.12.2024		31.12.2023	
		Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions
<b>Directes</b>					
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services SA	Lausanne	100	2'250	100	2'250
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	100	100
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	100	100
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	100	3'861	100	3'861
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	22	3'000	22	3'000
NewCo Switzerland SA	Lausanne	20	125	20	125
Prevanto AG (dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024)	Zurich	100	100	-	-
Prevanto Holding AG (dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024)	Zurich	100	100	-	-
<b>Indirectes</b>					
<b>Détenues via Vaudoise Asset Management SA</b>					
Berninvest AG	Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	100	100
neocredit.ch AG	Berne	100	5'000	100	5'000
FimPlus SA	Lausanne	100	100	100	100
FimPlus Management SA	Lausanne	100	100	100	100
Popety SA	Plan-les-Ouates	30	205	30	205
Credit Exchange SA	Zurich	21	169	21	163
Procimmo Group SA	Zoug	20	2'988	20	2'988

### 3.6 Autres dettes à court terme

	31.12.2024	31.12.2023
Comptes courants intercompagnies	4'422	4'913
Actionnaires non identifiés	150	131
Impôts anticipés sur intérêts de l'emprunt obligataire	840	840
Dettes pour impôts courants	127	-
Créanciers divers	14	1'815
<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>5'553</b>	<b>7'699</b>

### 3.7 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, d'intérêts passifs courus et d'agios sur emprunt obligataire.

### 3.8 Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	12'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunt obligataire	120'000	120'000
<b>Total des dettes à long terme portant intérêt</b>	<b>157'000</b>	<b>157'000</b>

### 3.9 Emprunt obligataire

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunt obligataire émis en 2022 au taux de 2% (valeur nominale CHF 120 millions, échéance 8 décembre 2027)	120'000	120'000

### 3.10 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 693'078'381.- contre CHF 664'866'543.- en 2023, soit une augmentation de 4,2%. Le capital social de CHF 75 millions reste inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

### 3.11 Propres actions

Au 31 décembre 2024 ainsi qu'au 31 décembre 2023, Vaudoise Assurances Holding SA détient 104'850 de ses propres actions nominatives B.

### 3.12 Produits des participations et autres titres détenus à long terme

	2024	2023
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	48'000	43'000
Pittet Associés SA	1'000	-
Orion Assurance de Protection Juridique SA	-	638
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	-	1'171
Titres détenus à long terme	2'340	1'675
<b>Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme</b>	<b>51'340</b>	<b>46'484</b>

### 3.13 Autres produits financiers

	2024	2023
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	1'133	1'267
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	9'215	7'304
Intérêts sur prêt à FimPlus SA	312	312
Intérêts sur comptes divers	10	244
Gains de change	302	163
<b>Total des autres produits financiers</b>	<b>10'972</b>	<b>9'290</b>

### 3.14 Charges financières

	2024	2023
Frais et intérêts sur emprunt obligataire	2'246	2'526
Intérêts et charges bancaires	305	314
Impôts anticipés non récupérables	324	224
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	441	351
Pertes de change	104	1'534
<b>Total des charges financières</b>	<b>3'420</b>	<b>4'948</b>

### 3.15 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités de gestion et d'acquisition de participations, des dotations aux provisions financières et des frais administratifs.

## 4. Informations complémentaires

### 4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

### 4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

### 4.3 Honoraires versés à l'organe de révision

	2024	2023
Prestations d'audit (hors TVA)	111	101

### 4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2024, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5% des droits de vote:

	31.12.2024	31.12.2023
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%

#### 4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et leurs proches

	Fonction	31.12.2024		31.12.2023	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	315	150'365	310	136'400
Jean-Philippe Rochat	Vice-président	100	49'300	100	44'000
Martin Albers	Membre	100	49'300	100	44'000
Nathalie Bourquenoud	Membre	-	-	-	-
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	49'300	100	44'000
Efthyhia Fischer	Membre	100	49'300	100	44'000
Peter Kofmel	Membre	200	98'600	200	88'000
Cédric Moret	Membre	50	24'650	-	-
<b>Total</b>		<b>955</b>	<b>470'815</b>	<b>910</b>	<b>400'400</b>

#### 4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2024		31.12.2023	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	400	197'200	200	88'000
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt. Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Karim Abdelatif	Directeur, dépt. Ressources humaines (jusqu'au 25 janvier 2024)	*	*	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt. Finances, CFO	250	123'250	250	110'000
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'479	3	1'320
Stanislas Bressange	Directeur, dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt. Asset Management, CIO	100	49'300	100	44'000
Jacques Marmier	Directeur, dépt. Assurances de Personnes	3	1'479	3	1'320
Kristel Rouiller	Directrice, dépt. Ressources humaines (dès le 1 <sup>er</sup> novembre 2024)	-	-	**	**
Patrick Streit	Directeur, dépt. P&C	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>756</b>	<b>372'708</b>	<b>556</b>	<b>244'640</b>

\* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2024, cette information n'est plus requise.

\*\* Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31 décembre 2023, cette information n'est pas requise.

#### 4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2025.



# Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Bénéfice de l'exercice	50'905	43'533
Dividendes non distribués sur propres actions <sup>1)</sup>	2'307	2'097
Solde reporté de l'exercice précédent	2'036	1'406
<b>Solde disponible</b>	<b>55'248</b>	<b>47'036</b>
<b>Proposition du Conseil d'administration</b>		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice <sup>2)</sup>	25'000	20'000
Dividende		
– CHF 0.35 par action nominative A (CHF 0.30 en 2023)	3'500	3'000
– CHF 24.– par action nominative B (CHF 22.– en 2023) <sup>3)</sup>	24'000	22'000
Solde à reporter	2'748	2'036
<b>Total</b>	<b>55'248</b>	<b>47'036</b>

<sup>1)</sup> Le montant de CHF 22'000'000.– de dividendes proposés pour 2023 a été réduit de CHF 2'306'700.– en raison des 104'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

<sup>2)</sup> Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

<sup>3)</sup> Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.



Ernst & Young SA  
Avenue de Malley 10  
Case postale 611  
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11  
www.ey.com/fr\_ch

A l'Assemblée générale de  
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2025

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 137 à 144) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



## Evaluation des participations

**Risque** Les participations représentent 29.7% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA au 31 décembre 2024. Elles sont évaluées au maximum à leur prix d'acquisition. La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel qui pourrait avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit. Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.

**Nos procédures d'audit** Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables.
- ▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.
- ▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles.
- ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de la valorisation des participations.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.



## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



#### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

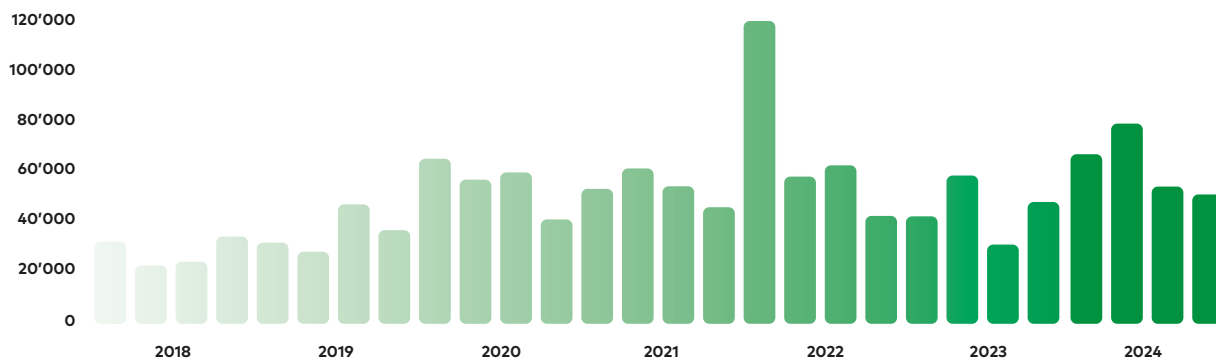
# Statistique boursière

(en CHF)

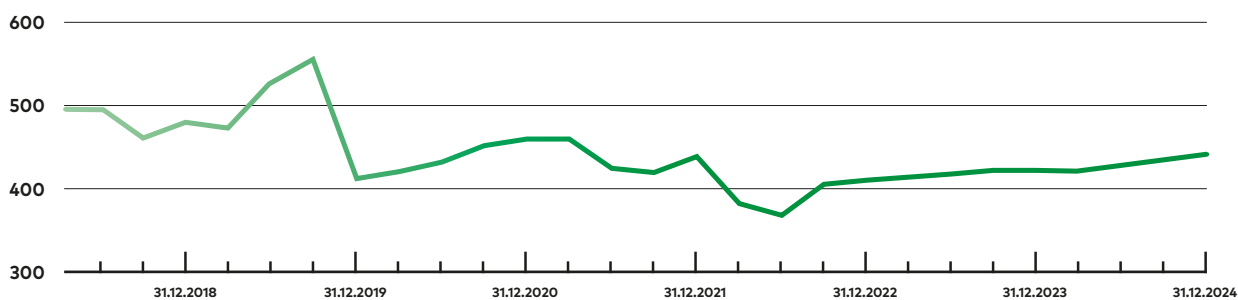
À la suite de la division par vingt de la valeur nominative des actions, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement en %
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,15	-	16,00	3,4
31 décembre 2021	-	445,00	-	815,85	-	18,00	4,0
31 décembre 2022	-	423,00	-	758,25	-	20,00	4,7
31 décembre 2023	-	440,00	-	779,84	-	22,00	5,0
31 décembre 2024	-	494,00	-	849,83	-	24,00	4,9
20 mars 2025	-	550,00	-	-	-	-	-

### Nombre de titres traités



### Observations trimestrielles du cours de l'action nominative B







# Mutuelle Vaudoise



# Commentaires sur l'exercice

## Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurance auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.–).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 56.

Les états financiers 2024 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations suisse. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'art. 962 CO impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2024 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2024, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'101'991.– contre CHF 1'167'085.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 7'936'000.– (CHF 8'138'300.– à fin 2023). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

## Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 54 à 85.

## Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'101'991.– contre CHF 1'167'085.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 27'617.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 1'129'608.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 161.

## Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

# Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2024	2023
Produits des participations	3.7	3'589	3'536
Autres produits financiers	3.8	451	360
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>4'040</b>	<b>3'896</b>
Charges financières	3.9	-4	-3
Autres charges d'exploitation	3.10	-2'866	-2'658
<b>Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur</b>		<b>1'170</b>	<b>1'235</b>
<b>Excédent avant impôts</b>		<b>1'170</b>	<b>1'235</b>
Impôts directs		-68	-67
<b>Excédent de l'exercice</b>		<b>1'102</b>	<b>1'167</b>

\* Voir page 158 et suivantes

# Bilan avant répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2024	31.12.2023
<b>Actif circulant</b>			
<b>Trésorerie</b>	3.1	<b>5'217</b>	<b>4'517</b>
<b>Autres créances à court terme</b>	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		110	105
Autres		210	362
		<b>320</b>	<b>467</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>5'537</b>	<b>4'984</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		37'000	37'000
		<b>37'000</b>	<b>37'000</b>
<b>Participations</b>	3.3	<b>52'849</b>	<b>52'849</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>89'849</b>	<b>89'849</b>
<b>Total actif</b>		<b>95'386</b>	<b>94'833</b>
<b>Passif</b>			
		<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
<b>Autres dettes à court terme</b>	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		2'557	2'414
Autres		291	317
		<b>2'848</b>	<b>2'731</b>
<b>Passifs de régularisation</b>	3.5	<b>172</b>	<b>146</b>
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>3'020</b>	<b>2'877</b>
<b>Capitaux propres</b>	3.6		
Capital social		7'936	8'138
Réserves légales issues de l'excédent			
– Réserves générales issues de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
– Réserves libres et statutaires issues de l'excédent		71'300	70'500
Excédent d'actif au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		28	151
– Excédent de l'exercice		1'102	1'167
<b>Total capitaux propres</b>		<b>92'366</b>	<b>91'956</b>
<b>Total passif</b>		<b>95'386</b>	<b>94'833</b>

\* Voir page 158 et suivantes

# Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2024	2023
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>1'102</b>	<b>1'167</b>
Augmentation (-)/diminution (+) des autres créances à court terme	147	-38
Augmentation (+)/diminution (-) des autres dettes à court terme	86	133
Augmentation (+)/diminution (-) des passifs de régularisation	26	37
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>258</b>	<b>132</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	103	95
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-265	-251
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-499	-505
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-660</b>	<b>-662</b>
<b>Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités</b>	<b>700</b>	<b>637</b>
Total des liquidités de l'année précédente	4'517	3'879
Variation des liquidités de l'année	700	637
<b>Total des liquidités de l'année</b>	<b>5'217</b>	<b>4'517</b>

# Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

## 1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b).

Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

## 2. Principes d'évaluation

### 2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte.

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

### 2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

## 3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

### 3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

### 3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

### 3.3 Participations

	Siège	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
		31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
<b>Directes</b>							
Vaudoise Assurances Holding SA	Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
<b>Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)</b>							
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	3'861	3'861	67,6	67,6	91,2	91,2
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Services SA	Lausanne	2'250	2'250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG	Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
FimPlus SA	Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
FimPlus Management SA	Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
neocredit.ch AG	Berne	5'000	5'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Popety SA	Plan-les-Ouates	205	205	20,6	20,6	27,8	27,8
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1
Credit Exchange SA	Zurich	169	163	14,0	14,5	18,9	19,6
Procimmo Group SA	Zoug	2'988	2'988	13,5	13,5	18,2	18,2
NewCo Switzerland SA	Lausanne	125	125	13,5	13,5	18,2	18,2
Prevanto AG, dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Zurich	100	-	67,6	-	91,2	-
Prevanto Holding AG, dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Zurich	100	-	67,6	-	91,2	-

### 3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 2'557'319.- (CHF 2'414'025.- en 2023), de parts sociales à rembourser pour CHF 270'100.- (CHF 290'000.- en 2023) ainsi que des impôts à régler.

### 3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

### 3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 92'365'608.-, en augmentation de 0,4% par rapport à l'exercice précédent.

### 3.7 Produits des participations

À la suite de la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 7 mai 2024, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0.30, de même montant par rapport à l'exercice précédent, et sur les actions nominatives B de CHF 22.-, en augmentation de CHF 2.-, représentant un produit de CHF 3'589'160.- contre CHF 3'535'600.- une année auparavant.

### 3.8 Autres produits financiers

Ils sont principalement constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

### 3.9 Charges financières

Elles sont composées d'intérêts et de frais bancaires.

### 3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires.

## 4. Informations complémentaires

### 4.1 Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

### 4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

### 4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 19'845.– (CHF 19'373.– en 2023).

L'organe de révision n'a pas fourni d'autres prestations durant les deux exercices en question.

### 4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2025.



# Proposition de répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Excédent de l'exercice	1'102	1'167
Solde reporté de l'exercice précédent	28	151
<b>Solde disponible</b>	<b>1'130</b>	<b>1'318</b>
<b>Proposition du Conseil d'administration</b>		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice <sup>1)</sup>	480	490
Attribution aux réserves libres et statutaires	500	800
Solde à reporter	150	28
<b>Total</b>	<b>1'130</b>	<b>1'318</b>

<sup>1)</sup> Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues de l'excédent et du capital ont atteint 50% du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

# Rapport annuel

## Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 3,6 millions stables par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 2,7 millions en 2023 à CHF 2,9 millions en 2024, soit une augmentation de 7,8%. L'excédent avant impôts est en légère diminution de 5,2% à CHF 1,2 million en 2024.

## Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

## Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé en date du 10 décembre 2024. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place au sein du Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

## État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

## Activités de recherche et de développement

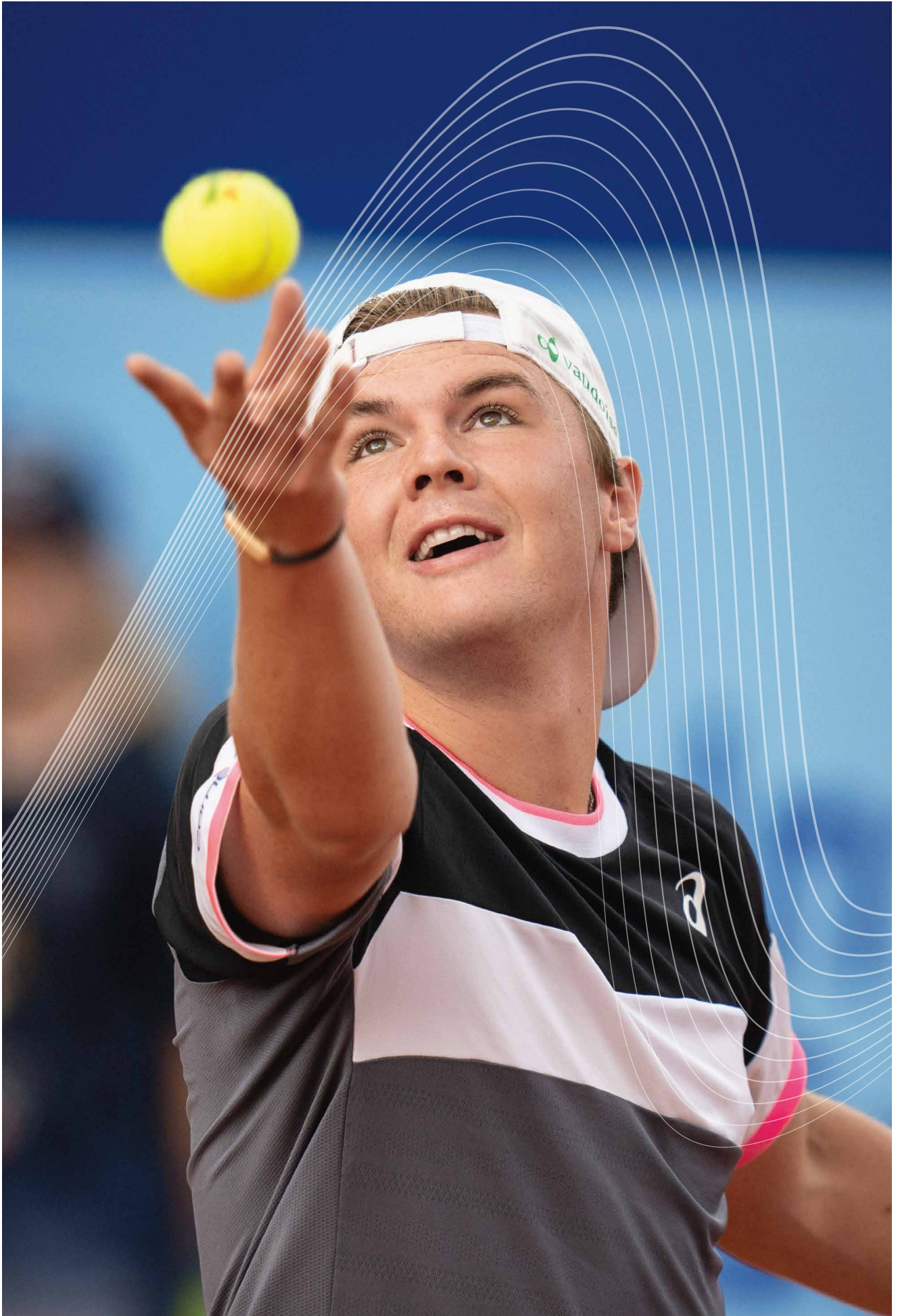
L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

## Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

## Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.





# Rapport sur les rémunérations



# Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 29 juin 2022, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, ainsi que les art. 732 ss CO, et plus particulièrement les art. 734 ss CO pour le rapport sur les rémunérations. Les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA ont été modifiés et adaptés à la révision du Code des obligations suisse liée à la réforme de la société anonyme dans le cadre de l'Assemblée générale 2023.

## 1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs et communiqués à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Depuis 2021, la Vaudoise applique les critères de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et utilise l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui a confirmé la compatibilité du modèle de rémunération avec la LEg en matière de salaires.

### Gouvernance

Conformément aux art. 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administratrices, des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale, en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil d'administration. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et les agences.

### Modèle basé sur des fonctions

Les collaboratrices et collaborateurs internes et externes ont une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaboratrices et collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

## 2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire ainsi que les prestations additionnelles.

### Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

### Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer leur identification à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chacune et chacun une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs du service interne (voir point 4 «Service interne» ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

### 3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), et les objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaboratrices et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

#### VOP

Le VOP est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de mieux refléter la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité, qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaboratrices et collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%.

Le VOP a été atteint à 200% en 2024.

#### Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2024, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie.

#### Objectifs personnels

Chaque collaboratrice, chaque collaborateur et chaque membre de la Direction reçoit un ou plusieurs objectifs personnels qui peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.

### 4. Rémunération des collaboratrices et collaborateurs

#### Service interne

La part variable constitue un montant de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible est comparée à différents benchmarks externes et internes.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par la collaboratrice ou le collaborateur, son supérieur hiérarchique ainsi que par le supérieur du supérieur.

Les collaboratrices et collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel, construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, tel que présenté ci-dessus, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaboratrices et collaborateurs concernés. La participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1'200.–. Il se monte à CHF 1'200.– pour l'année 2024.

### Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui diffère de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

## 5. Rémunération de la Direction

### a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration et sur préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'art. 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous le point 3. La rémunération variable annuelle combine ainsi des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil d'administration.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée, baptisé Long Term Incentive (LTI), entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, au besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires, évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires. Depuis 2023, des critères liés à la durabilité et d'autres objectifs stratégiques 2025 ont été ajoutés.



Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants:

Les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50% d'objectifs personnels quantitatifs (30%) et qualitatifs (20%) ainsi que de 50% d'objectifs quantitatifs collectifs, lesquels sont le VOP (20%), le développement des affaires (10%), le ratio de sinistres (7,5%), le ratio de frais (7,5%) et le rendement des placements (5%). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante: le VOP (35%), la croissance de primes (20%), le ratio combiné (25%), la durabilité (10%), la notoriété (5%) et la satisfaction client (5%). En 2024, la part de rémunération variable liée à la performance a représenté en moyenne 39,7% de la rémunération des membres de la Direction.

L'art. 20 des statuts fixe les durées de résiliation des contrats qui prévoient des rémunérations. Pour les contrats de durée indéterminée, le délai de congé est de six mois alors que les contrats de durée déterminée ne peuvent pas être conclus pour une période supérieure à un an.

L'art. 28 des statuts prévoit que les prêts et les crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne peuvent excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne peuvent excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

## **b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction**

L'art. 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximal de la rémunération fixe et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvellerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2023, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 9'300'000.– pour l'année 2024. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'801'868.–.

## Montant global des rémunérations accordées en 2024 aux membres de la Direction

	2024	2023
<b>Rémunérations</b>		
Fixe	3'840'087	4'087'153
Variable STI	2'081'514	1'762'115
Variable LTI*	1'358'062	1'051'952
Contributions patronales aux charges sociales	1'522'205	1'475'020
<b>Total</b>	<b>8'801'868</b>	<b>8'376'240</b>

\* Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2024. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué trois ou cinq ans plus tôt. (Changement de règlement au 1<sup>er</sup> janvier 2023: attribution de la part de 20% au bout de trois ans).

Le montant du STI versé en 2024 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 2'133'285.- (y compris CHF 363'533.- de charges sociales) et diffère de CHF +48'490.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2024 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 1'118'285.- (y compris CHF 56'790.- de charges sociales) et diffère de CHF -30'388.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général: CHF 1'440'776.- y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 244'064.- (en 2023: CHF 1'300'911.- y compris CHF 227'336.-). La partie variable représente en 2024 CHF 636'607.- (en 2023: CHF 545'457.-)

Le montant du STI versé en 2024 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 381'222.- (y compris CHF 66'823.- de charges sociales) et diffère de CHF +14'854.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2024 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 256'718.- (y compris CHF 13'037.- de charges sociales) et diffère de CHF -12'135.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'377'178.35 (CHF 2'310'270.85 en 2023). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, directeur général, se monte à CHF 560'000.- depuis 2015.

## Montant global des rémunérations accordées en 2024 aux anciens membres de la Direction

En 2024, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

## Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2024		31.12.2023	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	400	197'200	200	88'000
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt. Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Karim Abdelatif	Directeur, dépt. Ressources humaines (jusqu'au 25 janvier 2024)	*	*	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt. Finances, CFO	250	123'250	250	110'000
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'479	3	1'320
Stanislas Bressange	Directeur, dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt. Asset Management, CIO	100	49'300	100	44'000
Jacques Marmier	Directeur, dépt. Assurances de personnes	3	1'479	3	1'320
Kristel Rouiller	Directrice, dépt. Ressources humaines (dès le 1 <sup>er</sup> novembre 2024)	-	-	**	**
Patrick Streit	Directeur, dépt. P&C	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>756</b>	<b>372'708</b>	<b>556</b>	<b>244'640</b>

\* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2024, cette information n'est plus requise.

\*\* Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31 décembre 2023, cette information n'est pas requise.

## Fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises en 2023 et en 2024

L'art. 19 des statuts fixent le nombre de fonctions externes, qui peuvent être exercées par les membres de la Direction. Sauf indication contraire, les mandats indiqués sont valables pour 2023 et 2024.

*Sont citées ci-dessous les fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises, soit des sociétés n'appartenant pas à 100% au Groupe Vaudoise. La participation à des groupements d'intérêt figure dans le chapitre Gouvernance en pages 69 à 81. Il est précisé que les membres de la Direction reversent intégralement à la Vaudoise les honoraires perçus dans le cadre de mandats auprès d'entreprises tierces ou groupements d'intérêt. Les membres de la Direction ne figurant pas dans la liste ci-dessous n'exercent aucun mandat auprès d'autres entreprises.*

### Jean-Daniel Laffely

Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon

Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid

### Christoph Borgmann

Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug

Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens

Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle

### Nathalie Follonier-Kehrli

Vice-présidente du Conseil d'administration (2023) puis administratrice liquidatrice (2024), Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux (en liquidation depuis 2024), Lausanne

### Reto Kuhn

Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich

## 6. Honoraires du Conseil d'administration

### a. Principes

Le Conseil d'administration a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes, définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du Conseil, qui est un invité permanent aux quatre comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent, en outre, des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'art. 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

### b. Rémunération et prêts accordés au Conseil d'administration

L'art. 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

En 2024, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'900'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2024 à l'Assemblée générale 2025. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'676'643.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

### Honoraires et prêts au Conseil d'administration

	2024			2023		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
<b>Indemnités versées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement</b>						
Philippe Hebeisen, président	376'242	85'712*	461'954	376'242	85'712*	461'954
Jean-Philippe Rochat, vice-président	174'243	9'334	183'577	158'716	8'381	167'097
Martin Albers, membre	192'483	12'590	205'073	192'483	12'590	205'073
Nathalie Bourquenoud, membre	132'729	28'592*	161'321	87'484	5'867	93'351
Javier Fernandez-Cid, membre	121'128	6'188	127'316	127'256	6'188	133'444
Eftychia Fischer, membre	139'652	9'731	149'383	139'652	9'731	149'383
Peter Kofmel, membre	163'393	8'476	171'869	174'400	9'072	183'472
Cédric Moret, membre	150'218	10'303	160'521	150'218	10'303	160'521
<b>Total</b>	<b>1'450'088</b>	<b>170'926</b>	<b>1'621'014</b>	<b>1'490'059</b>	<b>152'329</b>	<b>1'642'388</b>
<b>Membres externes du Comité d'investissement du Conseil</b>						
Eric Breval, membre externe	26'727	1'741	28'468	26'727	1'741	28'468
René Sieber, membre externe	25'465	469	25'934	25'465	469	25'934
<b>Total</b>	<b>52'192</b>	<b>2'210</b>	<b>54'402</b>	<b>52'192</b>	<b>2'210</b>	<b>54'402</b>

\* Montant englobant une contribution à un plan retraite.

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Enfin, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

## Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres du Conseil d'administration et leurs proches

	Fonction	31.12.2024		31.12.2023	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	315	150'365	310	136'400
Jean-Philippe Rochat	Vice-président	100	49'300	100	44'000
Martin Albers	Membre	100	49'300	100	44'000
Nathalie Bourquenoud	Membre	-	-	-	-
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	49'300	100	44'000
Efthyhia Fischer	Membre	100	49'300	100	44'000
Peter Kofmel	Membre	200	98'600	200	88'000
Cédric Moret	Membre	50	24'650	-	-
<b>Total</b>		<b>955</b>	<b>470'815</b>	<b>910</b>	<b>400'400</b>

### Fonctions exercées par les membres du Conseil et les membres externes du Comité d'investissement du Conseil auprès d'autres entreprises en 2023 et 2024

L'art. 19 des statuts fixe le nombre de fonctions externes qui peuvent être exercées par les membres du Conseil d'administration. Sauf indication contraire, les mandats indiqués sont valables pour 2023 et 2024.

#### Martin Albers

Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich

#### Nathalie Bourquenoud

Fondatrice et directrice, Oxadi AG, Fribourg  
Fondatrice et directrice, Bourquenoud Consulting, Fribourg

Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

**Activités exercées uniquement en 2023:**  
Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich

#### Javier Fernandez-Cid

Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid

Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid

#### Efthyhia Fischer

Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

#### Jean-Philippe Rochat

Avocat « Of Counsel », Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne, dès 2025

Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

Administrateur et président du Comité d'audit, Casino Barrière Montreux, Montreux

Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis

Administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Membre du Conseil d'administration, Fédération internationale de ski et de snowboard, Oberhofen am Thunersee

Administrateur, Cofigo SA, Morges

Président du Conseil d'administration, Caroz SA, Bursinel

Président du Conseil d'administration, Veillon Immobilière SA, Bussigny

Administrateur, Ferragamo (Suisse) SA, Mendrisio

Administrateur, Miauton Holding SA, La Chaux-de-Fonds

Administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération, Hochdorf Holding AG, Hochdorf

Administrateur et membre du Comité d'audit, VW Volleyball World SA, Lausanne

**Activités antérieures:**  
Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne, jusqu'en 2024

<b>Peter Kofmel</b>	<b>Cédric Moret</b>	<b>Eric Breval</b>	<b>René Sieber</b>
Président du Conseil, Commercium Immobilien AG, Cham	Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Lausanne	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i>	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i>
Président du Conseil, Hotel Seaside AG, Spiez	Vice-président du Conseil d'administration, ELCA Group SA, Lausanne	Directeur général, compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG), Genève	Membre externe du Comité de placement du Conseil d'administration, Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), Lausanne
Président du Conseil, GVFI Europe B.V., Rotterdam	Membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA	Expert externe du Comité de placement, Caisse de pension d'IBM Switzerland, Zurich	Membre du Conseil d'administration et membre du comité ESG, GAMA Asset Management SA, Genève
Président du Conseil, GVFI SA, Bâle	Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges	Membre du Comité d'innovation, AVADIS Fondation de placement, Zurich, jusqu'en 2024	Président du Conseil d'administration, BSR Black Swan Resilience SA, Chêne-Bourg
	Membre du Conseil d'administration, Fédération des coopératives Migros, Zurich		Professeur, AZEK Centre de formation des professionnels de l'investissement, Bülach
			Membre de l'Advisory Board, Center of Competence for Sustainable Finance (CCSF), Université de Zurich, Zurich
			Membre du Conseil d'administration, SAF & Co Financial Services SA, Genève
			Membre du Conseil d'administration, Bondpartners SA, Lausanne

## 7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre des conditions très favorables à ses collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: elle prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 111,1% en 2022 et de 117,5% en 2023; en matière d'assurances Accidents et Maladie, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurées et assurés. En 2024, cette épargne a été intégrée dans un seul plan de prévoyance, dont les cotisations de la personne assurée sont au choix de cette dernière avec des variantes de cotisation selon le plan choisi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le contrat de réassurance complète (longévité, invalidité et décès) qui liait la Caisse de pension à Swiss Life n'est plus en vigueur. Depuis cette date, la Caisse est devenue autonome dans la gestion et l'appréciation de ses risques, particulièrement ceux concernant les risques financiers et de longévité. En 2023, elle a décidé d'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une prévoyance professionnelle simplifiée et améliorée en faveur de ses assurées et assurés.



Ernst & Young SA  
Avenue de Malley 10  
Case postale 611  
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11  
www.ey.com/fr\_ch

À l'Assemblée générale de  
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2025

## Rapport de l'organe de révision sur l'audit du rapport de rémunération



### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Notre audit s'est limité aux indications selon les art. 734a-734f CO dans les chapitres 5b. et 6b. du rapport de rémunération.

Selon notre appréciation, les indications selon les art. 734a-734f CO dans le rapport de rémunération (pages 166 à 174) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération, des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur le rapport de rémunération ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux informations financières auditées dans le rapport de rémunération ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du conseil d'administration relatives au rapport de rémunération

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'un rapport de rémunération conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de rémunération ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les indications selon les art. 734a-734f CO contenues dans le rapport de rémunération ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs du rapport de rémunération prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que le rapport de rémunération comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ▶ nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- ▶ nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.





Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

# Swiss Tennis : service gagnant pour la Vaudoise

Depuis janvier 2022, la Vaudoise soutient activement la relève suisse du tennis en tant que partenaire principal de Swiss Tennis. Le recrutement et l'enthousiasme des enfants pour ce sport sont au cœur de notre engagement. Ils représentent l'avenir du tennis amateur et la nouvelle génération de joueurs de haut niveau.

En mettant l'accent sur ce sport populaire en Suisse, vecteur de valeurs d'excellence et de dépassement de soi, notre Compagnie contribue à l'essor sportif du pays et au rayonnement de ses jeunes talents. Cette collaboration s'étend bien au-delà du court, renforçant notre image de marque tout en restant fidèles à nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs.

## Soutien à la relève

Le partenariat avec Swiss Tennis place la Vaudoise au cœur du développement de la relève, soutenant une série d'événements destinés aux jeunes de 5 à 18 ans, auxquels elle associe son nom. Parmi eux, Vaudoise Kids Tennis High School Day, Vaudoise Team Cup, Vaudoise Junior Cup, Vaudoise Junior Interclub et Vaudoise Junior Champion Trophy (été et hiver), point culminant de la saison junior. Ces compétitions nationales, véritables pépinières de championnes et champions, permettent d'accompagner de près les jeunes espoirs. En parallèle, le Groupe s'associe à des rencontres à domicile des deux équipes nationales suisses en Coupe Davis et la Billie Jean King Cup, solidifiant ainsi son ancrage dans l'univers tennistique.

Au-delà des compétitions officielles, la Vaudoise renforce son soutien en investissant dans des associations à travers le pays. Ce financement favorise l'accessibilité au sport pour les plus jeunes tout en contribuant à la pérennité des clubs locaux. Lors de la Vaudoise Junior Champion Trophy 2024, la Compagnie a soutenu financièrement les clubs des gagnantes et gagnants en leur octroyant un montant total de CHF 40'000.-. Cette somme a été répartie entre ces derniers en fonction des victoires des joueuses et joueurs, afin de soutenir leurs projets de développement.

Récemment, l'attention s'est également tournée vers les ramasseuses et ramasseurs de balles, appelés «ballkids», qui bénéficient de soutien lors de divers tournois tels que le Swiss Indoors Basel ou le Montreux Nestlé Open. À long terme, le Groupe ambitionne de devenir le partenaire incontournable des ballkids dans le plus grand nombre de tournois possible.

## Des ambassadeurs prometteurs

Fidèle à sa volonté de soutenir la jeunesse, la Vaudoise a choisi d'accompagner deux étoiles montantes du tennis suisse: Dominic Stricker, 22 ans, vainqueur du tournoi junior de Roland-Garros en simple et en double, ainsi que Céline Naef, 19 ans, récemment couronnée championne du tournoi WTA de Lausanne en double et finaliste du tournoi junior de Roland Garros. Leur progression incarne à merveille les valeurs de détermination, de discipline et de réussite partagées par la Compagnie. Leur parcours est suivi avec enthousiasme par les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les clientes et clients de notre Groupe, renforçant ainsi notre lien de proximité.

## Tisser des liens

Ce partenariat, enraciné dans la fidélité et la durabilité, s'inscrit dans une vision à long terme visant à soutenir la relève et à promouvoir les valeurs sportives à travers tout le pays. Grâce à ces initiatives, la Vaudoise continue de tisser des liens forts avec sa clientèle et ses partenaires, tout en consolidant sa présence dans le paysage sportif suisse.



© 2024 Swiss Tennis



